

Crédit Du Maroc S.A.



NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2011 EN ACTIONS NOUVELLES CDM

Nombre Maximum d'Actions à Emettre : 366.852

Prix d'Emission : 699 DH

Valeur Nominale : 100 DH

Montant Maximum de l'Opération : 256 429 548 DH

Période de l'exercice de l'option : Du 09 juillet 2012 au 06 août 2012 inclus

EMISSION RESERVEE AUX DETENTEURS D'ACTIONS CDM (coupon 2011 attaché)

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1er avril 2012, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 25 juin 2012, sous la référence N° VI/EM/025/2012.

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BIT	Banque Internationale de Tanger
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CA.sa (France)	Crédit Agricole sa. (France)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GRD	Gestion de Relation à Distance
IFRS	International Financial Reporting Standards

IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLT	Volatilité à Long Terme
VQM	Volume Quotidien Moyen
YTD	Year To Date

Sommaire

<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Directoire	9
II. Commissaires aux Comptes	10
III. Conseiller financier	18
IV. Le conseiller juridique	19
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	20
VI. Agences de Notation	20
Section II - Présentation de l'opération	21
I. Cadre réglementaire de l'opération	22
II. Objectifs de l'opération	23
III. Intentions des principaux actionnaires	23
IV. Montant de l'opération	24
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre	25
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	26
VII. Analyse des impacts de l'opération	28
VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca	29
IX. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres	29
X. Intermédiaires financiers	30
XI. Modalités de souscription	30
XII. Régime Fiscal	34
XIII. Charges relatives à l'opération	36
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	37
I. Renseignements à caractère général	38
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	40
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	45
IV. Notations	49
V. Assemblée d'actionnaires	55
VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM	57
VII. Les organes de direction	58
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	63
IX. Gouvernement d'entreprise	65
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	67
I. Historique du Crédit du Maroc	68
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	69
III. Filiales du Crédit du Maroc	75
IV. Marché bancaire marocain	87
V. Activité du Crédit du Maroc	95
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	111
VII. Moyens humains et effectifs	119
VIII. Moyens matériels	123
IX. Systèmes d'information	124
X. Stratégie de Développement du CDM	127
Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	131
I. Périmètre de consolidation	132
II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	133

III.	Analyse du bilan consolidé IFRS	147
Section VI - Evénements récents et perspectives		161
I.	Evénements récents	162
II.	Perspectives	163
III.	Comptes Consolidés prévisionnels	164
Section VII - Facteurs de risque		169
I.	Risque de taux	170
II.	Risque de change	170
III.	Risque de liquidité	171
IV.	Risque de contrepartie	171
V.	Risque Réglementaire	173
VI.	Risque Concurrentiel	173
VII.	Risque opérationnel	173
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges		176
Section IX - Règles et Principes Comptables		178
I.	Présentation	179
II.	Principes et méthodes comptables des comptes individuels	179
III.	Principes et Périmètre de consolidation	183
IV.	Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	188
Section X - Etats Financiers		202
I.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011	203
II.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010	211
III.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009	219
IV.	Comptes sociaux au 31 décembre 2011	237
V.	Comptes sociaux au 31 décembre 2010	250
VI.	Comptes sociaux au 31 décembre 2009	261
Section XI - Bulletin de souscription		278
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc		280

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme collecteur d'ordres.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011;
- Les rapports et statistiques du GPBM;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2009, 2010 et 2011;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2009, 2010 et 2011;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2009 à 2011 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.74.77
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des établissements collecteurs d'ordres
- elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Pierre Louis BOISSIERE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	Pierre-louis.boissiere@ca-cdm.ma

Le Président du Directoire, Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Pierre-Louis BOISSIERE

Président du Directoire

II. Commissaires aux Comptes

Raison sociale	Ernst & Young
Représentant légal	M. Bachir TAZI
Fonction	Associé
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.39.02.26
Adresse électronique	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013
Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Fayçal MEKOUAR
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles : Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 tels que audités par nos soins.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles : Etats de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 3.352.484 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 336.294.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 3 mai 2011

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du crédit du Maroc et ses filiales comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 5 avril 2010

Ernst & Young

Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 4.636.610 dont un bénéfice net de KMAD 310.237.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 19 mars 2012

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.864.661 dont un bénéfice net de KMAD360.808.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 15 avril 2011

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.597.782 dont un bénéfice net de KMAD 409.378.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 5 avril 2010

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

III. Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2009-2011) et consolidés en norme IFRS (2009-2011), des rapports d'activité des exercices 2009, 2010 et 2011 ainsi que la lecture des procès verbaux du Directoire, du Conseil de Surveillance et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Crédit du Maroc

M. Hicham FADILI

IV. Le conseiller juridique

Dénomination	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Jacques HUMBLÉ
Fonction	Administrateur. Responsable juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca (212) 522 -
Numéro de téléphone	31.46.18/31.29.41/31.24.07/31.50.74/31.50.95.
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	<u>jh@sfm.co.ma</u>

L'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Jacques HUMBLÉ

Administrateur

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	M. Khalid Argane
Fonction	Direction Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 79 90
Numéro de télécopieur	05 22 27 78 93
Adresse électronique	Khalid.argane@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	nicolascharnay@moodys.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Numéro de télécopieur	357 2581 7750
Adresse électronique	capital@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire, réuni en date du 16 mars 2012, a décidé de proposer au conseil de surveillance de convoquer une Assemblée Générale Mixte en vue de statuer sur la proposition de distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2011 en numéraire ou en actions ou les deux à la fois.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, tenu en date du 23 mars 2012, a proposé à l'Assemblée Générale Mixte, qu'il a convoquée pour le 04 mai 2012 une augmentation de capital social par le règlement optionnel du montant du dividende de l'exercice 2011, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre ordinaire en date du 04 mai 2012 a décidé, sur proposition du Directoire, de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2011 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte décide que dans le cadre de l'option proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire au sujet du paiement du dividende, la libération des souscriptions ne pourra être effectuée que par affectation d'un montant égal à 90 % du dividende brut fixé par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, soit de 28,8 dirhams par action.

Au cas où le montant des dividendes ne donne pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire :

- Le nombre entier d'actions immédiatement inférieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'un versement en espèces. Ce versement s'effectuera en date du paiement du dividende soit le 14 septembre 2012.
- Le nombre entier d'actions immédiatement supérieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule devra compléter sa souscription par un versement à concurrence maximum d'une action nouvelle.

L'Assemblée Générale Mixte, en conformité avec l'article 191 de la loi 17-95 sur les Sociétés Anonymes, autorise expressément le Directoire à limiter le montant de l'augmentation de capital dont il s'agit au montant des souscriptions recueillies.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale délibérant à titre Extraordinaire a chargé le Directoire de la formalisation et de la réalisation de l'augmentation de capital.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Recueillir les souscriptions et les versements ;
- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique "CREDIT DU MAROC - Augmentation du capital" ;
- Le cas échéant, limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies ;
- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, l'inscription modificative au Registre du Commerce prévus par la Loi ;
- Constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et décider la modification statutaire correspondante ;
- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes en actions du CDM, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bâle II.

III. Intentions des principaux actionnaires

A la connaissance du management de la banque, le principal actionnaire du Crédit du Maroc compte participer intégralement à l'augmentation de capital par règlement optionnel du dividende 2011 en actions CDM, objet de la présente note d'information.

a - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération ¹	
	Nombre d'actions	% du capital ²	Nombre d'action	% du capital ²
Groupe Crédit Agricole SA	6 858 759	77,03%	7 141 352	77,03%
Wafa Assurance	905 088	10,17%	942 379	10,17%
Divers actionnaires*	1 139 956	12,80%	1 186 924	12,80%
Total	8 903 803	100,00%	9 270 655	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

Source : CDM

b - Le Conseil de Surveillance

Au 30/04/2012, la composition de l'organe du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc est comme suit :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Bruno de Laage de Meux	AGO du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Buffer	AGO du 04/05/2012	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur M'hamed Sagou	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013

¹ Dans l'hypothèse où tous les actionnaires optent pour le paiement optionnel en actions CDM

² Chaque action donne droit à un seul droit de vote

Membre	Monsieur Taib Skalli	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Alain Strub	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa fonction de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

IV. Montant de l'opération

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires lèveraient l'option pour le paiement du dividende en actions CDM, cette augmentation de capital portera sur un montant global de 256 429 548 DH (prime d'émission comprise).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 366 852 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 599 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 699 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion de dividende peut varier entre 197 532 259 dirhams et 256 429 548 dirhams en fonction de la participation des actionnaires autres que l'actionnaire majoritaire.

V. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à créer	366 852 actions nouvelles
Prix de souscription	699 DH par action
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	599 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance*	1 ^{er} janvier 2012
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions et seront cotées en 1 ^{ère} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.
* Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2012 distribuables en 2013	

VI. Éléments d'appréciation des termes de l'offre

c - Éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende de l'exercice 2011 est fixé à 699 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 16 Mars 2012 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au dirham près.

Cette méthode consiste en l'évaluation par la moyenne des cours boursiers du Crédit du Maroc pondérés par les volumes. La période de calcul s'est étalée du 27 décembre 2011 au 15 mars 2012 inclus.

d - Autres éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le taux de cotation et le coefficient de liquidité sur la période de calcul soit du 27 décembre 2011 au 15 mars 2012 ressortent comme suit :

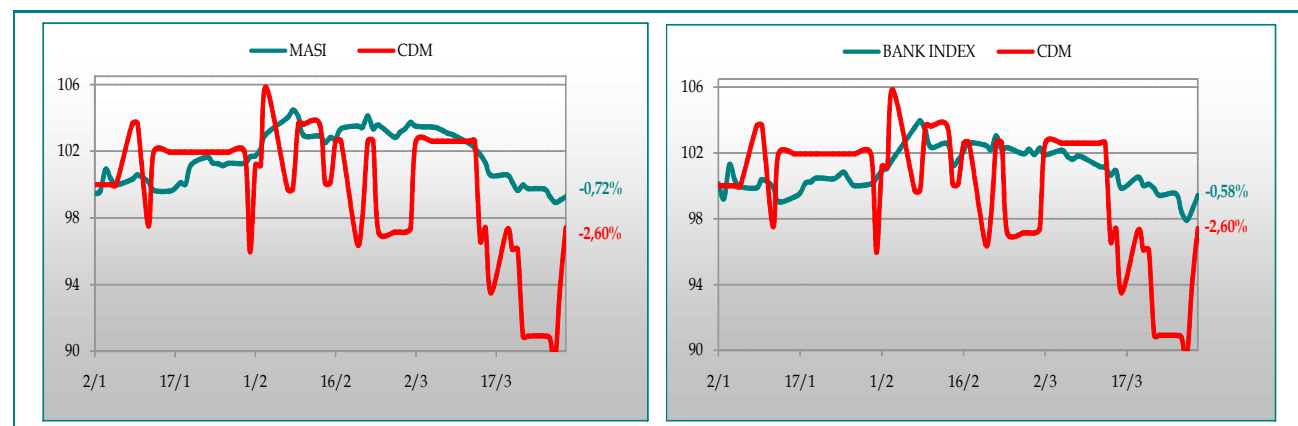
Cours du marché central	Période d'étude
Taux de cotation*	35,7%
Coefficient de liquidité**	0,10%

*Taux de cotation : Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**Coefficient de liquidité : Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital

Source : CDM Capital

L'évolution du cours CDM depuis le début de l'exercice 2012 ressort comme suit :



Source : CDM Capital

Après avoir atteint son niveau annuel le plus haut de 815,00 MAD, le 03 février 2012, le titre CDM s'est inscrit dans une spirale baissière écourtée de quelques rebonds techniques. Pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2012, la valeur bancaire clôture sur un cours de 750,00 MAD affichant ainsi une performance YTD de -2,60%. Sur cette période, le VQM de la valeur CDM se chiffre à 228,94 KMAD.

Le PER et le P/B de la valeur CDM en 2010 et 2011 ressort comme suit :

Cours du marché central	2011r	2012p
PER*	20,1	13,5
P/B**	2,2	1,9

Source : CDM Capital

(*) : PER=capitalisation / résultat net

(**) : P/B=capitalisation / capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente la moyenne des cours pondérés par les volumes et la décote par rapport au prix d'émission : 1^{er} trimestre 2012

Cours du marché central	Valeur par action (en Dh)	Décote par rapport au prix d'émission
Moyenne 3 mois	742,21	6,15%

Source : CDM Capital

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres du Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle

Cours du marché central	2009	2010	2011
Plus haut	820	940	929
Plus bas	650	650	702
Volume des transactions (KDH)	108 850,75	79 837,29	106 567,60

Source : CDM Capital

Période d'observation mensuelle

Cours du marché central	janvier 2012	février 2012	mars 2012
Plus haut	798	815	790
Plus bas	739	743	690
Volume des transactions (KDH)	798,60	228,95	13 395,51

Source : CDM Capital

VII. Analyse des impacts de l'opération

a - Fonds Propres avant et après opération

L'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres du Crédit du Maroc est repris dans le tableau suivant:

	Nombre d'actions	Capital social (en Dh)	Prime d'émission (en Dh)	Fonds Propres* (en Dh)
Situation avant l'opération	8 903 803	890 380 300		3 109 240 300
Incidence de l'opération	366 852	36 685 200	219 744 348	256 429 548
Situation après l'opération	9 270 655	927 065 500	219 744 348	3 365 669 848
Dettes subordonnées				1 527 370 000
Total des fonds propres et assimilés				4 893 039 848

Source : CDM

* En cas de conversion des dividendes de la totalité des actionnaires

b - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération ³	
	Nombre d'actions	% du capital ⁴	Nombre d'actions	% du capital ²
Groupe Crédit Agricole SA	6 858 759	77,03%	7 141 352	77,03%
Wafa Assurance	905 088	10,17%	942 379	10,17%
Divers actionnaires*	1 139 956	12,80%	1 186 924	12,80%
Total	8 903 803	100,00%	9 270 655	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

L'affectation est effectuée sur la base de la participation de tous les actionnaires à l'augmentation de capital.

Source : CDM

³ Dans l'hypothèse où l'ensemble des actionnaires opte pour le paiement optionnel en actions CDM

⁴ Chaque action donne droit à un seul droit de vote

VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapas	Délai au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération par la Bourse de Casablanca	25/06/2012
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	25/06/2012
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	25/06/2012
5	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de paiement, à la purge du carnets d'ordres et à l'ajustement du cours de la valeur	27/06/2012
6	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux caractéristiques de cotation des actions nouvelles et du calendrier de l'opération	27/06/2012
7	Publication par l'émetteur de l'avis relatif à l'émission d'actions nouvelles dans une notice publiée au Bulletin Officiel.	28/06/2012
8	Publication par l'émetteur de l'avis relatif à l'émission d'actions nouvelles dans un journal d'annonces légales.	28/06/2012
9	Publication par l'émetteur de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	28/06/2012
10	Détachement des dividendes/Ajustement des caractéristiques de cotation de la valeur et purge du carnet d'ordre	04/07/2012
11	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes de 2011 en actions	09/07/2012
12	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes de 2011 en actions	06/08/2012
13	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital par conversion des dividendes de 2011 en actions	13/08/2012
14	- Réception par la Bourse de Casablanca du procès verbal de la réunion de l'instance ayant ratifié l'augmentation du capital	15/08/2012
	- Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'augmentation de capital	15/08/2012
15	- Règlement livraison	24/08/2012
16	- Admission des nouveaux titres et enregistrement de l'augmentation du capital	27/08/2012
	- Publication des résultats de l'augmentation de capital	27/08/2012
17	Paiement du dividende	14/09/2012

IX. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres

Code Valeur	3 600

Ticker	CDM
Libellé	CDM
Mode de cotation	Fixings (plusieurs fixings par jour)
Nombre maximum d'actions	366 852
Prix	699 dirhams
Date de première cotation	27 août 2012

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme centralisateur de l'option de conversion de dividendes en nouvelles actions Crédit du Maroc	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Collecteur des ordres de souscription	Chaque souscripteur devra s'adresser à son dépositaire	-
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

XI. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2011 en actions nouvelles CDM sera ouverte auprès du CDM, organisme centralisateur, et des collecteurs d'ordres de conversion des dividendes 2011, du 09 juillet 2012 au 06 août 2012 inclus.

A l'expiration de ce délai, et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

b - Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires du Crédit du Maroc avant la date de détachement des dividendes de l'exercice 2011, prévu le 4 juillet 2012.

c - Remise des Bulletins de souscription

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres, du 09 juillet 2012 au 06 août 2012 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende 2011.

d - Identification des souscripteurs

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes

2011 suffisants pour pouvoir les convertir en actions. A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le coordinateur global concerné
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion.

e - Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2011 en actions nouvelles du Crédit du Maroc). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions CDM, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur en

question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;

- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

f - Modalités de souscription et de traitement des ordres

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur dépositaire titre.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

L'organisme centralisateur, ainsi que tout organisme habilité à collecter les souscriptions, doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes 2011 suffisants lui ouvrant la souscription.

g - Traitement des rompus

Au cas où le montant des dividendes ne donne pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire :

- Le nombre entier d'actions immédiatement inférieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'un versement en espèces. Ce versement s'effectuera en date du paiement du dividende soit le 14 septembre 2012.
- Le nombre entier d'actions immédiatement supérieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule devra compléter sa souscription par un versement à concurrence maximum d'une action nouvelle.

h - Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

▪ Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera auprès des dépositaires habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis au centralisateur au plus tard le 06 août 2012 à 18h00.

En l'absence d'option et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement à partir du 14 septembre 2012.

- **Couverture des souscriptions et inscription en compte des nouveaux titres**

CDM est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles.

Les versements correspondant au complément des souscriptions à la présente augmentation de capital devront être réalisés en versement complémentaire et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

CDM, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé «Crédit du Maroc - Augmentation de capital CDM» et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

- **Enregistrement de l'opération**

CDM Capital est chargé de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca en date du 27 août 2012.

- **Modalités de publication des résultats de l'opération**

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 27 août 2012.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - Actionnaires personnes physiques résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions cotées sont soumis à l'IR au taux de 15%. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ Imposition de dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IR.

b - Actionnaires personnes morales résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés.

- **Imposition de dividendes**

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis au dit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

c - Actionnaires personnes physiques non résidentes

- **Imposition des profits de cession**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

- **Imposition de dividendes**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

d - Actionnaires personnes morales non résidentes

- **Imposition des profits de cession**

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

- **Imposition de dividendes**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 1,09% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux
- Le conseil juridique ;
- La communication ;
- Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer : ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

**Capital Social au
31/12/2011 :**

Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 890 380 300 DH.

**Textes réglementaires et
législatifs applicables à
l'émetteur :**

Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :

- ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2011, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 890 380 300 Dh et est entièrement libéré. Il est composé de 8 903 803 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social de CDM sur les cinq dernières années

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par (émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009)	833 817 600 Dh	100 Dh*	314 639	865 281 500 Dh	95,77%

*Le prix d'émission est de 703 Dh par action soit une prime d'émission de 603 DH par action

Source : CDM

En 2011, le Crédit du Maroc a procédé de nouveau à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le capital social passe de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)	Taux de participation
2011	Augmentation de capital en numéraire par (émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010)	865 281 500 Dh	100 Dh*	250 988	890 380 300 Dh	87,02%

*Le prix d'émission est de 810 Dh par action soit une prime d'émission de 710 DH par action

Source : CDM

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2008, 2009, 2010 et 2011 se présente comme suit:

Actionnaires*	2008		2009		2010		2011	
	Nb** D'actions	Nb** D'actions	Nb** D'actions	Nb** D'actions	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	4 389 555	52,64%	6 392 046	76,66%	6 637 508	76,71%	6 858 759	77,03%

Wafa Assurance	2 602 791	31,22%	839 654	10,07%	875 892	10,12%	905 088	10,17%
CNIA Assurance	-	-	276 827	3,32%	-	-	-	-
Divers actionnaires	1 345 830	16,14%	829 649	9,95%	1 139 415	13,17%	1 139 956	12,80%
Total	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%	8 652 815	100,0%	8 903 803	100,0%

Source : CDM

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%⁵ supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,71%.
- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.
- Durant le 2ème semestre 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.
- Durant le 2ème semestre 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,03% des droits de vote contre 76,71% à fin 2010, Wafa Assurance ressort avec 10,17% des droits de vote contre 10,12% à fin 2010.

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	20,1 Milliards Euros	20,8 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	1,3 Milliards Euros	-1,47 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	45,7 Milliards Euros	42,8 Milliards Euros

² Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

Actionnariat	SAS Rue La Boétie : 55,86%	SAS Rue La Boétie : 56,2%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 40,15%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 38,7%
	Salariés (FCPE) : 4,59%	Salariés (FCPE) : 4,8%
	Auto-contrôle : 0,39%	Auto-contrôle : 0,3%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	31 décembre 2010	31 décembre 2011
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	2,89 Milliards Dirhams	3,46 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	4,50 Milliards Dirhams	5,28 Milliards Dirhams
Résultat net	723,94 Millions Dirhams	810 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain :	Omnium de Gestion Marocain :
	79,29%	79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Sources : www.map.ma / www.casablanca.bourse.com

d - Autocontrôle

Au 31 décembre 2011, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits

franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuil de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2009	2010	2011
Résultat net (en Kdh)	409 378	360 808	310 237
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Kdh)	250 145	259 584	284 922
Nombre d'actions	8 338 176	8 652 815	8 903 803
Résultat net par action (en Dh)	49	42	35
Dividende par action (en Dh)	30	30	32
Taux de distribution*	61%	72%	91,8%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source: CDM

En 2009, le Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 30 dirhams par action soit un taux de distribution de 61%.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc a procédé à la distribution d'un dividende brut de 30 dirhams par action proposé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2011. Le taux de distribution est ressorti à 72 %.

Pour ce qui est de l'exercice 2011, l'assemblée générale du 4 mai 2012 a proposé la distribution d'un dividende de 32 dirhams par action, soit un taux de distribution de 91,8%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 décembre 2011 :

Cours le plus haut (en Dh)	929	Nbre de jours de bourse	252
Cours le plus bas (en Dh)	702	Taux de cotation ⁶	41,27%
Cours moyen pondéré (en Dh)	846,16	VLT	29,0%
Coefficient de liquidité ⁷	1,41%	VCT	37,9%

Source: CDM

VLT=Volatilité Long Terme = $\text{racine}(252) * \text{racine}((\text{somme des rendements})^2 / (252-1))$

VCT=Volatilité Court Terme = $\text{racine}(252) * \text{racine}((\text{somme des rendements})^2 / (62-1))$

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 :

Evolution mensuelle	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11
Cours le plus haut	910	929	925	888	867	888
Cours le plus bas	890	900	850	850	807	811
Cours moyen pondéré	901,4	914,8	890,8	824,8	851,1	814,6
Nombre de titres échangés	19 771	15 763	20 644	7 146	356	34 468
Nombre de jours traités	8	11	13	8	7	13

Evolution mensuelle	juillet-11	août-11	sep-11	oct-11	nov-11	déc-11
Cours le plus haut	840	798	799	746	764	819
Cours le plus bas	761	750	705	702	715	770
Cours moyen pondéré	809,6	776,5	756,4	725,93	739,1	781,2
Nombre de titres échangés	2 192	3 106	1 454	533	845	19 665
Nombre de jours traités	6	5	11	5	8	9

Source: CDM Capital

⁶ Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période.

⁷ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2011.

b - Caractéristiques des titres de créances émis par CDM

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificat de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards MAD en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 16 avril 2012, l'encours certificats de dépôts émis par CDM atteint 6 240 000 000 dirhams.

	Nbre bons	NOMINAL GLOBAL	Maturité	Taux en %	Date d'émission	Date de jouissance	Date d'échéance
CD CDM	700	70 000 000	30 mois	4,20%	09/12/2009	09/12/2009	28/05/2012
CD CDM	2500	250 000 000	3 ANS	4,35%	07/01/2010	07/01/2010	07/01/2013
CD CDM	2000	200 000 000	4 ANS	4,15%	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2014
CD CDM	150	15 000 000	3 ANS	4,10%	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2013
CD CDM	1100	110 000 000	3 ANS	4,25%	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2013
CD CDM	2500	250 000 000	4 ANS	4,35%	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2014
CD CDM	2300	230 000 000	2 ANS	4,12%	26/04/2010	26/04/2010	26/04/2012
CD CDM	350	35 000 000	2 ANS	4,10%	29/04/2010	29/04/2010	29/04/2012
CD CDM	300	30 000 000	4 ANS	4,20%	31/05/2010	31/05/2010	31/05/2014
CD CDM	4000	400 000 000	2 ANS	4,08%	01/07/2010	01/07/2010	01/07/2012
CD CDM	500	50 000 000	731 J	4,15%	29/07/2010	29/07/2010	28/07/2012
CD CDM	5000	500 000 000	735 J	4,25%	27/09/2010	27/09/2010	01/10/2012
CD CDM	5000	500 000 000	765 J	4,25%	28/09/2010	28/09/2010	01/11/2012
CD CDM	1000	100 000 000	24 MOIS	4,20%	01/10/2010	01/10/2010	01/10/2012
CD CDM	3000	300 000 000	2 ANS	4%	11/11/2010	11/11/2010	11/11/2012
CD CDM	150	15 000 000	2 ANS	4,10%	28/12/2010	28/12/2010	28/12/2012
CD CDM	1000	100 000 000	2 ANS	4,15%	18/02/2011	18/02/2011	18/02/2013
CD CDM	1000	100 000 000	2 ANS	4,07%	30/06/2011	30/06/2011	30/06/2013
CD CDM	5000	500 000 000	2 ANS	4,05%	29/07/2011	29/07/2011	29/07/2013
CD CDM	2500	250 000 000	2 ANS	4,10%	30/09/2011	30/09/2011	30/09/2013
CD CDM	500	50 000 000	4 ANS	4,35%	31/10/2011	31/10/2011	31/10/2015
CD CDM	4000	400 000 000	2 ANS	4,30%	30/11/2011	30/11/2011	30/11/2013
CD CDM	4000	400 000 000	3 ANS	4,40%	30/11/2011	30/11/2011	30/11/2014
CD CDM	5500	550 000 000	5 ANS	4,21%	30/11/2011	30/11/2011	30/11/2016
CD CDM	5000	500 000 000	5 ANS	4,16%	28/02/2012	02/02/2012	28/02/2017
CD CDM	3350	335 000 000	5 ANS	4,17%	30/03/2012	30/03/2012	30/03/2017
Encours au 16/04/2012		6 240 000 000					

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par CDM

2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 MAD. Le montant servi s'élève à 500 000 000 MAD.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 600 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 400 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 MAD. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 MAD.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

d - Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

Le Crédit du Maroc a eu recours à 2 programmes de rachat en 2005 et 2007 dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'objectif des programmes de rachat par le Crédit du Maroc de ses propres actions est de :

- Contribuer à assurer la liquidité de l'action du Crédit du Maroc sur la place boursière de Casablanca par l'achat et la vente du titre en fonction de la situation du marché ;
- Régulariser le cours de l'action par des interventions en contre tendance des variations excessives du cours du marché.

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par CDM :

Programmes de rachat	2005	2007
Prix maximum à l'achat	550 Dh / action	1 250 Dh / action ⁸
Prix minimum à la vente	340 Dh / action	700 Dh / action ⁹
Nombre maximum d'actions à détenir	416 908 actions, soit 5% du capital	416 908 actions, soit 5% du capital
somme maximale à engager	229 299 400 Dh	521 135 000 Dh
Durée du programme	18 mois	12 mois
Calendrier du rachat	du 9/05/2005 au 09/11/2006	du 11/05/2007 au 10/05/2008

Source: CDM

⁸ Prix maximum à l'achat et à la vente

⁹ Prix minimum à l'achat et à la vente

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Capital Intelligence Ltd

Avril 2011

<u>NOTES</u>				<u>ELEMENTS FINANCIERS</u>				
	Actuelle	Précédente	Dernier changement	USD (millions) MAD (millions)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Souveraine								
Long terme :	BBB-	BB+	Oct. 07	Total actif	5 384	44 368	41 795	38 133
Court terme :	A3	B	Oct. 07	Créances nettes	3 896	32 099	32 212	28 290
Perspectives	Stable			Total dépôts*	4 835	39 843	37 581	34 049
				Capitaux propres	469	3 865	3 533	3 349
				Résultat brut	236	1 943	1 855	1 681
Devise étrangère				Résultat net	44	361	409	361
Long terme :	BBB-	BB+	Nov. 07	Taux de change : USD/MAD		8,240	8,100	8,098
Court terme :	A3	B	Nov. 07	*Clientèle + Interbancaire %				
						2010	2009	2008
Solidité financière	BBB-	BB+	Août 05	Prêts en défaut				
				/ Créances brutes		7,49	5,07	4,34
Soutien	2	3	Fév. 04	Provisions pour pertes sur créances				
				/ Créances en souffrance		68,19	76,05	85,63
				Ratio d'adéquation des fonds propres		11,41	11,05	10,96
Perspectives				Créances nettes / Fonds stables		75,77	81,65	78,18
Devise étrangère	Stable	Positive	Août 05	Différentiel d'intérêt		3,90	3,85	4,16
Solidité financière	Négative	Stable	Avr. 11	Coefficient d'exploitation		52,03	52,12	53,12
				Rendement des actifs moyens		0,84	1,02	1,02

FACTEURS DE NOTATION

Favorables

- Majorité détenue par Crédit Agricole. SA avec représentation au Conseil de Surveillance et dans l'équipe de direction
- Position de liquidité saine
- Franchise bancaire saine au niveau national, avec croissance du portefeuille de détail

Défavorables

- Forte croissance des prêts en défaut en 2010, avec un capital limité par la différence entre les prêts en défaut et les provisions
- Rentabilité modeste en baisse en 2010, en partie due aux importantes reprises de 2009. La rentabilité de CDM est similaire ou plus élevée que la moyenne du secteur.

Justification de la notation

Le profil financier général du Crédit du Maroc a subi quelques pressions liées à une hausse significative des prêts en défaut en 2010, année au cours de laquelle la Banque a connu une dégradation de son portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La nécessité d'un provisionnement supplémentaire a impacté sur la rentabilité, qui se situe à un niveau modeste. La couverture par les provisions a baissé, mais reste adéquate. La rentabilité en 2011 devrait rester modérée, en raison d'une croissance plus faible des actifs de crédit.

La banque a un profil de liquidité et de financement adéquat. Les actifs liquides sont sains et le financement est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle de détail nationale. L'expansion des dépôts, notamment des dépôts à faibles coûts en termes absolus, qui a été menée l'année dernière, associée à la chute des taux du marché, a bénéficié aux marges.

Malgré une moindre qualité des actifs et des rendements plus faibles en 2010, les notes en devise étrangère de CDM se maintiennent à BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. La note de solidité financière est confirmée à BBB-, mais la perspective pour cette note est abaissée à négative, en raison de la dégradation de la qualité des actifs de crédit. Les notes pourraient être révisées à la baisse, si la dégradation de la qualité des actifs n'est pas stabilisée ou inversée. La note de soutien est maintenue à 2, reflétant la détention d'une participation majoritaire par Crédit Agricole S.A.

Perspectives

CDM doit aborder la question de l'augmentation rapide des prêts en défaut enregistrée sur les deux derniers exercices, notamment la hausse en 2010. L'action de la direction a porté sur la limitation de la croissance des prêts et, plus précisément, sur la réduction de son exposition au secteur des grandes entreprises et le renforcement du système de gestion des risques. La hausse des prêts en défaut a entraîné une forte augmentation de la dotation aux provisions qui, à son tour, a impacté sur les rendements de la Banque. Cette dernière pourrait rester sous pression, en raison de la nécessité de se centrer sur la qualité des actifs et notamment de limiter l'expansion du crédit.

Extrait traduit du rapport de Notation de Moody's

Paris, 02 août 2011

Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's maintient une note de D pour la solidité financière (BFSR) de Crédit du Maroc (« CdM »), qui correspond à Ba2 sur le long terme. Cette note est justifiée par les performances financières satisfaisantes et l'implantation de longue date de la banque au Maroc. Elle est limitée par (i) la forte concentration des prêts aux entreprises ; (ii) l'accroissement des pressions concurrentielles au Maroc ; (iii) l'absence de diversification opérationnelle et géographique des recettes de la banque. La note reflète également le transfert de savoir-faire et d'expertise commerciale que CdM reçoit de sa banque mère, Crédit Agricole S.A. (CASA).

La note de Baa2 pour les dépôts en monnaie locale à long terme correspond à un relèvement de trois crans par rapport à la note intrinsèque de Ba2 pour la banque. Elle est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société mère CASA (actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique en cas de besoin, compte tenu du solide historique de soutien apporté aux banques locales par le Maroc..

Facteurs de notation

- Enseigne bancaire établie de longue date au Maroc.
- Actionnaire étranger majoritaire assurant le transfert de savoir-faire et soutenant l'origination et le financement des affaires.
- Accès aux capitaux des actionnaires principaux, en cas de besoin.
- Concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque, mais qui devrait baisser progressivement à moyen terme.
- Intensification de la concurrence nationale, qui pourrait affecter la rentabilité.
- Affaiblissement de la qualité des actifs après une croissance rapide des prêts dans les dernières années.

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Facteur 1 : valeur de l'enseigne

Tendance : amélioration

CdM est la cinquième banque privée du Maroc et la sixième du pays, toutes banques confondues. Il détient environ 5 % du total des actifs bancaires dans un système bancaire concentré. Il bénéficie d'une enseigne nationale établie de longue date (créée dans les années 1920), notamment dans la banque d'entreprises et la banque de particuliers.

Depuis quelques années, la banque poursuit une stratégie de croissance des parts de marché, mettant l'accent sur les prêts immobiliers. Cependant, deux tiers des prêts étant traditionnellement tournés vers les clients entreprises, la banque d'entreprises demeure le principal moteur de la croissance des prêts.

Détenant une part de marché proche de 7 % en prêts aux particuliers et de 6 % en prêts aux entreprises, CdM maintient sa compétitivité par rapport à d'autres banques plus grandes et plus établies. Il bénéficie d'une bonne recommandation auprès de la clientèle grâce à sa société mère, notamment par le biais du réseau de CASA en France, qui peut attirer la communauté marocaine expatriée. Sur le plan de l'exploitation, le groupe français met également à sa disposition un savoir-faire dans les métiers spécialisés, tels que la banque d'investissement, le crédit à la consommation et des produits de trésorerie plus sophistiqués, ce qui représente un avantage compétitif évident par rapport aux autres banques marocaines disposant d'un accès limité à l'expertise étrangère.

La note de la banque pour la valeur de l'enseigne est de D..

Facteur 2 : positionnement par rapport au risque

Tendance : amélioration

Comme les autres banques marocaines, CdM a un positionnement par rapport au risque limité par une transparence financière tout juste suffisante (bien qu'en amélioration depuis l'adoption des IFRS), des cadres de gestion du risque encore en développement et des concentrations d'emprunteurs relativement fortes.

Le niveau de l'information financière s'est nettement amélioré ces dernières années, en particulier avec l'adoption des IFRS en 2008 et la publication de résultats consolidés complets. Nous notons toutefois que des améliorations sont encore possibles, notamment en ce qui concerne l'information sur le risque de concentration, la gestion du capital, les tests de résistance et autres rubriques figurant dans les rapports annuels des banques internationales.

Pour la gestion du risque de crédit, la banque a durci ses règles d'approbation des crédits et amélioré sa culture globale du risque, avec l'aide de CASA. Il s'en est suivi des politiques de provisionnement plus prudentes et des pratiques de recouvrement plus efficaces. Cependant, les cadres de gestion du risque sont encore en cours d'établissement et doivent être testés dans un environnement plus difficile.

Les concentrations d'emprunteurs sur une partie liée et une seule signature sont des limitations objectives dans notre évaluation globale du positionnement de CdM par rapport au risque, puisque les 20 premières expositions aux entreprises représentent environ 265 % des fonds propres durs. Bien que l'exposition aux parties liées soit également élevée, avec plus de 50 % des fonds propres durs, elle concerne la société mère, financièrement plus résistante, et ne constitue pas une source de préoccupation.

La note de D- reflète l'opinion de Moody's sur le positionnement de la banque par rapport au risque.

Facteur 3 : Contexte opérationnel

Ce facteur est également commun à toutes les banques au Maroc. Le sous-facteur de la stabilité économique rend compte de la volatilité économique du pays en fonction de l'écart type du taux de croissance du PIB nominal sur les vingt dernières années. L'indice d'intégrité et de corruption est fondé sur les données de la Banque mondiale, qui classe environ 200 pays du monde entier. Le sous-facteur du système judiciaire découle de l'évaluation par Moody's de l'exercice du pouvoir judiciaire au Maroc.

Moody's attribue une note de D au contexte opérationnel.

Facteur 5 : Rentabilité

Tendance : Neutre

En 2010, CdM a enregistré un résultat net de 360 millions MAD, en baisse de 12 % sur une année glissante, ce qui correspond à un faible ratio résultat net / actifs moyens pondérés des risques de 0,87 % (puisque CdM ne présente pas ses actifs moyens pondérés des risques dans ses états financiers, nous utilisons les calculs par Moody's des actifs

moyens pondérés des risques pour obtenir ce ratio).

Ces trois dernières années, le ratio résultat net / actifs moyens pondérés des risques a baissé régulièrement de 1,15 % en 2008 à 0,84 % en 2010, tandis que le ratio résultat avant provisionnement / actifs moyens pondérés des risques est resté stable à environ 2,15 %, un niveau plus élevé que celui des autres banques marocaines. Étant donné l'accroissement des pressions sur la qualité des actifs en 2010, la banque a comptabilisé des dotations aux provisions assez importantes, qui ont réduit la rentabilité nette. Pour 2011, nous prévoyons une rentabilité avant provisionnement stable, puisque la croissance des prêts est restée modérée ces 12 à 18 derniers mois. Nous pensons que les charges de dépréciation d'actifs resteront élevées, car l'environnement opérationnel au Maroc est encore volatil. Dans ce contexte, nous ne prévoyons pas une croissance importante du résultat net en 2011.

CdM affiche des marges nettes d'intérêt relativement élevées, qui s'établissent à 3,5 %. En développant son activité de dépôts, la banque a réussi à financer 76 % de ses actifs par les dépôts des particuliers, dont une grande partie sont des comptes courants non rémunérés. En ce qui concerne les actifs, la banque a poursuivi l'expansion de ses produits de détail, qui tendent à générer des marges plus importantes, notamment dans le secteur des prêts immobiliers, où CdM est leader au Maroc. Bien que les frais et commissions aient continué de croître, ils restent une source secondaire de recettes.

Après plusieurs années d'investissement coûteux dans les agences, les charges d'exploitation se sont stabilisées. Étant donné que le projet de développement des agences arrive à son terme, nous ne prévoyons pas d'augmentation significative des charges d'exploitation.

Les dotations aux provisions ont presque doublé en 2010, passant de 235 millions MAD en 2009 à 447 millions MAD en 2010. L'ensemble de l'économie marocaine souffrant de la récession européenne de 2009, l'environnement opérationnel s'est dégradé pour les banques marocaines et les pressions sur la qualité des actifs se sont accentuées. En 2011, nous prévoyons que les dotations aux provisions resteront élevées, en raison de la croissance économique limitée au Maroc.

Les ratios de rentabilité ajustés (moyenne sur trois ans) donnent une note de C pour la rentabilité.

Facteur 6 : Liquidité

Tendance : Neutre

La position de liquidité de CdM s'est améliorée en 2010, après plusieurs années de resserrement progressif. Si le ratio créances nettes / dépôts est passé de 58 % en 2005 à 105 % en 2009, la tendance s'est inversée à 95 % en décembre 2010. Bien que la banque maintienne sa stratégie à long terme d'accroissement des parts de marché, elle n'a pas augmenté son portefeuille de prêts en 2010. Cependant, sa capacité à collecter les dépôts des particuliers reste élevée (en hausse de 10 % sur une année glissante). Avec la reprise de la croissance des prêts, nous prévoyons un nouveau resserrement de la liquidité.

CdM affiche environ 25 % d'actifs liquides sur son bilan, ce qui nous semble adéquat dans le contexte actuel d'augmentation de l'asymétrie des échéances. Étant donné que la banque a élargi son offre pour les particuliers, et notamment son portefeuille de prêts immobiliers, les durées de prêt se sont sensiblement allongées. Parallèlement, la plupart des dépôts dans le pays restent à très court terme.

Nous notons également que la banque centrale (Bank Al-Maghrib, « BAM ») exige des banques marocaines qu'elles maintiennent leur ratio actifs liquides / passifs à court terme au-dessus de 100 %. Pour estimer les passifs à court terme, BAM reconnaît une mesure de la stabilité des dépôts. Plus précisément, elle prescrit les pourcentages des différents types de dépôts que les banques doivent considérer comme étant à court terme (dénominateur du ratio de liquidité). De ce point de vue, le ratio de liquidité réglementaire de CdM a toujours été supérieur aux 100 % édictés par la réglementation de BAM.

La note attribuée pour la liquidité est de C.

Facteur 7: Adéquation des fonds propres

Tendance : neutre

Bien que la capitalisation de CdM soit comparable à celle des autres banques marocaines, elle est moins élevée que celle des autres banques mondiales présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles. Le ratio d'adéquation des fonds propres Bâle II est de 11,4 % en juin 2010, conformément à l'exigence minimale de 10 % imposée par la banque centrale. Le ratio de fonds propres durs Tier I moyen sur trois ans de 5,8 % a été calculé par Moody's après pondération du risque des titres de la dette marocaine à 100 %, selon l'approche adoptée pour toutes les banques notées au Maroc.

Notre évaluation de l'adéquation des fonds propres de la banque prend en compte la plus grande souplesse financière de CdM par rapport aux autres banques marocaines locales, puisque ses actionnaires sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir ses projets d'expansion ou lui venir en aide, si nécessaire. L'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 500 millions MAD en mars 2011 a atténué la pression croissante sur les fonds propres réglementaires.

La note attribuée de C est conforme à notre opinion concernant ce facteur sur l'adéquation des fonds propres de CdM..

Facteur 8 : Efficience

Tendance : neutre

Avec un coefficient d'exploitation de 54 % en 2010, CdM affiche des indicateurs d'efficience comparables à ceux des autres banques locales et mondiales. Après l'ouverture de 30 nouveaux points de vente et l'embauche de 300 personnes en 2010, la banque poursuit son expansion. Nous pensons que ses efforts porteront des fruits à l'avenir, sous la forme d'une accélération des volumes, notamment sur le segment de la banque de détail.

CdM affiche une note de B pour l'efficience.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (passant de plus de 10 % en 2005 à 4,5 % en 2009), grâce à la croissance du portefeuille de prêts, à l'amélioration de la maîtrise du risque et aux perspectives économiques favorables pour les entreprises et les ménages marocains.

Cependant, cette tendance s'est inversée en 2010, avec une croissance de 48 % des créances en souffrance, qui se sont établies à 6,7 % des créances brutes, reflétant des conditions économiques moins favorables pendant cette période au Maroc, ainsi que la saisonnalité du portefeuille de prêts, après plusieurs années de croissance solide.

À l'avenir, la principale menace pesant sur la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine en général, dépendante de cycles économiques marqués, d'un nombre limité de secteurs clés, de l'appétit des investisseurs étrangers et de l'impact indirect des performances du secteur agricole. Parallèlement, nous restons réservés quant à la qualité des informations financières disponibles sur la clientèle au Maroc ; la croissance du crédit aux particuliers notamment doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts non saisonnalisés.

La note de la banque pour la qualité des actifs est de D.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution.

Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du CDM, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées générales extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM

L'article 15 des statuts du CDM stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 30/04/2012, sont :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Bruno de Laage de Meux	AGO du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet	AGO du 04/05/2012	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur M'hamed Sagou	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Taib Skalli	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Monsieur Alain Strub	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa fonction de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du CDM stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire sont convoqués d'office aux réunions bimensuelles. Ils peuvent être cependant convoqués à tout moment si la situation l'exige.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc au 30/04/2012 sont:

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Pierre-Louis BOISSIERE	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDJ	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Adnane EL GUEDDARI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Michel ZANATTA	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire au 30/04/2012 se présentent comme suit :

Entité	Fonction	Date de nomination	Echéance du mandat
CDM Leasing	Président du Conseil de Surveillance	AGO du 10/09/07	AGO statuant sur les comptes 2011
CDM Capital	Président du Conseil de Surveillance	AGO du 28/03/08	AGO statuant sur les comptes 2013
CDM Patrimoine	Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes 2012
SIFIM	Représentant permanent du CDM, administrateur	AGO du 30/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2011
BIT	Représentant permanent du CDM, administrateur	07/05/2012	AGO statuant sur les comptes 2013

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité Exécutif Restreint

Le comité Exécutif Restreint a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc en 2009. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité exécutif restreint est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Pierre Louis BOISSIERE	Président du Directoire	2007
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2007
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation	2009
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Stratégie & Finance et Secrétariat Général	2009
Michel ZANATTA	Directeur Général Adjoint chargé de la banque de réseau et de détail	2011
Alain PATARINI	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques & Contrôles Permanents	2009
Vincent RIBEREAU GAYON	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement.	2009

Source : Crédit du Maroc

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité Exécutif Restreint et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Banque d'Investissement	2007
Samir KHAMLI	Directeur Service à la Clientèle & Flux	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur de la Relation Clientèle Entreprise	2007
Nadia YAZID	Directeur des Engagements	2009
Brahim ZEKHNINI	Directeur Systèmes d'Information Groupe	2009

Source : Crédit du Maroc

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, notamment :

- **Le comité de crédits :**

- Composition : Les membres du Directoire, les directeurs des marchés (BFI et BRD) et le directeur des engagements :
- Mission : Statuer sur les demandes de crédit présentées par les lignes commerciales.

- **Le comité des Ressources Humaines :**

- Composition : Les membres du Directoire et le directeur des ressources humaines groupe.
- Mission : Prendre les décisions relatives à tous les aspects de la gestion des ressources humaines (Nominations, Augmentations, Budgets de recrutements, les grands programmes de formation,...)

- **Le comité ALM :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le Directeur de la Stratégie et Finance, le Directeur financier et les directeurs des marchés.
- Mission : Appréhender les risques de liquidité de taux auxquels la banque est exposée et prendre les décisions sur les actions à entreprendre pour couvrir ces risques.

- **Le comité marchés :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable de la salle des marchés, le trésorier et le directeur de la stratégie et finance
- Mission : Suivre les activités de marchés et les risques que celles-ci induisent pour la banque.

- **Le comité de Contrôle Interne :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le responsable des risques opérationnels et de la conformité et l'Auditeur Interne.
- Mission : Surveiller le dispositif de Contrôle Interne de la banque au regard des dispositions légales et des normes du groupe d'appartenance et prendre les décisions nécessaires à l'évolution de ce dispositif.

- **Le comité NAP :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable des risques opérationnels et de la conformité, le directeur du développement marketing Retail, le directeur stratégie et Finance et le directeur finances groupe.
- Mission : Appréhender les risques liés au lancement d'une nouvelle activité ou nouveau produit.

- **Le comité Système d'information :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le directeur de l'Industrialisation et le responsable de l'organisation des systèmes d'information groupe.
- Mission : Décider des projets nécessaires au développement du système d'information et définir les priorités de lancement de chaque projet.

Les membres du Directoire sont membres des Comités spécialisés. La présence des deux membres du Directoire n'est cependant pas nécessaire pour tous les Comités.

Ces comités disposent de leurs propres règlements intérieurs.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

▪ **Le Comité d'Audit :**

- Composition : Mr Raymond Bert en tant que président du comité, Mr Ismail Fassi-Fihri et Mr Taieb Skalli en tant que membres de ce comité
- Mission
 - Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
 - Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôle.
 - Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en oeuvre des actions correctives.

▪ **Le comité de Rémunération**

- Composition : Mr Marc Oppenheim en tant que président du comité, Mr Raymond Bert et Mr Ismail Fassi-Fihri en tant que membres de ce comité.
- Mission
 - Proposer les rémunérations du Conseil de surveillance
 - Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
 - Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
 - Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
 - Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
 - Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

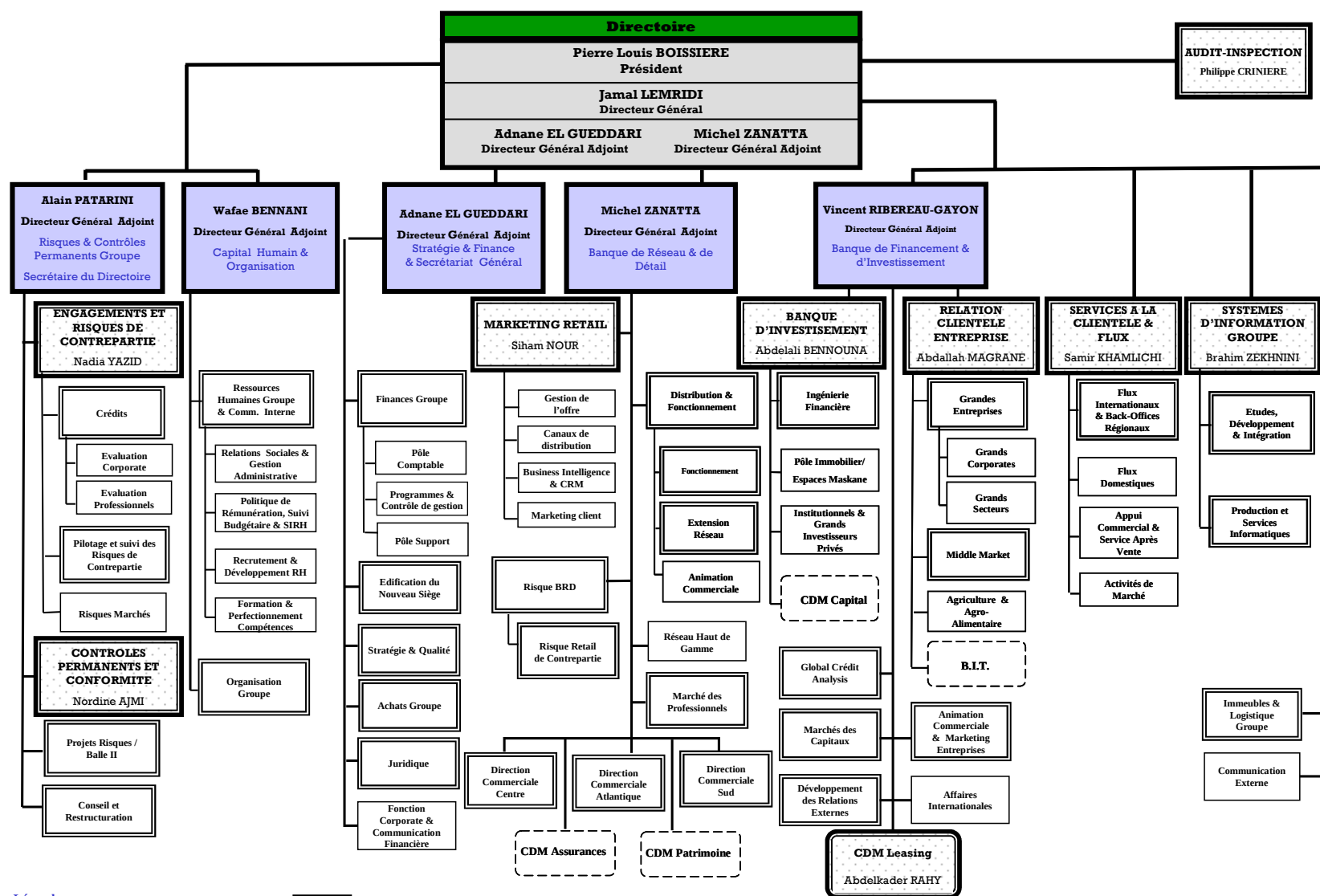
e - Le Secrétariat du Directoire

Le secrétariat du Directoire est en charge des tâches suivantes :

- Etablissement de l'ordre du jour des réunions ;
- Tenue des relevés de décisions hebdomadaires ;
- Tenue des copies des dossiers de base ayant servi aux décisions prises ;
- Relais des décisions du Directoire vers les Directions concernées ;
- Tenue des procès-verbaux mensuels à consigner sur le registre spécial coté et paraphé par le greffier du Tribunal.

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 30/03/2012 :



Légende: Comité Direction Générale Comité Exécutif Comité de Direction Filiale, membre du comité de direction

30 mars 2012

VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Pierre- Louis BOISSIERE : Président du Directoire (53 ans)

M. Pierre-Louis Boissière, Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion (1983), a démarré sa carrière au Crédit Lyonnais en 1983 en tant que Fondé de Pouvoir, à l'agence centrale de Paris. En 1989, il a pris la direction du groupe européen à New York, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

De retour en France en 1994, M. Pierre-Louis BOISSIERE est promu directeur régional pour l'Aquitaine, en charge des clients particuliers et professionnels. Depuis 1998, il est nommé responsable du département stratégie clients et canaux de distribution à la direction du marketing à Paris.

M. Pierre-Louis BOISSIERE accède en 2001 à la Direction du Réseau Rhône-Alpes-Auvergne de LCL (Le Crédit Lyonnais) ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Président du Directoire du Crédit du Maroc en septembre 2007.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (55 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1985 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Affaires Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation (46 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009.

M. Wafae BENNANI a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Stratégie et Finances, et Secrétaire Général (47 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El GUEDDARI a intégré le Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El GUEDDARI réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El GUEDDARI occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Adnane El GUEDDARI a été nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc et Directeur Général Adjoint en mai 2011.

M. Michel ZANATTA : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Réseau et de Détail (51 ans)

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'université de Toulouse en 1982, M. ZANATTA a suivi l'Executive Program de l'INSEAD en 2004 avant d'intégrer le programme Campus Crédit Agricole à l'université de Stanford et à China Europe international Business School en 2009.

Il effectue le service national dans l'armée de l'air entre 1983 et 1984.

M. ZANATTA a débuté sa carrière en 1984 en tant qu'auditeur chez Price Waterhouse avant de rejoindre le Groupe Crédit Agricole au sein duquel il occupe de nombreuses fonctions.

En 1986, M. ZANATTA rejoint la Caisse Régionale du Midi au sein du Département Marketing en tant que responsable marché des particuliers.

Après une année au sein de la Caisse Régionale de Toulouse en tant que responsable marketing dans la Direction du Marketing et de la Communication, M. ZANATTA rejoint la Caisse Nationale de Crédit Agricole en tant que chargé de mission au sein de la Direction de l'International entre 1990 et 1995 et en tant que responsable du service banque-conseil au sein de la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels en 1996.

En 1998, il a été promu Directeur Exécutif de Banco Boavista en Brésil en charge du Marketing, des produits et des canaux à distance.

M. ZANATTA a été nommé Administrateur Délégué de la compagnie d'assurance grecque Emporiki Life en 2001 avant d'être nommé Directeur Retail et Banque Commerciale au sein de Crédit Agricole Egypte en 2006.

En 2011, M. ZANATTA a rejoint le Crédit du Maroc en tant que membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail.

M. Alain PATARINI : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (56 ans)

Titulaire d'une maîtrise des sciences économiques de l'Université Libre de Liège, Mr Alain PATARINI intègre le Crédit Lyonnais Luxembourg en 1979 au sein duquel il occupe de nombreuses responsabilités dont, notamment le poste de chargé d'affaires dans le secteur entreprise. En 1984, il fût promu Responsable des Activités Commerciales de la Direction des Marchés.

M. Alain PATARINI rejoint Crédit Lyonnais à Paris en 1988, où il est nommé responsable de la Salle des Marchés. En 1995, il occupe le poste de Senior Banker Responsable de la Grande Clientèle dans le secteur de l'agroalimentaire et du luxe. Après cinq années passées au sein de cette fonction, il prend en charge les secteurs de l'agroalimentaire, du luxe et de la distribution au tant que Responsable des Opérations d'Ingénierie Financière.

A compter de 2002, M. Alain PATARINI a été responsable de la direction du Corporate Finance et des Marchés au LCL.

Depuis septembre 2009, M. Alain PATARINI a rejoint le Groupe Crédit du Maroc en tant que Directeur Risques et Contrôles Permanents.

M. Alain PATARINI a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement (43 ans)

Titulaire d'un Magister en Economie et Finance Internationale ainsi qu'un DESS en Banque, Finance et Négoce international à l'université de Bordeaux, M. Vincent RIBEREAU-GAYON a entamé son cursus professionnel au sein de la banque basque Inchauspe en tant que cambiste en 1992.

Il intègre en 1994 la salle des marchés de la Caisse Centrale de la Banque Populaire. En 1995, M. Vincent RIBEREAU-GAYON rejoint la Banque Indosuez où il est responsable de l'activité marché dans le Sud-Ouest de la France. Il a été, par la suite, nommé responsable de la clientèle Mid Cap et institutionnels à Lyon.

A partir de 2003, il assura la fonction de Directeur Régional Grand Est de Calyon suite à la fusion d'Indosuez avec Calyon. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination en tant que Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc en mars 2008.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2011 à MAD 3,5 millions au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2011 MAD 3,85 millions.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999.

Le tableau ci-dessous reprend les participations du personnel du Crédit du Maroc durant les trois derniers exercices :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%

Source : CDM

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel par voie d'attribution gratuite d'actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe a été décidé fin 2011, ce plan est toujours en cours d'exécution.

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 333 agences au 31 décembre 2011, organisées en groupes et régions qu'en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française CDM Europe. De plus, la Banque entretient des relations avec plus de 700 correspondants bancaires à travers le monde.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine);
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

1929	Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
2004	La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.
2011	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca. Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole¹⁰

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 77,03%¹¹ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

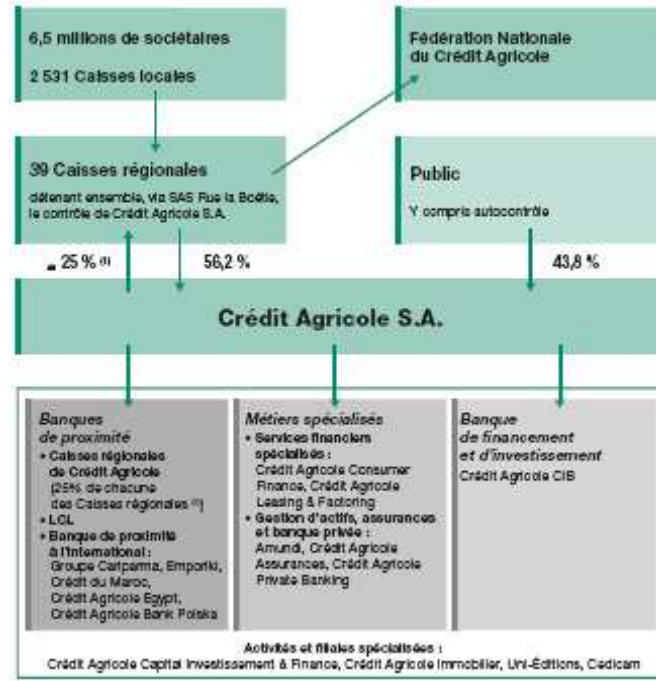
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

¹⁰ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2011.

¹¹ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2011.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 31/12/2011



* A l'exception de la Caisse régionale de la Corse.

Source : Données du document de référence du Crédit Agricole S.A 2011 déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2012 sous la référence : 12- 0160

c - Les pôles-métiers

■ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; services à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.
- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et

d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe et au Maroc. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Sofinco et Finaref), du crédit-bail (Crédit Agricole Leasing) et de l'affacturage (Eurofactor).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 78,1 milliards d'euros d'encours de crédit à la consommation.

▪ **Banque de financement et d'investissement**

Avec 12 445 collaborateurs répartis dans 50 pays, Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières, toute la palette des produits de la banque de financement et d'investissement.

▪ **Banque de proximité à l'international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par un effectif de 27 000 personnes, au service de 6,5 millions de clients dans plus de 14 pays, par l'intermédiaire de près de 2 400 agences.

▪ **Gestion d'actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données 2011 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole ¹³	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	70,7	42,8
Produit net bancaire	35,1	20,8
Résultat net part du Groupe	0,812	- 1,47

Source : www.credit-agricole-sa.fr

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	IFRS				
	2009	2010	Var	2011	Var
Produit net bancaire	17 942	20 129	12,19%	20 783	3,25%
Résultat Brut d'exploitation	5 760	6 942	20,52%	7 171	3,30%
Coût du risque	-4 689	-3 777	-19,45%	-5 657	49,77%

¹³ Le groupe Crédit Agricole rassemble, outre Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%.

Contribution des sociétés mises en équivalence	847	65	-92,33%	229	>100%
Résultat net	1 446	1 752	21,16%	-1 198	<-100%
Résultat net Part du Groupe	1 125	1 263	12,27%	-1 470	<-100%
En Millions d'euros	2009	2010	Var	2011	Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	45 457	45 667	0,46%	42 797	-6,28%
Ratio de solvabilité global	9,80%	12,80%	+3,0 pts	13,40%	+0,6 pts
ROE	2,6%	2,9%	+0,3 pts	n.a.	n.a.

Source : www.credit-agricole-sa.fr

e - Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole 2009-2011

■ Année 2011

Convention concernant le projet CRM analytique – acquisition des licences UNICA, déploiement et maintenance.

Parties :

- Crédit du Maroc
- LESICA - Progiciels & Services Informatiques

Facturation :

Prévue en 2013, année de déploiement pour le Crédit Du Maroc.

REDEVANCES UNIQUES		(Euros HT)
Coût des licences UNICA		44 400
Assistance et déploiement	<i>Forfait prévisionnel</i>	110 000
Coût du projet MASTER	<i>Facturation en deux parties</i>	
	(2013)	109 240
	(2015)	78 490
REDEVANCES ANNUELLES		
Maintenance des licences	<i>Montant à ajuster en fonction de la date de déploiement</i>	7 990
Environnement	<i>Estimation</i>	10 000
Fonctionnement	<i>Montant à ajuster en fonction de la date de déploiement</i>	32 650

Durée :

- Durée initiale : à compter de la date de livraison / début de service à la fin de l'année en cours
- Renouvellement par tacite reconduction

■ Année 2010

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 1 850 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2010 s'élève à KMAD 6.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2010 est de KMAD 11.659.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2010 s'élève à KMAD 484 136.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2010.

■ Année 2009

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2009 est de KMAD 10.385.

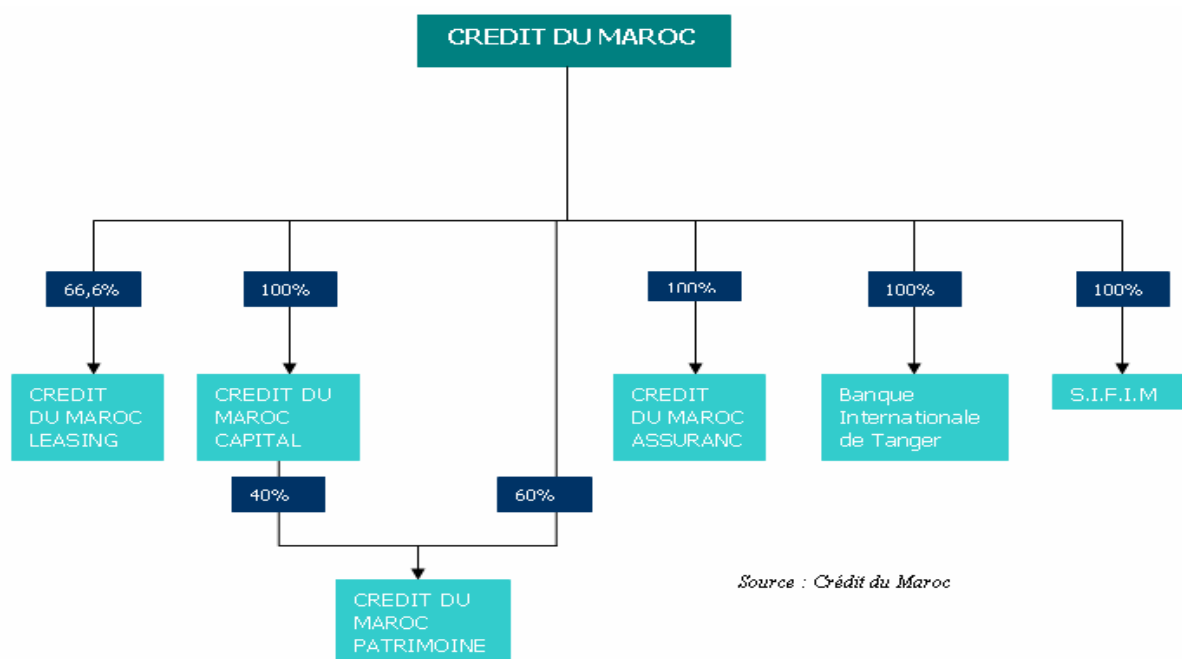
Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2009 s'élève à KMAD 408.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2009.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Source : Crédit du Maroc

Au 31/12/2011

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.	
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2011	10 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2011	10 000,00	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2011	99 980	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	100%	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	8 364,00
	2011	4 595,00
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2009	10 999,00
	2010	3 799,81
	2011	3 899,80

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

CDMC en KDH	2009	2010	Var	2011	Var
Produits d'exploitation	7 160	8 532	19%	4 593	-46%
Charges d'exploitation	7 596	7 846	3%	7 255	-8%
Résultat brut d'exploitation	-436	685	>100%	-2 662	<-100%
Résultat Financier	4 673	4 139	-11%	4 295	4%
Résultat net	3 734	3 963	6%	2 100	-47%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 8 532 KDH en progression de 19% en comparaison avec 2009. Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Capital est composé essentiellement de Commissions d'intermédiation pour un montant de 7 178 KDH.

Ces réalisations sont le reflet de la reprise qu'a connue le marché boursier marocain en 2010, caractérisée par une évolution notable des flux de transactions (+47%¹⁴).

A fin 2010, les charges d'exploitation ressortent à 7 846 KDH en légère hausse de 3% et sont constituées majoritairement de charges de personnel, à hauteur de 69% et d'autres charges fixes non liées au développement de l'activité.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 685 KDH contre un niveau de - 436 KDH pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se contracte de 11% et ressort à 4 139 KDH, pâtissant du contexte économique et financier ressentie en 2009.

Ainsi, le résultat net à fin 2010 s'est établi à 3 963 KDH, contre 3 734 KDH en 2009 soit une croissance de 6%.

En 2011, le Crédit du Maroc Capital a réalisé un total de produits d'exploitation de 4 593 KDH en baisse de 46% par rapport à 2010.

L'effet de la conjoncture et la baisse du volume des transactions boursières ont impacté la rentabilité de CDMC en 2011.

CDMC a pu néanmoins réaliser des économies en terme de charges d'exploitation puisque ces dernières enregistrent une baisse de 8% en 2011.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -2 662 KDH, en baisse par rapport à l'exercice précédent, impacté par la baisse des produits d'exploitation.

Le résultat financier 2011 est de 4 295 KDH, en hausse de 4% par rapport à 2010.

Le résultat net 2011 s'inscrit à 2 100 KDH en baisse de 47% par rapport à 2010.

¹⁴ Source : CDM Capital

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2009-2011

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2011 : 500 KMAD
- 2010 : 500 KMAD
- 2009 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.	
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2011	95 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2011	63 327,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	66,66%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2011	633 270	
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 31/12/2011	316 730	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	52 481,00	
Contribution au PNB consolidé 2011 en KDH	52 860,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM en KDH	2009	11 666,00
	2010	8 345,50
	2011	9 994,50

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

CDML est une filiale du Crédit du Maroc détenue à hauteur de 66,66%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

CDML en KDH	2009	2010	Var	2011	Var
Produits d'exploitation bancaire	444 046	503 107	13%	569 918	13%
Charges d'exploitation bancaire	398 137	446 399	12%	515 306	15%
Produit net bancaire	45 909	56 709	24%	54 612	-4%
Résultat brut d'exploitation	34 818	43 618	25%	39 798	-9%
Coût du risque	14 071	17 708	26%	14 155	-20%
Résultat net	12 934	16 000	24%	16 155	1%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation bancaire représentent 503 107 KDH en progression de +13% par rapport à l'exercice 2009. Les charges d'exploitation bancaires de CDM Leasing ressortent à 446 399 KDH en hausse de 12% en comparaison avec 2009 suite au recrutement opéré pour renforcer des effectifs. CDM Leasing affiche un niveau de PNB de 56 709 à fin 2010, en progression de 24%.

Cette hausse du PNB s'explique par l'augmentation de la production « Crédit-bail mobilier » de 28,9% à 544 992 KDH. La production du « Crédit-bail Immobilier » ressort en baisse de 68,6% à 18 205 KDH, due en partie à la suppression de l'exonération des droits d'enregistrement sur les opérations de crédit-bail immobilier.

En 2010, le secteur du Crédit-bail enregistre une progression de la production globale de 1,1% à 14 300 MDH. En effet cette dernière est composée de crédit bail mobilier en croissance de 6,7% à 12 025 MDH et de crédit-bail immobilier en régression de 21,1% à 2 274 MDH- (Statistiques APSF 2010).

Dans un contexte général de dégradation du risque, CDM Leasing a pu limiter l'évolution du coût du risque grâce à une action soutenue de recouvrement. Ainsi, le coût du risque s'établit à 17 708 KDH contre 14 071 KDH en 2009.

Le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2010, s'élève à 16 000 KDH en progression de 24%.

En 2011, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 569 918 KDH, soit 13% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ont été de 515 306 KDH. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 54 612 KDH, réalisant un retrait de 4% par rapport à 2010.

Ce retrait s'explique principalement par un attentisme du marché, conjugué au resserrement des marges suite au renchérissement du coût de refinancement et une baisse des barèmes appliqués à la clientèle, compte tenu de la concurrence sur le marché.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 39 798 KDH, en retrait de 9%.

Le coût du risque, quant à lui, enregistre une baisse de 20% pour s'établir à 14 155 KDH. Cette baisse traduit l'effort de recouvrement consenti par CDML

Ainsi, pour l'année 2011, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 16 155 KDH, en hausse de 1% par rapport à 2010.

Conventions établies entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc en 2011

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2011

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le CDM à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le CDM s'engage à commercialiser les contrats de crédit bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par el CDM sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au CDM une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc 2009-2011

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suite :

Commissions	2009	2010	2011
Commissions d'apport	712 481	1 212 067	1 084 795
Commissions de garantie	983 087	1 167 037	1 433 853
Encours contre-garantie	390 506 146	484 135 576	543 155 704

Source : CDM

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2011	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2011	1 000,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	60%		
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2011	6 000		
Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2011	4 000		
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	17 029,00		
Contribution au PNB consolidé 2011 en KDH	16 940,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2009	5 400,00	
	2010	4 560,00	
	2011	5 400,00	

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de CDM pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale de CDM à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

CDMP en KDH	2009	2010	Var	2011	Var
Chiffres d'affaires	14 217	16 887	19%	16 539	-2%
Charges Générales d'Exploitation	3 650	4 112	13%	4 891	19%
Résultat brut d'exploitation	10 567	12 775	21%	11 648	-9%
Résultat net	7 559	9 070	20%	8 128	-10%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires réalisé par CDM Patrimoine s'établit à 16 887 KDH soit une évolution de 19% par rapport à l'exercice précédent expliquée essentiellement par la hausse de l'actif net des OPCVM géré de 17,78% en comparaison à 2009.

Les charges générales d'exploitation ont progressé de 13% par rapport à 2009 et affichent un solde de 4 112 KDH. Cette hausse est due aux charges de personnel dont l'évolution est due au renforcement de la structure d'animation commerciale.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 12 775KDH en progression de 21%.

Le résultat net ainsi dégagé est de 9 070 KDH, en évolution de 20% par rapport à l'année précédente.

En 2011, le chiffre d'affaires de CDMP s'est établi à 16 539 KDH en retrait de 2% par rapport à 2010.

Au titre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation se sont établies à 4 891 KDH en hausse de 19%.

Le résultat net au titre de l'exercice 2011 s'est établi à 8 128 KDH, réalisant un retrait de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2009-2011

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U	
Siège social	40 boulevard 9 avril palmier Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2011	200,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2011	200,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	100%	
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2011	2 000	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	12 080,00	
Contribution au PNB consolidé 2011 en KDH	39 810,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2009	5 000,00
	2010	6 000,00
	2011	7 000,00

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du CDM.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

CDMA en KDH	2009	2010	Var	2011	Var
Chiffres d'affaires	10 483	11 781	12%	39 207	>100%
Charges Générales d'Exploitation	1 588	1 731	9%	2 845	64%
Résultat brut d'exploitation	8 895	10 050	13%	36 362	>100%
Résultat net	6 364	7 210	13%	25 856	>100%

Source : CDM

Crédit du Maroc Assurances clôt l'exercice 2010 avec un chiffre d'affaires de 11 781 KDH soit une évolution de 12% par rapport à 2009. Cette progression de l'activité résulte de l'évolution des

commissions perçues par CDMA suite à l'évolution des ventes. En effet, l'encours de CDM protection ressort en hausse de 16% et Multirisque Sakane de 21%.

En parallèle des campagnes commerciales, les trois premiers trimestres 2010 ont été réservés aux travaux préparatifs du lancement des nouveaux produits d'assurances à versements libres de la gamme VALOREM, dont le premier a été lancé en juillet 2010, et un second en octobre 2010.

Par ailleurs, une réorganisation de l'activité bancassurance a été réalisée au cours du quatrième trimestre 2010, consistant en la concentration des contrats sur CDMA en tant qu'unique courtier pour la majorité des produits, et la définition d'une nouvelle répartition des commissions perçues entre le CDM et sa filiale.

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 9% à 1 731 KDH.

Le résultat net ainsi dégagé au titre de l'exercice 2010 ressort à 7 210 KDH en évolution de 13% par rapport à 2009.

CDMA a plus que triplé son chiffre d'affaires en 2011. En effet, le chiffre d'affaires s'établit à 39 207 KDH en 2011 contre 11 781 KDH en 2010. L'évolution importante du chiffre d'affaires de CDMA est principalement liée au changement de la répartition des taux de courtage entre CDM et CDMA en 2011. Par ailleurs, une réorganisation de l'activité bancassurance a été réalisée au cours du quatrième trimestre 2010, consistant en la concentration des contrats sur CDMA en tant qu'unique courtier pour la majorité des produits, et la définition d'une nouvelle répartition des commissions perçues entre CDM et sa filiale.

Les charges générales d'exploitation progressent moins que le chiffre d'affaires, traduisant une économie d'échelle. Elles ont en effet augmenté de 64% pour s'établir à 2 845 KDH.

Le résultat net au 31 décembre 2011 ressort à 25 856 KDH, en progression de 259% par rapport à l'année 2010, suite à l'effort commercial de CDMA.

Conventions conclues entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2008-2010

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque SAKANE »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.AR.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque Sakane » avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2011 : s'élève en KMAD à 2 789 hors taxes

2010 : s'élève en KMAD à 2 295 hors taxes.

2009 : s'élève en KMAD à 1 962 hors taxes.

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance Cdm Protection »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance «Assurance Cdm Protection» avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2011 : s'élève en KMAD à 10 440 hors taxes.

2010 : s'élève en KMAD à 8 938 hors taxes.

2009 : s'élève en KMAD à 7 962 hors taxes.

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII »

En février 2007, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII» avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2011 : s'élève à KMAD à 58 hors taxes.

2010 : s'élève à KMAD à 44 hors taxes.

2009 : s'élève à KMAD à 44 hors taxes.

Convention de gestion des risques propres de la société Crédit du Maroc

En Avril 2008, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole d'accord tripartite avec le Crédit du Maroc et Gras Savoye Maroc, portant sur la gestion des polices d'assurances des risques propres du Crédit du Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2011 : KMAD 577 hors taxes.

2010 : KMAD 464 hors taxes.

2009 : KMAD 502 hors taxes.

Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore (B.I.T.)

Dénomination Sociale	Banque Internationale de Tanger - Banque offshore- S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en KUSD au 31/12/2011	1 655,00	
Capital détenu en KUSD au 31/12/2011	1 655,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2011	1 630	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	2 688,00	
Contribution au PNB consolidé 2011 en KDH	2 657,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2009	0
	2010	0
	2011	0

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la B.I.T. a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

BIT en KUSD	2009	2010	Var	2011	Var
Produit net bancaire	363	359	-1,40%	290	-19%
Charges Générales d'Exploitation	61	224	>100%	222	-1%
Résultat brut d'exploitation	302	134	-56%	68	-49%
Résultat net	184	85	-54%	42	-51%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, la BIT présente un total engagement clientèle de 7 678 KUSD contre 26 053 KUSD à fin 2009, une baisse due essentiellement au remboursement intégral, au 4ème trimestre 2010, des utilisations d'un important client pour environ 19 MUSD, conséquence de la crise internationale, notamment sur le secteur automobile, qui a engendré une baisse importante des utilisations des clients.

Le produit net bancaire a enregistré un niveau de 359 KUSD en baisse de 1,4% par rapport à décembre 2009, ce recul étant essentiellement dû à une baisse de la marge sur commission en raison d'une baisse des flux survenue à fin 2010, avec la sortie d'un important client de la BIT. Les autres produits bancaires nets, se sont également contractés suite à un écart de réévaluation de change défavorable par rapport à 2009.

Les charges générales d'exploitation ont connu une augmentation en raison de la comptabilisation des charges de personnel au titre de l'exercice 2010 (132 KUSD) suite à la décision de prise en charge par la BIT des charges « ressources humaines » de la structure.

Le résultat net ressort à 85 KUSD contre 184 KUSD en 2009..

Au titre de l'exercice 2011, la Banque Internationale de Tanger, Banque off-shore, a généré un PNB de 290 KUSD, en hausse de 19% par rapport à 2010.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 222 KUSD, soit une baisse de 1% par rapport à 2010.

Le résultat net 2011 s'est inscrit à 42 KUSD en baisse de 51% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due à la baisse du PNB parallèlement à des charges d'exploitation qui sont restées quasiment stables entre 2010 et 2011.

Conventions établies entre la BIT et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre la BIT et le Crédit du Maroc 2009-2011

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Internationale de Tanger à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque
- Ainsi que d'autre prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S.A,	
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2011	18 320,90	
Capital détenu en KDH au 31/12/2011	18 320,90	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2011	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2011	183 189	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	-9 993,00	
Contribution au PNB consolidé 2011 en KDH	-11 298,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2009	0
	2010	0
	2011	0

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2011

SIFIM en KDH	2009	2010	Var	2011	Var
Produits courants	2 812	3 912	39%	2 782	-29%
Charges courantes	14 083	14 222	1%	13 568	-5%
Résultat courant	-11 271	-10 310	9%	-10 786	-5%
Résultat net	-11 309	-10 329	9%	-10 800	-5%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 3 912 KDH en progression de 39% par rapport à 2009 due à la comptabilisation en 2010 des dividendes sur titres de participations de 1 100 KDH.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 14 222 KDH, en quasi stagnation par rapport à 2009. Le principal de cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -10 329 KDH contre -11 309 en 2009 soit une amélioration de 9%.

En 2011, l'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 782 KDH.

Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT) et des dotations aux amortissements.

Le résultat net s'inscrit à -10 800 KDH en 2011 contre -10 329 KDH en 2010. Cette baisse est due essentiellement à la comptabilisation en 2010 d'un produit exceptionnel relatif à l'encaissement des dividendes sur titres de participations pour 1 100 KDH.

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc 2009-2011

Avances sur comptes courants :

2009 : 11 500 KDH

2010 : 8 500 KDH

2009 : 8 000 KDH

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 98,2 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Maroc Télécommerce

Maroc Télécommerce est une société anonyme au capital de 5 610 KDH détenue à hauteur de 10% par le Crédit du Maroc, spécialisée dans le domaine des technologies de l'information. Elle a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc que dans le monde entier.

Exp Services Maroc

La société Experian Services Maroc (ESM) a été désignée par Bank Al-Maghrib suite à un appel d'offres international comme gestionnaire délégué du « Credit Bureau » au Maroc. Le « Credit Bureau » est une société qui rassemble des données de sources diverses et fournit des informations de crédit sur des consommateurs individuels. A travers les données collectées, elle produit pour chaque individu (personne physique ou morale) un rapport de solvabilité contenant des informations sur ses emprunts ainsi que ses habitudes de paiement.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc en décembre 2011

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette En Kdh	Résultat net En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	1 880 ²⁰	36 ¹⁵
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	13 250	2 100
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	9 657	8 128
Crédit du Maroc Leasing	95 000 000 Dh	66,66%	66,66%	117 075	16 155
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	27 358	25 856
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	- 24 032	-10 800
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette En Kdh	Résultat net En Kdh
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,25%	31,25%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	27,97%	27,97%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	29 665	9 128
Exp Services Maroc	90 000 000 Dh	5%	5%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	98 200 000 Dh	11,20%	11,20%	195 402	48 147
Maroc Télécommerce	5 610 000 Dh	10,00%	10,00%	-1 913	-1 727

Source: Crédit du Maroc

¹⁵ en KUSD

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

- **Le coefficient de solvabilité**

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Il est fixé à un minimum de 10% selon lettre du Gouverneur de Bank Al Maghrib du 31 décembre 2010 n°5/G/2010. À la date du visa, aucune autre instruction n'a encore été adressée au Crédit du Maroc.

- **Le ratio de division des risques**

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

▪ **Le coefficient minimum de liquidité**

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

▪ **La réserve monétaire**

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités¹⁶.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. Par la suite et ce depuis mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6%.

▪ **La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions**

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit. Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1^{er} février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

¹⁶ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib¹⁷, le nombre d'établissements assujettis est passé de 84 en 2009 à 83 établissements répartis entre 19 banques, 36 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit, 8 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Ainsi le champ de contrôle de Bank Al-Maghrib couvre 83 établissements répartis entre 18 banques, 36 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 8 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion¹⁸.

Composé d'intervenants marocains et étrangers, l'actionnariat du système bancaire demeure diversifié, avec une part prépondérante de l'actionnariat privé. Celui-ci détenant près des deux tiers du capital du système bancaire, est constitué notamment de groupes bancaires, de compagnies d'assurances et d'organismes de prévoyance sociale ainsi que de holdings.

L'actionnariat étranger détenait à fin 2010, des parts de capital majoritaires dans 7 banques et 10 sociétés de financement. Il disposait, en plus, de parts significatives dans 7 autres établissements. Pour sa part, l'actionnariat public était majoritaire dans 6 banques et 5 sociétés de financement et disposait de parts significatives dans 4 autres établissements

Le secteur bancaire constitue le premier contributeur à la capitalisation boursière, avec une part de 32%, à fin décembre 2010. Quatorze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse, sans chargement par rapport aux dernières années.

Au titre de 2010, Bank Al-Maghrib a délivré 4 agréments pour :

- la création d'une société de financement décidée exclusivement à la commercialisation des produits alternatifs ;
- La fusion-absorption de deux banques membres d'un groupement ;
- L'extension de l'objet social d'une banque ;
- L'exercice de l'activité de transfert de fonds par une nouvelle société.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- La création, par une banque, d'une filiale bancaire en Guinée Equatoriale ;
- Le relèvement, par une banque, à une quote-part majoritaire, de sa participation dans le capital d'un groupement bancaire panafricain ;
- La prise d'une participation, conjointement par deux banques, dans le capital d'une banque en Mauritanie ;
- L'ouverture, par deux banques, de bureaux de représentation, l'un en France et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique.

¹⁷ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2008.

¹⁸ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2009

Au cours de 2010, le projet d'ériger la place de Casablanca en centre financier régional a enregistré des avancées notables avec l'adoption d'une loi spécifique au statut « Casablanca Finance City », l'octroi d'avantages fiscaux aux institutions bénéficiant de ce statut et la création de Moroccan Financial Board. Cette société est chargée de la gestion de ce centre, de la promotion institutionnelle et du pilotage du projet.

Les entreprises nationales ou étrangères susceptibles de bénéficier du statut « CFC » peuvent être :

- des entreprises financières opérant dans les secteurs de la banque, de l'assurance et du courtage en assurance ;
- des sociétés de gestion d'actifs ;
- des prestataires de services professionnels qui exercent et gèrent des activités notamment d'offshoring financier, de services informatiques et de services financiers spécialisés ;
- des entreprises opérant en tant que sièges régionaux ou internationaux qui assurent le travail de coordination d'activités de services opérées dans un ou plusieurs pays.

Par ailleurs, les travaux de finalisation de « l'Offre Maroc » se sont poursuivis. Cette offre est constituée de l'ensemble des engagements devant être formalisés pour assurer les autres conditions d'attractivité de « CFC ».

Ils portent sur le cadre macro-économique, le « doing business », la fluidité des personnes, la formation, la connectivité aérienne, les licences et agréments spécifiques et la régionalisation des marchés de capitaux.

■ Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par les banques (hors CAM et CIH) s'est établi à 562,9 milliards de dirhams en 2009, 593,2 milliards de dirhams en 2010 et 632,9 milliards de dirhams en 2011, marquant un ralentissement du rythme de croissance observé les années précédentes.

Ressources	2009		2010		Var10/09	2010**		2011		Var11/10*
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	3 357	1%	5 432	1%	61,81%	1 712	0%	1 352	0%	-21,01%
Dépôt de la clientèle	526 444	94%	543 511	92%	3,24%	552 873	93%	581 993	92%	5,27%
Comptes chèques	213 666	38%	226 299	38%	5,91%	226 325	38%	242 692	38%	7,23%
Comptes courants	83 388	15%	84 737	14%	1,62%	84 944	14%	97 660	15%	14,97%
Comptes d'épargne	64 041	11%	68 750	12%	7,35%	68 750	12%	75 452	12%	9,75%
Dépôt à terme	131 690	24%	137 630	23%	4,51%	138 180	23%	138 012	22%	-0,12%
Autres dépôts et compte créditeurs	33 659	6%	26 094	4%	-22,48%	34 674	6%	28 177	4%	-18,74%
Titres de créances émis	33 155	6%	44 261	7%	33,50%	42 261	7%	49 548	8%	17,24%
Total Ressources Banques Commerciales	562 956	100%	593 204	100%	5,37%	596 846	100%	632 893	100%	6,04%

* y compris les emprunts financiers extérieurs

** GPBM a révisé son mode de calcul des parts de marché, 2010 a été retraité sur le nouveau canevas pour être comparable au 2011

Source : GPBM

GPBM a révisé à partir de 2011 son mode de calcul des parts de marché, les nouveaux indicateurs intègrent d'autres types de ressources et emplois notamment les opérations de pensions non repris au niveau des reportings précédents.

Le total des ressources a progressé en 2011, affichant une variation de +6,04% à 633 milliards de dirhams. Cette hausse est générale, elle concerne en effet aussi bien aux comptes courants (+15%) qu'aux comptes d'épargne (+10%) et aux comptes chèques (+7%).

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; ils représentent donc 54% des ressources collectées au titre de l'exercice 2011 contre 52% pour l'exercice précédent. Ainsi les dépôts à terme affichent une quasi stagnation à 138 milliards de dirhams et leur part dans les ressources baisse de 1 point à 22% en 2011.

A fin 2011, les titres de créances négociables ressortent à 49 548 MDH en progression de 17% en comparaison avec l'exercice 2010.

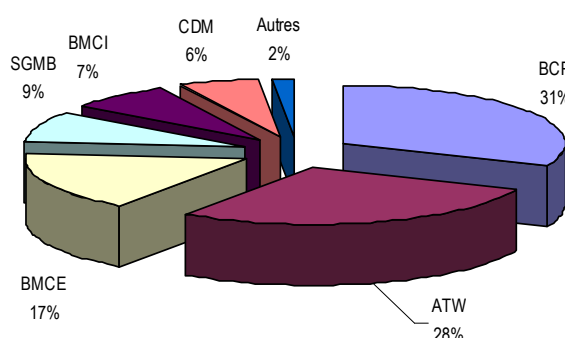
Au titre de l'exercice 2010, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 5,37% pour un solde de 593,2 milliards de dirhams. La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 92% en léger retrait de 2 points en comparaison avec 2009. Cette baisse s'explique par la diminution des autres dépôts et comptes créditeurs de 22,48% à 26,01 milliards de dirhams.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une quasi stagnation de la contribution des ressources non rémunérées à 52% en 2010. Ceci s'explique notamment par une performance des comptes chèques en croissance annuelle de 5,91% contre 5,03% en 2009 ainsi que la croissance des comptes courants de 1,62% qui demeurent quasiment stables en comparaison au total ressources soit 14%.

Les titres de créances négociables consolident leur part dans le total ressources des banques commerciales à 44,3 milliards de dirhams soit une croissance de 33,5%.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2010 et 2011 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2011

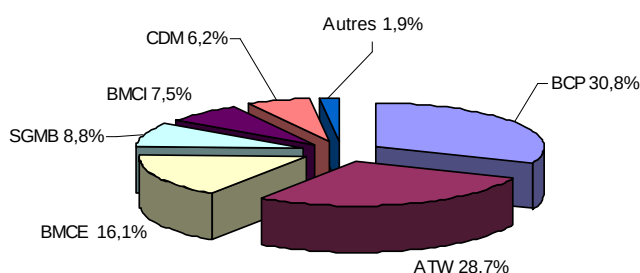


en M MAD	2011	Part en %
BCP	182 350	31%
ATW	164 819	28%
BMCE	97 185	17%
SGMB	50 628	9%
BMCI	42 795	7%
CDM	33 714	6%
Autres	10 502	2%
Total dépôts clientèle	581 993	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,2% des dépôts de la clientèle en 2011. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 31,3% et 28,3%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,7%. Quant au CDM, il capte 5,8% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2011.

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2010



En M MAD	2010	Part en %
BCP	167 408	30,8%
ATW	156 001	28,7%
BMCE	87 432	16,1%
SGMB	47 812	8,8%
BMCI	40 933	7,5%
CDM	33 607	6,2%
Autres	10 319	1,9%
Total dépôts clientèles	543 511	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,1% des dépôts de la clientèle à fin 2010. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 30,8% et 28,7%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,1%. Quant au CDM, il capte 6,2% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2010.

■ Evolution des crédits

Les crédits des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit entre 2009-2011 :

	2009		2010		Var 10/09	2010*		2011		Var 11/10*
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	M MAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	52 673	11%	49 707	11%	-5,63%	49 405	9%	50 492	8%	2,20%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 850	1%	5 117	1%	-12,53%	5 209	1%	6 920	1%	32,83%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	10 714	2%	8 576	2%	-19,96%	8 431	2%	5 997	1%	-28,87%
Prêts financiers	36 108	7%	35 886	7%	-0,62%	35 562	7%	37 374	6%	5,10%
Autres	-		129,13			203	0%	201	0%	-0,67%
Créances sur la clientèle	442 380	89%	486 609	89%	10,00%	494 877	91%	554 121	92%	11,97%
Comptes chèques débiteurs	4 267	1%	4 271	1%	0,10%	4 247	1%	4 232	1%	-0,35%
Comptes courants débiteurs	60 898	12%	66 960	12%	9,95%	67 119	12%	78 024	13%	16,25%
Crédits de trésorerie	59 841	12%	60 652	12%	1,36%	60 671	11%	73 457	12%	21,07%
Crédit à l'équipement	111 548	23%	132 896	23%	19,14%	133 101	24%	142 514	24%	7,07%
Crédits à la consommation	27 995	6%	30 033	6%	7,28%	30 004	6%	33 276	6%	10,91%
Crédits immobiliers	143 724	29%	156 938	29%	9,19%	157 009	29%	171 821	28%	9,43%
Autres crédits	13 613	3%	13 019	3%	-4,36%	20 257	4%	24 824	4%	22,54%
Créances en souffrance nettes	5 237	1%	5 883	1%	12,34%	6 226	1%	7 744	1%	24,39%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	15 195	3%	15 955	3%	5,00%	16 243	3%	18 229	3%	12,23%
Total crédit Banques commerciales	495 053	100%	536 317	100%	8,34%	544 281	100%	604 613	100%	11,08%

* GPBM a révisé son mode de calcul des parts de marché, 2010 a été retraité sur le nouveau canevas pour être comparable au 2011

Au terme de l'exercice 2011, Les crédits consentis par les banques à l'économie, qui s'étaient accrus de 10% en 2010, ont connu une nouvelle progression et affichent une croissance de 11,08% à MAD 605 milliards.

Cette évolution intègre une légère augmentation de 2,20% à MAD 50,5 milliards des créances sur les sociétés de financements compte tenu du retrait de 28,9% à MAD 6 milliards des comptes et prêts de trésorerie à terme combiné à une hausse de 32,8% des comptes ordinaires des sociétés de financement qui ont atteint MAD 6,9 milliards. Parallèlement les prêts financiers marquent un ralentissement de leur progression qui s'établit à 5% en 2011 contre 7% en 2010.

Les créances sur la clientèle représentent 92% de la structure des emplois des banques en 2011, en hausse de 1 point par rapport à 2010. Elles progressent de 12% en 2011 à MAD 554 milliards en ligne avec le rythme de croissance de l'année précédente (10% en 2010).

Les crédits immobiliers restent sur le même rythme de croissance que l'année précédente (+9%) pour atteindre MAD 172 milliards en 2011. Les crédits à l'équipement atteignent MAD 142,5 milliards, en hausse de 7,1% en 2011 et constituant 24% des crédits à l'économie, soit le même niveau par rapport à l'exercice précédent. Les crédits à la consommation affichent une progression de 11% en 2011 à MAD 33 milliards et représentent 6% des emplois.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 24%, soit un niveau plus élevé que la croissance des crédits à l'économie en 2011. Néanmoins le taux de contentialité net¹⁹ progresse légèrement en 2011 et s'inscrit à 1,4% contre 1,3% en 2010.

Au titre de l'année 2010, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 8,34% pour un solde de 536,3 milliards de dirhams.

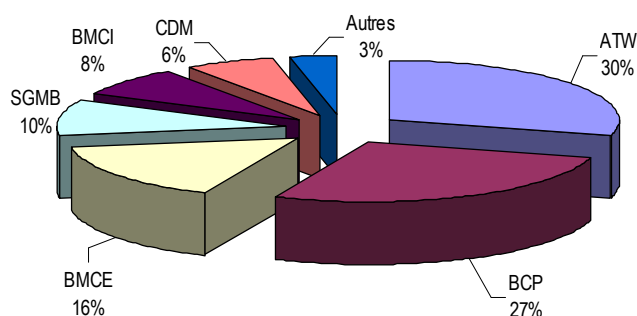
Cette évolution intègre une augmentation de 10% à MAD 486,6 milliards des créances sur la clientèle en ligne avec la croissance enregistrée en 2009 soit 10,8%. Leur part dans le total crédits banques commerciales ressort en légère hausse de 2 points à 91%. En effet, les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers, principales composantes des créances sur la clientèle, présentent respectivement une croissance de 19,14% et 9,19% à 133 milliards de dirhams et 157 milliards de dirhams.

¹⁹ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

Les créances sur les sociétés de financements accusent un retrait de 5,63% à 49,7 milliards de dirhams compte tenu d'une baisse des Comptes et Prêts de trésorerie à terme de 19,96% à 8,5 milliards de dirhams et des Comptes ordinaires des sociétés de financement de 12,5% à 5,1 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 12,34% en ligne avec la progression des crédits à l'économie à fin 2010. Ainsi le taux de contentialité net²⁰ ressort en légère croissance au titre de l'exercice 2010 et s'inscrit à 1,21% contre 1,1% en 2009.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2011

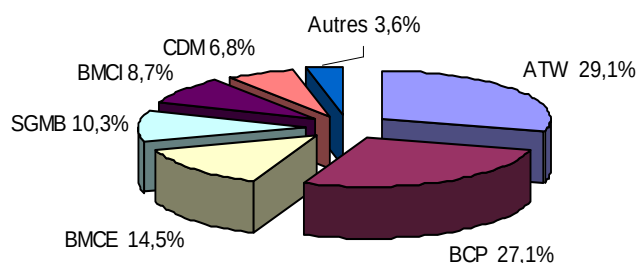


en M MAD	2010	Part en %
ATW	161 309	29%
BCP	152 035	27%
BMCE	88 399	16%
SGMB	54 041	10%
BMCI	44 426	8%
CDM	35 703	6%
Autres	18 208	3%
Total crédits à la clientèle	554 121	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,7% des crédits à l'économie en 2011. Au terme de 2011, ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 29,1%, suivie de BCP qui en polarise 27,4%. CDM accapare, quant à elle, 6,4% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2010



en M MAD	2010	Part en %
ATW	141 503	29,1%
BCP	131 788	27,1%
BMCE	70 436	14,5%
SGMB	49 982	10,3%
BMCI	42 386	8,7%
CDM	33 127	6,8%
Autres	17 387	3,6%
Total crédits à la clientèle	486 609	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,4% des crédits à l'économie au titre de l'année 2010. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 29,1%, suivie de BCP qui en polarise 27,1%. CDM accapare, quant à elle, 6,8% des crédits distribués à la clientèle.

²⁰ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

■ Engagements hors bilan des banques commerciales en 2011

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	26 746	12 178	12 023	3 401	3 532	2 020	5 144	65 043
Engagements de garantie donnés	19 165	35 419	8 368	18 966	14 913	6 783	1 803	105 415
Provisions sur Engagements par Signature	181	78	2	17	36	97	3	414
Engagements Hors Bilan	46 092	47 675	20 392	22 384	18 481	8 900	6 949	170 872
Part des Engagements donnés	27,0%	27,9%	11,9%	13,1%	10,8%	5,2%	4,1%	100,0%

Source : GPBM

Les engagements hors bilan des banques commerciales au titre de l'exercice 2011 se sont établis à MAD 170,9 milliards. Les engagements donnés par AWB constituent la part la plus importante des engagements hors bilan des banques commerciales à 27,9%. BCP passe en deuxième position avec 27% du total des engagements donnés et BMCI arrive à la troisième place avec 13,1%.

■ Evolution des principaux indicateurs des banques commerciales

En MDH	2009	2010	Var	2011	Var
Produits d'Exploitation Bancaire	42 473	44 775	5,42%	48 824	9,04%
Charges d'Exploitation Bancaire	16 046	18 186	13,34%	20 295	11,60%
Produit Net Bancaire	26 428	26 589	0,61%	28 529	7,30%
Charges générales d'exploitation	12 263	12 855	4,83%	13 664	6,29%
Résultat Net	8 560	7 923	-7,44%	8 325	5,07%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	6 884	10 324	49,97%	8 884	-13,95%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	4 680	7 197	53,78%	5 034	-30,05%

Source : GPBM

*A partir de l'exercice 2010, la présentation des comptes se fait en ESG

Au titre de l'exercice 2010, le PNB des banques commerciales ressort à 26,6 milliards de dirhams en légère hausse de 0,6% en comparaison avec 2010. Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 4,83% à 12,9 milliards de dirhams. Le résultat net enregistre une baisse de 7,44% à 7,9 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2010, porté par une croissance plus importante des charges générales d'exploitation par rapport au PNB.

Au titre de l'exercice 2011, le produit net bancaire des banques commerciales s'est établi à 28 529 MDH en progression de 7,30% en comparaison avec 2010..

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 6,29% en 2011 pour un solde de MAD 13,7 milliards. Les banques commerciales affichent un coefficient d'exploitation en amélioration pour l'année 2011 passant de 48,3% en 2010 à 47,9%. Quant au résultat net des banques commerciales, celui-ci s'est établi à MAD 8,3 milliards en 2011 représentant une évolution de 5,07% comparativement à 2010. Ce niveau reflète une bonne tenue du produit net bancaire et une meilleure maîtrise des charges générales d'exploitation. Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ressortent en baisse de 14% en comparaison avec 2010 à 8,9 milliards de dirhams. Les reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance présentent un retrait de 30% à 5 milliards de dirhams au titre de l'année 2011.

V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Les grandes directions opérationnelles du Crédit du Maroc sont les suivantes :

- La Banque de Réseau et de détail (BRD)
- La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

a - La Banque de Réseau et de Détail

La Banque de Réseau et de Détail comprend les directions suivantes :

▪ La Direction du Réseau

Cette direction gère le réseau d'agences du Crédit du Maroc. La Banque du Réseau offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse, Gamme complète de SICAV monétaires, obligataires, actions et mixtes.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ Plan d'Épargne Logement (PEL)

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquiescer ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ Plan Épargne Education (PEE)

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 100 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ Plan Épargne Action (PEA)

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les plus values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 000 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum.

- ▶ **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :

1. Crédit SARII : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe, maturité jusqu'à 36 mois.

2. **Crédit Mounassib** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe avec des maturités allant jusqu'à 60 mois.
3. **Crédit SAKANE** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire, de la construction ou l'aménagement.
4. **Crédit ARD** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
5. **Crédit TAJDID** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
6. **Contrat Confiance** : composés de deux phases : une phase épargne (versements mensuels) au bout de laquelle le client bénéficie automatiquement d'un crédit (phase crédit) dont le montant et la durée sont déterminés à la souscription.
7. **CDM Liberty IMMO** : Crédit Immobilier destiné à la tranche d'âge 20-29 ans.
8. **Rachat de Créances** : Rachat d'encours Crédit Immobilier
9. **Crédit ISTITMAR** : Financement de projets ponctuels
10. **Crédit MAHAL** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
11. **Crédit Evasion** : Financement des dépenses de vacances.
12. **Crédit ADAWATE** : Financement des dépenses de rentrée scolaire.
13. **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
- ▶ **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires (Visa Electron, Visa, Mastercard International, Carte Rubis, CDM Emergence, CDM Eclair, CDM Gold, CDM Silver, Carte prépayée rechargeable DABA DABA)
- ▶ **Produits d'Assurance et d'Assistance** :
 14. **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
 15. **Contrat Sécurité** : Permet au client de bénéficier de deux services : une assurance Décès Accidentel et un Découvert autorisé en option, qui peut atteindre 1 mois de salaire net.
 16. **Multirisques Sakane** : C'est une assurance multirisques habitation, garantie par une compagnie d'assurances, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
 17. **Sécuretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs valorisés au mieux par une compagnie d'assurances.

18. **Sécuréducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une compagnie d'assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
19. **Issaf Mondial Assistance** : La convention Issaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
20. **Maroc Assistance** : La convention Maroc Assistance garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
21. **cdmPROTECTION** : Assurance contre le vol ou la perte des moyens de paiement (carte de paiement, espèces), clés ou papiers. Elle couvre également le vol de fonds lors du transport entre le local professionnel et l'agence CDM pour les clients professionnel.
22. **cdmDAWAM** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de la formule et de l'option choisie.
23. **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.

► **Produits de Télématicque :**

24. **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.
25. **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
26. **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
27. **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
28. **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.

- **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :

29. **CDMPrelèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
30. **Paielements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
31. **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
32. **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. La succursale de Paris assure aussi bien l'émission que la réception. MONEYGRAM est représenté dans plus de 150 pays.
33. **E-commerce**: le Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.
34. **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
35. **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB CDM (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- **CDM LIBERTY** : cette offre globale comprend deux types de Packs produits

36. **CDM LIBERTY PLUS** : destiné à la tranche des 18 à 29 ans actifs. Ce package comprend :
 - ♦ Une carte Bancaire
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
37. **CDM LIBERTY JUNIOR** : destiné à la tranche des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce package comprend :
 - ♦ Un compte sur carnet

- Une carte bancaire valable sur les GAB du Crédit du Maroc
 - CDM Protection
 - CDM NET et CDMWAP
- **CDM GLOBAL** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
- Une carte bancaire
 - Le Contrat Sécurité
 - CDM Protection
 - CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - Tarifs avantageux sur d'autres produits
- **JALYA** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
- Un compte bancaire
 - Une carte bancaire (une carte cdmEclair sécurisée et permettant accès aux multiples services GAB).
 - Carte Jaliya (Une carte de fidélité qui au client d'être reconnu dans son agence et qui lui donne droit à un accueil particulier en agence).
 - CdmNET
 - Bip Bip
 - MoneyGram (Accès à MoneyGram avec une tarification avantageuse).
- **Ribate Dirassa et Dirassa Plus** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Ribate Dirassa), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Ribate Dirassa plus) et la gratuité des frais de transferts scolarité.
- **Ribate Bladi** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- **Ribate Soleil** : le Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.

La Banque de Réseau est organisée en directions régionales comprenant :

38. 5 directions de groupe basées à Casablanca situées dans la région du grand Casablanca (Casablanca, Mohammedia, El Jadida, Berrechid et Settat).
39. La Direction Régionale de Rabat
40. La Direction Régionale de Fès-Meknès.
41. La Direction Régionale de Marrakech.
42. La Direction Régionale du Sud.
43. La Direction Régionale de l'Oriental.
44. La Direction Régionale du Nord.

La Banque de réseau comprend également une direction de Développement Commercial Réseau qui se charge du développement et l'animation des ventes, de l'organisation et le pilotage du réseau et le développement de réseaux spécialisés.

▪ La Direction du Marketing Retail

Cette direction s'occupe du Marketing Stratégique et opérationnel de la Banque de Réseau et de Détail. Son action est organisée autour des produits (lancement de nouveaux produits, profilage de l'offre produits du Crédit du Maroc) de la segmentation des clients particuliers et professionnels, du développement et l'amélioration des canaux de distribution.

Cette direction comprend également une business unit Monétique, et le département de communication externe.

▪ Périmètre de la Banque de Réseau et de Détail

Depuis 2007, la Banque de réseau et de détail a lancé un nouveau concept d'agence, baptisé Agence MASKANE, destinée à accompagner les clients et non clients du Crédit du Maroc dans leur projet d'acquisition ou de constructions immobilières.

Le nouveau concept d'agence du CDM, baptisé « Moustakbal 2010 » a été lancé en 2008. Il consiste en une réorganisation de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif. Par la mise en pratique des concepts de convivialité et de fonctionnalité, l'agence « Moustakbal 2010 » offre ainsi un accès permanent aux principaux services bancaires grâce à l'espace libre service accessible au delà des horaires d'ouverture de l'agence. Celle-ci, en outre, est dotée d'un «mur d'argent» pour les opérations classiques, offrant de nouveaux services disponibles sur le GAB comme le versement d'espèces ou la remise de chèques.

Ce nouveau concept d'agence fait partie du Nouveau Schéma de Distribution de CDM qui se base sur la refonte de la segmentation clientèle, qui passe de 7 segments à 3 :

45. La clientèle Grand Public : celle-ci sera prise en charge par les équipes du Front Office au fur et à mesure du déploiement de « Moustakbal ».
46. La clientèle Medium: qui sera gérée en portefeuille par les conseillers.
47. La clientèle Zénith : sera prise en charge directement par le directeur d'agence, au même titre que les Professionnels.

La filiale CDM Assurance est rattachée à la direction Banque de Réseau et de Détail. En effet, la mission de CDM Assurances étant de développer des produits de Bancassurance, elle s'inscrit totalement dans la ligne métier de la BRD d'où son rattachement hiérarchique à cette direction.

La filiale Crédit du Maroc Patrimoine est aussi rattachée à la BRD. Cet organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

▪ Principaux Indicateurs de la Banque de Réseau et de Détail

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels²¹, de la banque de Réseau et de Détail 2009-2011 sont les suivants :

Rubrique*	2009	2010	Var	2011	Var
Nombre d'Agences	278	308	+30 Agences	333	+ 25 agences
Total Ressources en MDH	26 424	27 617	+4,5%	28 513	+3,2%
Total Emplois en MDH	12 814	13 527	+5,6%	14 361	+6,2%

Source : Crédit du Maroc

²¹ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

(*) : les chiffres 2010 ne tiennent pas compte du cut-off intervenu le 31/12/2010. Le cut off est une opération de transfert des comptes clients d'un marché vers un autre quand l'évolution du chiffre d'affaires client implique un traitement spécifique de ce dernier.

A fin 2011, les ressources clientèle de la BRD ont enregistré une hausse de 3,2% par rapport à fin 2010. Les ressources d'épargne ont largement contribué à ces réalisations, avec un additionnel de 627 MDH, soit +9,7% par rapport à 2010, atteint grâce à la campagne dédiée aux comptes sur carnet lancée en 2011.

Les comptes à vue ont gagné 736 MDH en glissement annuel soit +4,7% du fait d'une évolution des comptes chèques et des comptes courants (+5,1% et +10,8% respectivement) et ce, grâce à l'effort de collecte déployé par les équipes commerciales durant cet exercice.

Les ressources d'épargne ont évolué de 627 MDH (+9,7%), Cette performance est le résultat des actions commerciales et de la campagne d'ouverture de comptes sur carnet organisée courant 2011. A noter que l'augmentation en 2011 du plafond du CSC à 400 000 Dhs a eu également un effet positif sur l'évolution des ressources d'épargne.

La BRD a pu augmenter son encours en ressources à terme de 2,2% par rapport à 2010, et ce malgré une politique commerciale agressive pratiquée par les confrères sur la place, et que le CDM n'a pas souhaité suivre .

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off) , les ressources de la BRD ressortent à 27 617 MDH en 2010 contre 26 424 MDH en 2009 soit une progression de 4,5%. Cette progression est expliquée par la hausse des comptes à vue (3,9%) et les ressources d'épargne (7,5%) ce qui traduit une bonne performance commerciale en terme d'équipement de la clientèle.

Les emplois ressortent à 13 527 MDH au titre de l'exercice 2010 contre 12 814 MDH en 2009 soit une réelle progression de 5,6%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la progression des crédits à long terme (12,4%) suite à la bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers.

b - La Banque de Financement et d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes entreprises et constitue un axe majeur de développement.

▪ La Banque de Financement

La banque de Financement regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- ▶ **La Direction des Grandes Entreprises** : constituée de 3 pôles (Grand Corporate et Groupes Sectoriels), cette direction gère des portefeuilles Grandes Entreprises : Telecom, Office publiques, Société de Financement, BTP, ...

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction des Grandes Entreprises 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var	2011	Var
Nombre de Centre d'Affaires ou Pôles ²²	2	3	+ 1	3	-
Total Ressources en MDH	713	1 580	>100%	964	-39%
Total Emplois en MDH	15 997	17 314	+8,2%	16 649	-3,8%

Source : Crédit du Maroc

(*) : les chiffres 2010 ne tiennent pas compte du cut-off intervenu le 31/12/2010

²² Les 3 centres d'affaires de la DGE ont été regroupés en 2 pôles courant 2009

En capitaux moyens mensuels les ressources de la DGE ont marqué une baisse de 38% par rapport à 2010, cette évolution est détaillée comme suit:

- Sur les encours à vue : la DGE a pu maintenir son encours à 943 MDH, face à un encours 2010 marqué par un effort particulier de collecte de la part des équipes commerciales de la BFI, alors que l'exercice 2011 a été essentiellement marqué dès le mois de janvier par une opération ponctuelle de rachat de créances hypothécaires utilisés en avril 2011, avec une reconstitution tardive et progressive, limitée à 155 MDH.

- Les ressources à terme ont connu une baisse de 520 MDH expliqués par le non renouvellement en août 2011 des DAT de deux clients pour 535 MDH mais aussi par le niveau de cotations proposées par la concurrence lors des différents appels d'offre.

La baisse des emplois de la DGE est principalement due au cut-off effectué le 31/12/2010, les chiffres 2010 ne prenant pas en compte ce cut-off. En prenant en compte ce cut-off, les emplois 2010 seraient de 16 337 MDH.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un autre cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off), les ressources de la DGE ressortent à 1 580 MDH en 2010 contre 713 MDH en 2009 soit une forte évolution portée par la croissance des dépôts à terme (>100%) et des ressources à vue (+58,3%).

Au titre de l'exercice 2010, les emplois affichent une progression de 8,2% à 17 314 MDH contre 15 997 MDH à fin décembre 2009 et ce suite à l'évolution des crédits moyen terme qui ont gagné 28,9% en comparaison à 2009.

- **Le Pole Agriculture** : Le Crédit du Maroc s'est doté depuis le mois de juin 2010 d'une structure dédiée à l'activité Agriculture et Agro-Alimentaire. Ce pôle regroupe deux champs d'intervention: Industrie Agro-Alimentaire (1ère et 2ème transformation), Activité Agricole (Agriculture, Conditionnement, Transit et Export, Importation de céréales et de produits agricoles).

Rubrique	2010	2011	Var
Total Ressources en MDH	55	49	-10%
Total Emplois en MDH	1 145	1 616	+41,2%

En capitaux moyens mensuels, ils ont atteint 49 MDH, en baisse de 10% par rapport aux réalisations à fin 2010.

Le PAA clôt l'exercice avec une évolution de 41,2% de ses emplois en capitaux moyens mensuels. L'encours des crédits à court terme a évolué de 45,9%, cette hausse est le fruit d'une action de développement et de conquête entamée depuis 2010, qui s'est traduite par la mise en place de nouveaux dossiers et par l'augmentation du dispositif avec les principaux opérateurs.

- **La Direction Middle Market** : constituée de 11 centres d'affaires PME, dont 4 à Casablanca, et des centres d'affaires à Rabat, Fès, Marrakech, Oujda, Tanger, Agadir et Berkane.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Middle Market 2009-2011 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var	2011	Var
Nombre de Centres d'Affaires	11	11	-	11	-
Total Ressources en MDH	1 300	1 854	+42,6%	1 614	-12,9%
Total Emplois en MDH	2 679	2 858	+6,7%	3 062	7,1%

Source : Crédit du Maroc

(*) : les chiffres 2010 ne tiennent pas compte du cut-off intervenu le 31/12/2010

A fin 2011, la baisse des ressources est principalement due au cut-off effectué le 31/12/2010 non pris en compte dans les chiffres 2010. En prenant en compte ce cut-off, le total ressources de la DMM en 2010 serait de 1 506 MDH, soit une progression de 7,2%.

Concernant les emplois, ils ont augmenté de 7,1% et de 13,2% en prenant en compte le cut-off du 31/12/2010 dans les chiffres 2010, cette progression est due essentiellement à la hausse des crédits à court terme, soit + 21,5% à fin 2011, résultat d'actions de développement et de conquête entamées depuis 2010, se traduisant par la mise en place de nouveaux dossiers et par l'augmentation du dispositif avec les clients.

Sur les crédits à moyen et long terme la DMM a clôturé l'exercice avec un encours total de 825 MDH en baisse de 1,8% par rapport à décembre 2010.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un autre cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off), les ressources de la DMM ressortent à 1 854 MDH en 2010 contre 1 300 MDH en 2009 soit une progression de 42,6%, expliquée par la forte hausse enregistrée sur les autres dépôts (>100%) et ce suite à la réalisation d'une opération de domiciliation ponctuelle d'un compte de société pour 520 MDH.

Au titre de l'année 2010, les emplois affichent une croissance de 6,7% à 2 858 MDH contre 2 679 MDH à fin décembre 2009 due essentiellement à la progression des crédits court terme (+14,0%) suite à une campagne commerciale mise en œuvre et dédiée à l'utilisation des lignes court terme autorisées.

- **Le Pôle Promotion Immobilière** : Ce pôle, basé à Casablanca, est spécialisé dans l'étude, la structuration et mise en place des financements de projets de promotion immobilière. Il assure, d'une part, la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'avis techniques sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, du pôle promotion immobilière 2009-2011 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var	2011	Var
Total Emplois en MDH	1 285	1 250	- 2,7%	1 444	15,5%
Total Ressources en MDH	50	51	+ 1,9%	100	96,1%

Source : Crédit du Maroc

Les ressources du pôle ont gagné 96% en glissement annuel en 2011, suite à la hausse des autres dépôts liée à un blocage de 39 MDH pour une augmentation de capital d'un client du pôle.

Les emplois du pôle ont connu une augmentation de 15,5% à fin 2011 portés essentiellement par le Long Terme. Les crédits court terme affichent un recul de 8% dû principalement à la baisse de l'utilisation d'un promoteur immobilier. L'encours des crédits à moyen terme a connu une évolution de 10,4% par rapport à fin 2010, pour se situer à 621 MDH.

Les ressources du Pôle Promotion Immobilière ont connu une légère croissance au terme de l'exercice 2010 de +1,9% à 51 MDH, et ce suite à la hausse des comptes à vue de +1 MDH.

Le total des crédits octroyés à l'immobilier et à l'hôtellerie s'est établi à 1 250 MDH contre 1 285 MDH à fin 2009, soit une régression de 2,7%, suite essentiellement à la contraction des crédits à court terme de 32,1%. Il est à noter que les crédits long terme ressortent en forte progression (>100%) portés par différents déblocages de crédits survenus en 2010.

- **La Banque Internationale de Tanger (BIT)** : est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. (cf III- Filiales du Crédit du Maroc)

▪ La Banque d'Investissement

La Banque d'Investissement est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction des Marché de Capitaux** : Cette direction regroupe les activités de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux 2009-2011 sont les suivants :

Rubrique en MDH	2009	2010	Var	2011	Var
Résultat net Activité Change	63	55,6	-11,7%	59,3	6,7%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	0,05	3,1	>100%	5,4	74,2%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	18	12,5	-33,3%	12,4	-0,8%
Résultat net Activité Obligataire	8,9	12,1	36,0%	9,9	-18,2%
PNB Global	90	83,3	-7,4%	87	4,4%

Source : Crédit du Maroc

Différents éléments ont contribué au bon comportement de l'activité change en 2011 : l'augmentation des flux liés aux échanges extérieurs marocains (+ 8% entre 2010 et 2011); Le dynamisme de l'activité commerciale de la Direction des Marchés de Capitaux avec notamment 54 clients actifs en plus en 2011 par rapport à 2010; Une hausse de la rentabilité de l'activité qui se traduit par un accroissement de 6,7%.

L'année 2011 a été globalement très bonne pour la trésorerie devises grâce à l'augmentation significative du volume des changes à terme (+ 37%), à l'amélioration de leur pricing et à l'accroissement des financements en devises accordés aux clients (+63% en volume pondéré par la durée). Il faut signaler que le mois de décembre a été difficile car les tensions sur la liquidité et plus particulièrement sur le dollar qui ont touché les banques européennes en fin d'année 2011 ont impacté le Maroc ce qui a conduit à une raréfaction de la ressource dans un marché où la demande est en augmentation constante. Le résultat de cette activité pour l'année 2011 est de 5,4 M MAD en forte hausse par rapport à l'année 2010 (+74%).

Profitant d'une situation chroniquement excédentaire de la banque dans un marché généralement à la recherche de liquidité et d'une gestion active de cette position, la trésorerie dirhams a réalisé un résultat de gestion de 12,4 M MAD, quasiment stable par rapport à 2010.

La situation budgétaire du Royaume s'est tendue en 2011 sous l'effet des mesures qui ont été prises par le gouvernement dans le cadre du printemps arabe, de la hausse des charges de la Caisse de Compensation,...Malgré cette situation budgétaire dégradée la hausse des taux attendue par le marché a été très modérée (de 4 à 18 points de base pour les taux secondaires en fonction des maturités) et tardive puisque l'essentiel du mouvement a eu lieu sur les deux derniers mois de l'année. Cette absence de mouvement et de volatilité a fortement limité les possibilités de prise de position ainsi que les opportunités pour réaliser des opérations d'intermédiations. Le résultat global de l'activité obligataire est de 9,9 M MAD contre 12,1 M MAD pour l'année 2010, soit une baisse de 18%.

En dépit des performances contrastées selon les activités, la Direction des Marchés de Capitaux réalise un PNB global en 2011 de 87 M MAD en hausse de 4,4% par rapport à l'année 2010.

A fin 2010, le résultat net de l'activité trésorerie dirhams affiche une baisse de 33,3% à 12,5 MDH en raison de changement de méthode de comptabilisation. Afin d'être en conformité avec les pratiques du groupe, le projet de la comptabilité interdesk a été mis en production au cours du premier semestre 2010. Cela a eu pour conséquence un changement du mode de calcul du résultat: dorénavant, un système de refacturation existe entre les différents centres de profit de la Direction des Marchés de Capitaux. Le calcul du résultat de la Trésorerie Dirhams n'est plus un simple calcul de courtage sur le volume traité mais la différence entre les intérêts reçus et payés.

Concernant le résultat net de l'activité obligataire, ce dernier ressort en hausse de 36,0% suite au dynamisme de l'activité placement sur le marché primaire essentiellement porté par le programme d'émission de Certificats de Dépôts du Crédit du Maroc.

- **La Direction Développement des Relations Externes** : Cette direction est chargée de l'élaboration et la promotion de l'offre de produits et services destinés à la clientèle entreprise du Crédit du Maroc. Elle est notamment en charge d'organiser des actions de promotions, des séminaires, des journées d'information en faveur des clients et prospects entreprises du Crédit du Maroc en parfaite collaboration avec les unités commerciales de la banque de financement.
- **La Direction Ingénierie Financière** : cette direction regroupe les activités de conseil en ingénierie financière et rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Elle est également spécialisée dans l'étude, la structuration et mise en place de financements structurés et s'adresse à l'ensemble des clients Entreprises du Crédit du Maroc.

Les principaux indicateurs de la direction ingénierie financière 2009-2011 sont les suivants :

Volume en MDH	2009	2010	Var	2011	Var
Transactions émission d'actions	-	220	>100%	312	41,82%
Transactions dettes privées	4 660	5 626	20,73%	6 420	14,11%
Transaction financements structurés	172	692	>100%	35	-94,94%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2011, les transactions en terme de dette privées ont marquées une hausse de 14% à 6 420 MDH marquées par l'effet du programme obligataire Autoroutes du Maroc pour 1 500 MDH.

Les transactions de financements structurés ressortent à 35 MDH contre 692 MDH en 2010.

En terme d'émissions d'actions, le volume a augmenté entre 2010 et 2011 porté par l'augmentation de capital du Crédit Du Maroc par conversion optionnelle de dividendes et par l'introduction en bourse de S2M.

Au titre de l'exercice 2010, les transactions en émission d'actions ressortent à 220 MDH marquées par l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles du Crédit du Maroc.

Les transactions en dettes privées présentent une évolution de 20,7% à 5 626 portées par la hausse des émissions de CD, BSF et BT.

Les transactions en financements structurés ressortent en forte progression à 692 MDH contre 172MDH en 2009 suite à la participation du CDM à travers la Direction Ingénierie financière à différentes opérations de financement.

- **Le Pôle Affaires Internationales** : Ce pôle regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Trade Finance.

Les principaux indicateurs du pôle affaires internationales 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var	2011	Var
Total Ressources en MDH	202	26	-86,9%	62	>100%
Total Emplois en MDH	34	4	-89,3%	16	>100%

Source : Crédit du Maroc

L'exercice 2011 a été marqué pour le Pôle Affaires International par l'obtention de la certification ISO 9001/2008 du Système de Management de la Qualité relatif aux activités documentaires à l'international : crédits documentaires et remises documentaires à l'import et à l'export.

L'année 2011 a vu également la réalisation de plusieurs visites commerciales à des banques dans différents pays, en plus d'un échange de SWIFT avec des banques de l'Asie et du Moyen Orient, ce qui a permis de renforcer le portefeuille clientèle du pôle. Ainsi sur l'exercice 2011, 15 entrées en relation avec de nouveaux clients ont été réalisées.

Sur le volet commercial, le pôle international a clôturé l'exercice 2011 avec un encours mensuel de ressources de 61 572 KDH contre 26 395 KDH en 2010. Concernant les emplois ils sont passés de 3 672 KDH en 2010 à 15 979 KDH à fin 2011.

Au titre de l'exercice 2010, les ressources du pôle affaires internationales ont connu une baisse de 86,9% et affichent un solde de 26 MDH due au caractère volatile des dépôts de ce pôle qui sont constitués essentiellement des comptes en dirhams convertibles des correspondants étrangers de la banque.

Les emplois ont baissé de 89% pour se situer à 4 MDH, ils sont composés des crédits à court terme (facilité de caisse) d'où la volatilité de ces emplois.

- **Le pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés :** Créée en 2009, ce pôle répond aux besoins opérationnels du segment de clientèle institutionnels composé essentiellement d'assurances, de réassurances, de caisses de retraites et de gestionnaires d'OPCVM.

Ce pôle assure auprès d'une clientèle d'institutionnels :

- Les placements (DAT, Certificats de dépôts, Placements en devises à travers la salle de marchés)
- La gestion courante du compte
- L'activité dépositaire
- Les produits de flux (mise à disposition, cartes prépayées, virements de masse...)

Les principaux indicateurs du PIGIP 2009-2011 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var	2011	Var
Total Ressources en MDH	966	1 257	+30,1%	1 056	-16%
Total Emplois en MDH	37	31	-16,2%	18	-41,9%

Source : Crédit du Maroc

En capitaux mensuels les ressources du PIGIP ont perdu 16% pour se situer à 1 056 MDH à fin 2011. Cette baisse est constatée essentiellement sur les DAT, en lien avec les sorties survenues dans le courant de l'exercice suite à la nouvelle directive du CDVM interdisant à partir de 2011 aux OPCVM de placer en DAT chez des dépositaires autres que le leur propre, ce qui a entraîné le non renouvellement d'une partie des DAT arrivés à échéance en 2011. A noter également une politique de prix agressive de la part des concurrents sur les ressources institutionnelles que le CDM n'a pas souhaité suivre, préférant par ailleurs le véhicule des certificats de dépôts plus avantageux.

Les ressources à vue ont connu une augmentation de 27,7% grâce à une meilleure proximité avec les clients institutionnels et l'entrée en relation avec de nouveaux clients.

La baisse des autres dépôts, s'explique par le transfert vers le groupe Crédit Agricole de la quote-part annuelle du compte convertible à terme Fininvest, relatif au produit de la cession de la participation de CA CIB dans le capital d'AttijariWafa Bank.

Les emplois ressortent à 18 MDH en 2011, soit -42%. Par ailleurs, ce pôle n'a pas vocation à faire des crédits, son objectif principal est axé sur la collecte, les opérations de crédits enregistrées sont exceptionnelles

Les ressources du PIGIP ont progressé de 30,1% pour se situer à 1 257 MDH à fin 2010.

Cette évolution est attribuée essentiellement aux ressources à terme qui ont gagné 258 MDH (grâce à d'importantes souscriptions de certificats de dépôts et de dépôts à terme).

Les emplois du PIGIP se sont établis à 31 MDH contre 37 MDH à fin 2009 en baisse de 16,2%, en raison de la volatilité des emplois de ce pôle composés essentiellement des crédits court terme.

- ▶ **Le pôle Animation-Support, commercial et pilotage** : Ce pôle représente un pôle d'appui et de suivi de l'activité commerciale à toutes les unités de la banque de financement et d'investissement. Ses principales missions consistent en le suivi hebdomadaire de l'activité commerciale de la Direction des Grandes Entreprises et de la Direction du Middle Market, l'organisation de Challenges (leasing, Comex, conquête,...), le suivi des résultats, l'appui des lignes entreprises dans les différents projets, mission de veille stratégique sur la tarification Entreprise ainsi que les produits et services (plaquette, communication)
- ▶ **Crédit du Maroc Capital** : filiale du crédit du Maroc en charge de l'activité d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca (cf III- Filiales du Crédit du Maroc).
- ▶ **CDM Leasing** : est la filiale leasing du Crédit du Maroc. CDML propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise (cf III-Filiales du Crédit du Maroc).

c - Les Fonctions Support

En plus des deux directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc :

- **Direction Risques & Contrôles Permanents**

En charge de l'évaluation et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnels et Conformité, Contrôle à posteriori). Ce pôle regroupe également le conseil juridique et le contrôle permanent des risques.

- **Direction Stratégie Finances et Secrétariat Général de la Banque**

Cette direction regroupe les lignes métiers suivantes :

- 48. La Direction Finances Groupe (Finances, comptabilité, reporting, contrôle de gestion)
- 49. La stratégie et la qualité
- 50. Les Achats Groupe
- 51. L'Edification du nouveau siège
- 52. La fonction corporate

- **Direction des services à la clientèle et des flux**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations). Cette direction est organisée en unités de traitement spécialisées et d'une unité de développement des flux.

- **Direction des Systèmes d'Information Groupe**

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a pour charge la mise en place des procédures, organisation des activités, développement des solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...

- **Direction du Capital Humain & Organisation**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de l'organisation du groupe Crédit du Maroc.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres²³

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2009 et 2011:

Comptes sociaux (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 441	9 343	-10,52%	11 108	18,89%
Crédits à l'équipement	8 961	9 767	8,99%	9 719	-0,49%
Crédits immobiliers	9 234	10 358	12,17%	11 003	6,23%
Autres crédits	3 577	2 631	-26,45%	2 212	-15,93%
Créances sur la clientèle	32 212	32 099	-0,35%	34 043	6,06%
Créances sur les établissements de crédit à vue	2 057	191	-90,71%	399	>100%
Créances sur les établissements de crédit à terme	2 311	5 771	>100%	4 765	-17,43%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 367	5 962	36,52%	5 164	-13,38%
Total Crédits	36 579	38 061	4,05%	39 207	3,01%

Source : CDM

Créances à la clientèle :

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des créances sur la clientèle a été marqué par le bon comportement de l'activité Retail qui traduit la présence marquée du Crédit du Maroc sur cet axe, avec une évolution des crédits immobiliers de 12,2%. Les crédits de trésorerie et à la consommation ressortent en baisse de 10,5% à 9 343 MDH portés par la régression des prêts spot (-920 MDH) et des comptes courants (-190 MDH) ainsi que la volonté du Crédit du Maroc de resserrer les conditions d'octroi des crédits à la consommation dans un souci de maîtrise du coût du risque. Les crédits d'équipement affichent une progression de 9% à 9 767 MDH portés essentiellement par la grande entreprise. Nen c qui concerne les autres crédits, ce poste ressort en baisse de 26% à 2 631 MDH expliquée par un remboursement par anticipation sur prêts financiers accordés à la clientèle grandes entreprises.

A fin 2011, les emplois clientèles ont connu une hausse de 1 943 MDH soit 6,1%. Cette évolution est marquée par :

- La hausse des crédits de trésorerie aux entreprises pour +1 512 MDH constatée essentiellement sur les crédits à l'importation (+628 MDH) et les prêts spot (+501 MDH).
- Les comptes courants débiteurs des entreprises ont marqué une hausse de 280 MDH.
- Les crédits à l'équipement ont accusé une légère baisse de 47 MDH, en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- L'évolution des crédits immobiliers de +6,2% soit +645 MDH dont une hausse de 694 MDH sur les crédits à l'habitat et une baisse de 55 MDH sur la promotion immobilière,
- La baisse des crédits à la consommation de 41 MDH à considérer dans le cadre de la volonté du CDM d'être plus sélectif en matière d'octroi dans un souci de maîtrise du risque.

²³ Y compris les agences à l'étranger

Créances sur les établissements de crédit et assimilés :

En 2010, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une progression de 36,5% à 5 962 MDH, due essentiellement à la forte hausse (>100%) enregistrée au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme. Ces dernières s'établissent à 5 771 MDH et leur croissance s'explique par la hausse des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 2 461 MDH à fin 2010 contre un solde nul en 2009. Aussi les prêts de trésorerie ont enregistré, pour leur part, une évolution de 1 691 MDH.

A fin 2011, les créances sur les établissements de crédit ont accusé une baisse de 13,4%, principalement due aux placements de trésorerie et aux prêts financiers aux sociétés de financement

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2009 à 2011 :

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	32,41%	29,11%	-3,31 pts	32,63%	+3,52 pts
Crédits à l'équipement	27,82%	30,43%	+2,61 pts	28,55%	-1,88 pts
Crédits immobiliers	28,67%	32,27%	+3,60 pts	32,32%	+0,05 pts
Autres crédits	11,10%	8,20%	-2,91 pts	6,50%	-1,70 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%	-
A vue	47,10%	3,20%	-43,90 pts	7,73%	+4,53 pts
A terme	52,92%	96,80%	+43,88 pts	92,27%	-4,53 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,0%	100,0%	-	100,0%	-

Source : CDM

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits clientèle, les crédits de trésorerie et à la consommation représentent 32,6%, soit un niveau quasiment équivalent à celui de 2009 et une hausse de 3,52 pts par rapport au niveau à fin 2010 (29,11%).

Cette hausse s'est faite au détriment des crédits à l'équipement (-1,88 pts) et des autres crédits (-1,7 pts).

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 7,7% du total à fin 2011 contre 47,1% en 2009 et les créances à terme ressortent à 92,3%, en progression de 39 points par rapport à 2009.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Secteur public	3 818	3 604	-5,61%	4 327	20,06%
Entreprises financières	1 763	611	-65,34%	328	-46,32%
Entreprises non financières	13 674	15 129	10,64%	15 875	4,93%
Autre clientèle	12 958	12 755	-1,57%	13 513	5,94%
Créances sur la clientèle	32 212	32 099	-0,35%	34 043	6,06%

Source : CDM

En 2011, le CDM est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 15 875 MDH suite à une hausse de 10,6% entre 2009 et 2010 et 4,9% entre 2010 et 2011, avec une part dans la structure des créances sur la clientèle en hausse de 4,2 points en 3 ans

Le solde des crédits « autres clientèle » s'est élevé à 12 755 MDH en 2010 avec une part dans l'encours sur la clientèle est de 40%, en baisse de 0,5 pts par rapport à 2009. A fin 2011, les crédits « autre clientèle » affichent un encours de 13 513 en hausse de 5,94% par rapport à 2010 et une part dans le total créances sur la clientèle stable à 40%. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance des particuliers et des comptes des Marocains résidant à l'étranger.

Pour l'exercice 2010, l'encours des entreprises financières accuse une baisse de 65,34% en comparaison avec 2009 à 611 MDH et représente 2% des créances sur la clientèle. Cette régression s'explique principalement par la baisse des crédits de trésorerie accordés à ce type de clientèle à 7,4 MDH en 2010 contre 34,2 MDH en 2009. Aussi les autres crédits accordés aux entreprises financières ressortent en retrait à 604 MDH en 2010 contre 1 729 MDH en 2009.

En 2011, l'encours des entreprises financières enregistre une nouvelle baisse pour s'inscrire à 328 MDH, soit 0,96% du total créances sur la clientèle.

En 2011, la part des crédits octroyés par le CDM au secteur public ressort en hausse de 1,5 points par rapport à 2010 à 12,7% et s'établissent à 4 327 MDH contre 3 604 un an auparavant.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (en %)	2009	2010	Var	2011	Var
Secteur public	11,85%	11,23%	-0.62 pts	12,71%	+1.48 pts
Entreprises financières	5,47%	1,90%	-3,57 pts	0,96%	-0,94 pts
Entreprises non financières	42,45%	47,13%	+4,68 pts	46,63%	-0,50 pts
Autre clientèle	40,23%	39,74%	-0,49 pts	39,69%	-0,04 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Comptes à vue créditeurs	17 969	19 062	6,08%	19 761	3,67%
Comptes d'épargne	6 015	6 458	7,36%	7 108	10,07%
Dépôts à terme	5 988	6 898	15,20%	5 729	-16,95%
Autres comptes créditeurs	726	1 317	81,40%	1 083	-17,77%
Dépôts de la clientèle	30 698	33 735	9,89%	33 681	-0,16%
A vue	156	153	-1,92%	162	5,88%
A terme	594	109	-81,65%	997	> 100%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	751	262	-65,11%	1 159	> 100%
<i>Total dettes</i>	31 449	33 997	8,10%	34 840	2,48%

Source : CDM

Au titre de l'année 2010, les dépôts de la clientèle ont marqué une évolution de 9,9% par rapport à décembre 2009 à 33 735 MDH, dans un contexte de resserrement des liquidités sur le marché. Cette progression est principalement expliquée par l'augmentation des comptes à vue créditeurs, des comptes d'épargne et des dépôts à terme, respectivement de 6,1%, 7,4% et 15,2%.

Les autres comptes créditeurs présentent une croissance de 81,4% à fin 2010 soit un solde de 1 317 MDH.

Au titre de l'exercice 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés présentent une régression de 65,1% à 262 MDH expliquée principalement par la baisse des dettes à terme de 81,65% et à vue de 1,9%. Cette diminution provient essentiellement de la contraction des emprunts de trésorerie (131 MDH en 2010 contre 586 MDH) qui s'explique par une position de trésorerie excédentaire du Crédit du Maroc.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2011 avec un encours de 33 681 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 59% contre 57% en 2010, témoignant ainsi de la robustesse des ressources de la banque. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +10,1%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une baisse de 16,9% suite à une politique volontariste de maîtrise des taux sur ce type de ressources.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une forte hausse pour atteindre 1 159 MDH, principalement en raison de l'évolution des dettes à terme.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

Comptes sociaux (en %)	2009	2010	Var	2011	Var
Comptes à vue créditeurs	58,53%	56,51%	-2,02 pts	58,67%	+2,16 pts
Comptes d'épargne	19,59%	19,14%	-0,45 pts	21,10%	+1,96 pts
Dépôts à terme	19,18%	20,45%	+1,27 pts	17,01%	-3,44 pts
Autres comptes créditeurs	2,36%	3,90%	+1,54 pts	3,22%	-0,68 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-
A vue	20,77%	58,40%	+37,63 pts	13,98%	-44,42 pts
A terme	79,09%	41,60%	-37,49 pts	86,02%	+44,42 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2011, la structure des dépôts de la clientèle fait toujours état d'une prédominance des ressources à vue à 58,7%.

Au titre de l'exercice 2011, les comptes à vue créditeurs ont connu une variation positive de 3,7%, leur part dans les dépôts clientèle ressort par conséquent en hausse de 2,2 pts par rapport à l'année précédente. Aussi, les comptes d'épargne ressortent en évolution de +10,1% gagnant presque 2 pts en terme de contribution dans le total dépôts de la clientèle.

Cette progression des comptes à vue et les comptes d'épargne s'explique par la baisse de la part des dépôts à terme (-3,44 pts) et des autres comptes créditeurs (-0,68 pts).

Au titre de l'exercice 2011, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 13,98% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 58,40% à fin 2010 soit une baisse de 44,42 pts. Les dettes à terme ressortent à 86,02% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 41,60% soit une progression de 44,42 pts.

A fin 2010, la structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des ressources non rémunérées à 60,78%.

Au titre de l'exercice 2010, les comptes à vue créditeurs ont connu une variation positive de 6,08%, cependant leur part dans les dépôts clientèle ressort en baisse de 2,02 pts par rapport à l'année précédente. Aussi, les comptes d'épargne ressortent en évolution de +7,36%, cependant leur part dans les dépôts clientèle a diminué de 0,45 pts par rapport à 2009.

Le retrait des comptes à vue et comptes d'épargne a été dû à l'amélioration significative des dépôts à terme (+1,27) et autres comptes créditeurs (+1,54%) suite aux campagnes de collecte lancée par le Crédit du Maroc en août et septembre.

Les dépôts à terme consolident leur position à 20% du total dépôts de la clientèle soit une progression de 1,27 pts par rapport à l'exercice 2009.

Les ressources rémunérées représentent 39,6% du total des dépôts de la clientèle soit une hausse de 0,82 pts en comparaison avec l'année 2009.

Au titre de l'exercice 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 58,4% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 20,77% à fin 2009 soit une progression de 37,6 pts. Les dettes à terme ressortent à 41,6% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 79,09% soit une régression de 37,5 pts

➤ **Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité**

Comptes sociaux (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Secteur public	626	1 224	95,53%	575	-53,02%
Entreprises financières	19	387	>100%	364	-5,94%
Entreprises non financières	5 966	5 943	-0,39%	6 053	+1,85%
Autre clientèle	24 087	26 181	8,69%	26 689	+1,94%
Dépôts de la clientèle	30 698	33 735	9,89%	33 681	-0,16%

Source : CDM

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 2,79% en 2011.

A fin 2010, les dépôts des entreprises non financières ont accusé un retrait de 0,39% à 5 943 MDH soit une baisse de 1,82 pts dans la structure des dépôts de la clientèle en comparaison avec 2009. Les dépôts des entreprises non financières ont connu par la suite une progression de 1,85% en 2011, à 6 053 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 0,35 points par rapport à l'exercice 2010, à 17,97%.

La catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle particuliers, est prépondérante dans la structure du portefeuille client du CDM avec une part de 77,6% en 2010, en baisse de 0,86 pts par rapport à l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2011, la catégorie « Autre clientèle » ressort à 26 689 MDH en progression de 1,94% par rapport à 2010 et avec une part de 79,24% dans les dépôts de la clientèle.

➤ **Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité**

Comptes sociaux (en %)	2009	2010	Var	2011	Var
Secteur public	2,04%	3,63%	+1,59 pts	1,71%	-1,92 pts
Entreprises financières	0,06%	1,15%	+1,09 pts	1,08%	-0,07 pts
Entreprises non financières	19,43%	17,62%	-1,82 pts	17,97%	+0,35 pts
Autre clientèle	78,46%	77,61%	-0,86 pts	79,24%	+1,63 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Comptes à vue	91 944	93 249	1,4%	98 740	5,89%
Comptes d'épargne	43 855	61 868	41,1%	65 288	5,53%
Production totale	135 799	155 117	14,2%	164 028	5,74%

Source : CDM

A fin 2011, la production globale des comptes a atteint 164 028 unités en progression de 5,74% par rapport à la même période de l'année dernière.

La production de comptes à vue s'est établie à 98 740 comptes soit +5,89% par rapport à 2010, cette progression est attribuée essentiellement à la hausse des comptes chèques de 7,2%. Les comptes MRE ont également connu une évolution de 4,8% à 9 846 comptes à fin décembre 2011, cette performance étant le résultat d'un effort de conquête particulier durant le troisième trimestre de l'exercice.

La production des comptes d'épargne a connu une évolution de 5,53% par rapport à 2010, bénéficiant des effets du lancement des nouveaux plans d'épargne (PEL, PEA, PEE)..

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Comptes à vue	67,71%	60,12%	-7,59 pts	60,20%	+0,08 pts
Comptes d'épargne	32,29%	39,88%	7,59 pts	39,80%	-0,08 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

Les comptes à vue et les comptes d'épargne conservent des parts stables entre 2010 et 2011 à respectivement 60% et 40%.

➤ Evolution de l'encours

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Comptes à vue	715 971	691 354	-3,44%	746 109	7,92%
Comptes d'épargne	231 344	272 232	17,67%	314 694	15,60%
ENCOURS	947 315	963 586	1,72%	1 060 803	10,09%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des comptes ressort à 1 060 803 comptes en progression de 10,09% par rapport à 2010.

L'encours des comptes à vue s'est situé à 746 109 comptes, il a connu une évolution de 8% par rapport à fin 2010.

Le stock des comptes d'épargne a marqué une hausse de 16% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

d - Evolution des engagements par signature

Comptes sociaux (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	6 433	5 430	-15,59%	5 894	8,55%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	2 515	3 090	22,86%	2 909	-5,86%
Total engagements par signature	8 948	8 520	-4,78%	8 803	3,32%

Source : CDM

A fin 2010, les engagements par signature totalisent 8 803 MDH en progression de 3,32% par rapport à l'année 2010.

Les engagements par signature donnés en faveur des établissements de crédit ont enregistré une baisse de 5,86% tandis que les engagements par signature en faveur de la clientèle ont enregistré une hausse de 8,55% pour s'établir à 5 894 MDH.

Comptes sociaux (en %)	2009	2010	Var	2011	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	72%	64%	-8 pts	67%	+3 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	28%	36%	+8 pts	33%	-3 pts
Total engagements par signature	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2011, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 67% du total engagement par signature du CDM, en hausse de 3 points en comparaison avec 2010 suite à la progression des cautions et garanties données en faveur de la clientèle.

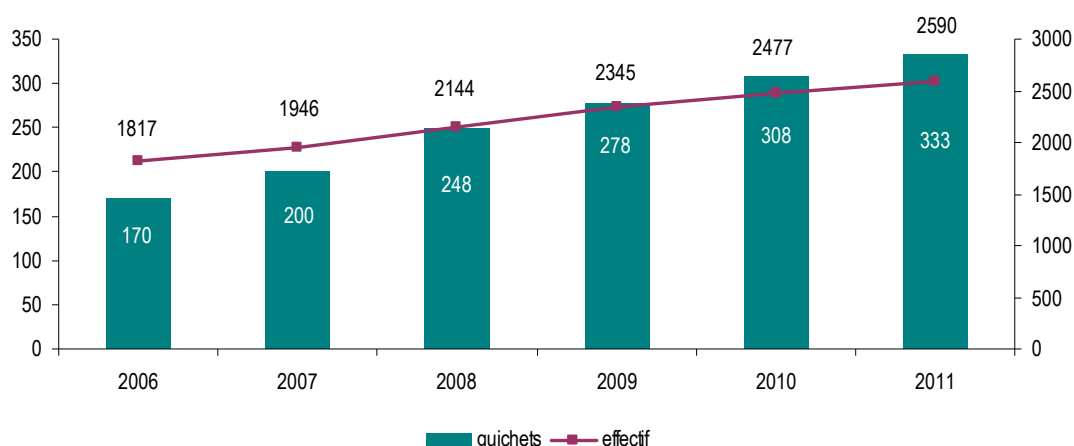
Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part a baissé à 33% soit -3 points par rapport à 2010.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin 2011, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2 590 collaborateurs contre 2 477 à fin décembre 2010 :

- 53. Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 405 collaborateurs contre 2 273 enregistrés au 31 décembre 2010
- 54. Les Contrats Formation Insertion ont atteint 185 collaborateurs contre 204 à fin décembre 2010.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



Source : Crédit du Maroc

➤ Evolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2009	2010	Var	2011	Var
Effectif permanent	2 345	2 477	5,6 %	2 590	4,6%
Cadres	863	910	5,4 %	953	4,7%
Non cadres	1 482	1 567	5,7 %	1 637	4,5%
Effectif temporaire	0	0	0	0	0
Total*	2 345	2 477	5,6 %	2 590	4,6%

Source : CDM

* y compris ANAPEC

A fin 2011, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 590 collaborateurs, soit une progression de 4,6% par rapport à décembre 2010, lié à la politique de recrutement de la banque en ligne avec le développement de ses activités.

Le nombre de cadres ressort en hausse de 4,7% à 953 collaborateurs représentant ainsi 36,8% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche une croissance de 4,5% à 1 637 collaborateurs soit 63,2% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc..

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Données sociales (en %)</i>	2009	2010	2011
Recrutement	167	158	118
Recrutement ANAPEC	190	149	178
Titularisation ANAPEC	110	139	155
Démission	69	72	66
Retraite	31	49	54
Retraite anticipée	7	15	6
Licenciement et révocation	8	7	9
Détachement et fin de contrat	11	4	2
Fin de contrat ANAPEC	27	28	42

Source : CDM

L'évolution de l'effectif à fin 2011 se décompose comme suit :

- 118 recrutements dont 88 cadres, 28 gradés et 2 employés
- 178 recrutements ANAPEC (contrat formation insertion)
- 155 titularisations ANAPEC, dont 67 gradés et 88 employés
- 141 départs dont 66 démissions, 54 retraites, 6 retraites anticipées, 4 décès, 9 licenciements et révocations et 2 détachements et fin de contrat.
- 42 fin de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

En nombre de personnes	2009	2010	Var	2011	Var
Banque	2 345	2 477	5,6 %	2 590	4,4%
Siège	923	975	5,6 %	1 004	3,0%
Réseau	1 422	1 502	5,6 %	1 586	5,6%
Filiales	52	57	9,6%	64	12,3%
Total	2 397	2 534	5,7%	2 654	4,7%

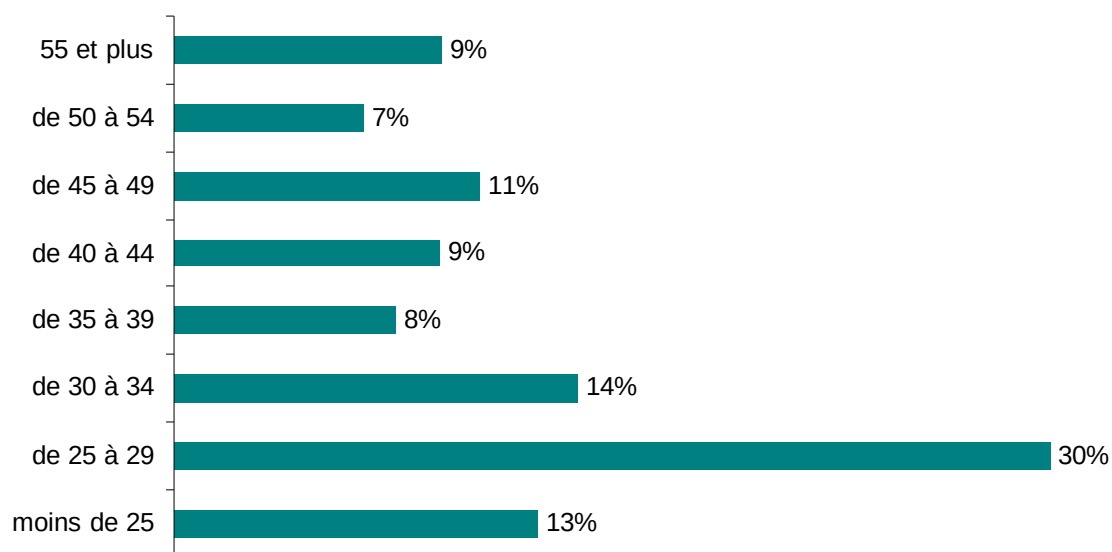
Source : CDM

Au titre de l'année 2011, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 5,6% à 1 586 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc (+30 nouvelles agences/an).

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 1 004 collaborateurs soit une croissance de 3% en comparaison avec 2010.

Les filiales affichent un niveau d'effectif en progression de 12,3% en comparaison à l'exercice précédent soit 64 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin 2011



Source : CDM

Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin 2011

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	151	175	326
de 25 à 29	447	336	783
de 30 à 34	225	137	362
de 35 à 39	142	57	199
de 40 à 44	166	71	237
de 45 à 49	185	89	274
de 50 à 54	116	54	170
55 et plus	153	86	239
Total	1 585	1 005	2 590

Source : CDM

➤ Evolution de l'encours des prêts accordés au personnel

En DH	2009	2010	Var	2011	Var
Encours prêts immobiliers	391 092 207	447 753 168	14,5%	494 192 783	10,37%
Encours prêts consommation	75 350 200	80 024 217	6,2%	81 332 555	1,63%
Encours prêts sociaux	3 746 515	3 309 106	-11,7%	3 060 418	-7,52%
Total prêts au personnel	470 188 922	531 086 491	13,0%	578 585 756	8,94%

Source : CDM

➤ Evolution du taux d'encadrement

	2009	2010	2011
Taux d'encadrement	36,7%	36,8%	36,8%

Source : CDM

Sur la période 2009 – 2011, le taux d'encadrement au Crédit du Maroc est resté stable à environ 36,8%.

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

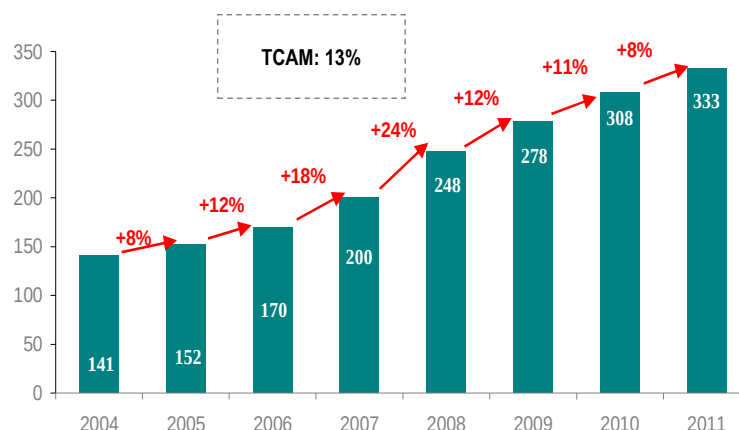
VIII. Moyens matériels

a - Réseau d'agences

A fin 2011, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 333 agences, soit 25 nouvelles agences en comparaison à l'exercice précédent.

Le nombre d'agences CDM évolue comme suit :

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2004 - 2011



Source : CDM

Les agences ouvertes courant 2011 sont les suivantes :

Agence	Date	Agence	Date
Casa Abdellatif Ben Kaddour	21 mars 2011	Marrakech Charaf	9 septembre 2011
Mohammedia Palestine	30 mars 2011	El Oulfa My Thami	19 septembre 2011
Tetouan Khalid Ibnou El Walid	15 avril 2011	Meknes Sidi Bouzekri	2 novembre 2011
Casa Errahma	25 avril 2011	Casa Bir Anzarane Ii	14 novembre 2011
Agence Casa Val D'Anfa	11 mai 2011	Agence Sale Hay Al Amal	21 novembre 2011
Tanger My Ismail	24 mai 2011	Agadir Al Wifaq	20 décembre 2011
Meknes Yacoub El Mansour	23 mai 2011	Agence Fes Mamounia	26 décembre 2011
Rabat Ibn Sina	20 juin 2011	Agence Aourir	27 décembre 2011
Tanger Beni Makada	21 juin 2011	Agence Zaio Sidi Atmane	28 décembre 2011
Agence M'Diq	24 juin 2011	Agence Lqliaa	30 décembre 2011
Tanger Youssef Ibn Tachfine	28 juin 2011	Agence Nador Sakia El Hamra	30 décembre 2011
Mohammedia Ben Yakhlef	4 juillet 2011	Agence Temara Guich Loudaya	30 décembre 2011
Agence El Hajeb	11 juillet 2011		

Source : CDM

b - L'installation de nouveaux GAB

A fin 2011, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 373 guichets contre 336 à fin décembre 2010.

IX. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

L'année 2007 a été entamée avec un programme d'accompagnement de l'ensemble des thèmes du plan de développement stratégique de la banque. Plus précisément, plusieurs chantiers informatiques sont lancés pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

A ce titre, trois projets ont été menés durant l'année 2008 :

- La mise à niveau du site de secours et de ses équipements de télécommunications. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Secours Informatique de la banque, pour lequel un test a été effectué avec succès en novembre 2008 dans des conditions réelles de fonctionnement.
- La rénovation de l'ensemble de l'infrastructure de télécommunication du siège et de la plateforme d'échange de flux avec la clientèle et les partenaires, ainsi que le remplacement des équipements informatiques ne répondant plus aux exigences de performance souhaitées.
- Projet ITIL : ce vaste chantier de modernisation des processus de la Production Informatique vise à transformer l'organisation et les processus clés en adoptant les meilleures pratiques en la matière, afin d'assurer une grande qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations de la clientèle.

L'exercice 2009 a vu l'aboutissement du projet « Nouveau Schéma de Distribution » et la mise en place du projet « Stratégie Haut de Gamme » :

- Nouveau Schéma de Distribution : Suite à une émergence récente d'exigences émanant de la clientèle Particuliers, le CDM a mis en place une stratégie commerciale intitulée « Nouveau Schéma de Distribution ». Ce schéma intègre une segmentation plus précise de ce type de clientèle répondant ainsi à leur besoin d'une manière plus efficace. Cette nouvelle organisation vise l'extension du réseau CDM ainsi que la conquête de parts de marché et assure une efficacité commerciale dans le respect de la conformité. En parfait respect des prévisions, le NSD a été déployé dans l'ensemble du réseau d'agences CDM à fin 2009.
- Stratégie Haut de Gamme : Le projet haut de gamme est en cours de mise en place. En effet, la gestion multi-lieux est opérationnelle, 4 conseillers de gestion de fortune (CGF) ont été recrutés et 24 conseillers de gestion de patrimoine (CGP) sont prévus pour le réseau. Une large gamme de produits sera proposée (exemple : assurance à versement libre, OPCVM...). Cette stratégie repose sur trois principaux axes :
 1. La refonte de la segmentation en faisant émerger une catégorie de clientèle qui exprime des besoins évolués en terme de services bancaires.
 2. Cette clientèle est répartie et gérée en fonction du sous-segment par des gestionnaires spécialisés et formés (conseillers de gestion de patrimoines ou de fortunes), avec un suivi rigoureux de l'activité, une animation et un support technique par une équipe dédiée en central.
 3. En terme de stratégie marketing, il s'agit d'apporter une vraie réponse aux besoins d'une clientèle exigeante par du conseil de qualité et une offre produits à valeur ajoutée: assurance vie, services à la personne, épargne, télématique (bourse en ligne), une offre de banque au quotidien dédiée.

Au titre de l'exercice 2010, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. L'accent a été mis sur:

1. Le remplacement des équipements au niveau du réseau dans le cadre de la maintenance du parc, a fin de doter l'appareil commercial des meilleurs moyens techniques et améliorer sa productivité ainsi que la qualité des prestations de la clientèle.
2. La poursuite du projet ITIL, qui consiste en la modernisation des processus de la production informatique par l'adoption des best practice en la matière permettant d'assurer la meilleure qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations avec la clientèle.

3. Le lancement effectif de l'émission de cartes monétiques aux normes EMV. Une 1ère carte en norme EMV a été lancée en production en début d'année 2011 sous l'appellation « CdmPASS ».
4. L'accompagnement du projet de refonte de la plate-forme de Maroclear, stabilisation du Crédit Bureau, accompagnement du Projet Risque Retail piloté par ligne métier Risques.
5. L'acquisition de licences d'une solution de lutte anti-blanchiment dans le cadre du projet du Groupe CAsa.

Au titre de l'exercice 2011, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. L'accent a été mis sur:

1. La poursuite de la réalisation des différents projets de rénovation du réseau télécom et de la plate-forme de téléphonie centrale et agence, conformément aux orientations stratégiques du Schéma Directeur Télécoms,
2. La poursuite du programme de remplacement et de réaménagement des équipements informatiques au niveau du réseau d'agences et du Siège,,.
3. La finalisation de la mise à niveau du système d'information de la succursale de Paris,
4. La mise en place du nouveau dispositif de reporting à la Banque Centrale, notamment la norme XBRL,
5. Les travaux liés à la migration des cartes monétiques à la norme EMV.
6. La poursuite du projet Bâle II.

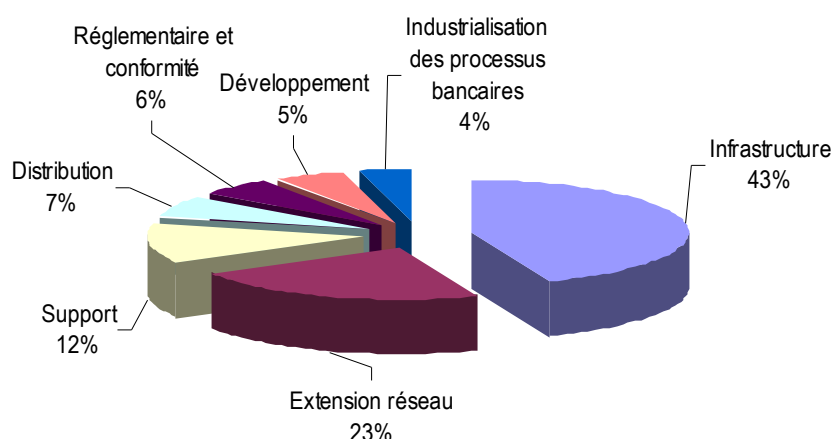
X. Stratégie de Développement du CDM

a - Plan de Développement

Le Plan de développement du Crédit du Maroc est axé sur le renforcement du positionnement de la banque sur les différents marchés et passe par la mise en place des axes de développement suivants :

- Poursuite du développement du réseau des agences à travers tout le Royaume : 25 agences nouvellement ouvertes à fin 2011 contre 30 agences en 2010 et 30 en 2009.
- Elargissement de la base client sur tous les marchés : Particuliers, Professionnels et Entreprises.
- Poursuite de la réorganisation de la distribution en agence avec un redimensionnement des fonds de commerce et une redéfinition des fonctions dans le réseau pour offrir aux clients un service de proximité et un conseil approprié aux besoins de chaque segment. Il en découle une offre plus adaptée, une disponibilité accrue pour la clientèle et un fort niveau de productivité.
- Poursuite de la stratégie de développement sur l'entreprise avec une spécialisation sur des métiers à fort potentiel, notamment au niveau de la promotion immobilière et l'agrobusiness en droite ligne avec le programme Maroc Vert.
- Renforcement du dispositif commercial pour accompagner la PME avec une présence plus forte auprès de nos clients accompagnée du développement d'une offre produits complète et renforcée sur l'international, les activités de marchés, l'ingénierie financière...
- Profiter du savoir faire du groupe Crédit Agricole pour renforcer le positionnement du Crédit du Maroc sur le segment de la clientèle Entreprises à travers les produits de financements et de marchés.
- Poursuite du développement de l'organisation industrielle : Re-engineering des processus dans le cadre d'une approche industrielle et d'un système qualité renforcé. Les systèmes d'information constituent l'un des facteurs clés de succès dans l'industrie des services ; c'est pour cette raison que le Crédit du Maroc les a toujours placés au cœur de sa stratégie de développement.
- Ainsi en 2011, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 59 MDH et 63 MDH à fin 2010. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin 2011



Source : CDM

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par le Crédit du Maroc entre 2009-2011 se présentent comme suit :

Thème du Plan de Développement	2009	2010	Var	2011	Var
Infrastructure	42 075 986	21 270 967	-49%	25 845 858	22%
Extension du Réseau	17 185 597	15 481 698	-10%	13 202 926	-15%
Support	3 615 795	3 046 394	-16%	6 918 221	> 100%
Développement	3 061 813	4 063 121	33%	3 107 482	-24%
Industrialisation de la Distribution	2 813 376	7 103 932	153%	4 012 483	-44%
Industrialisation des Processus Bancaires	2 570 829	8 228 002	220%	2 198 047	-73%
Réglementaire et Conformité	1 854 791	3 671 438	98%	3 260 171	-11%
Total	73 178 188	62 865 551	-14%	58 545 188	-7%

Source : CDM

Particulièrement attentif à la mise à niveau régulière de ses processus et de ses équipements informatiques afin d'assurer leur optimisation continue, le Crédit du Maroc a mené en 2011 plusieurs projets d'infrastructure technique. L'accent a été mis sur :

- La poursuite de la réalisation des différents projets de rénovation du réseau télécom et de la plate-forme de téléphonie centrale et agence, conformément aux orientations stratégiques du Schéma Directeur Télécoms,
- La poursuite du programme de remplacement et de réaménagement des équipements informatiques au niveau du réseau d'agences et du Siège,.

Dans le cadre de l'évolution réglementaire du système bancaire, les projets menés ont concerné essentiellement :

- la finalisation de la mise à niveau du système d'information de la succursale de Paris,
- la mise en place du nouveau dispositif de reporting à la Banque Centrale, notamment la norme XBRL,
- Les travaux liés à la migration des cartes monétiques à la norme EMV.
- La poursuite du projet Bâle II.

Les investissements menés par le Crédit du Maroc de 2009 à fin 2011 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2009	2010	%	2011	%
Immeubles et logistiques	175 890	189 630	75%	146 400	-23%
Investissements IT	73 178	62 865	25%	58 545	-7%
Total	249 068	252 495	100%	204 945	-19%

Source : CDM

b - Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CALYON en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 «Etats financiers consolidés», les états financiers consolidés du Groupe Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Ainsi à compter de l'exercice 2008, le groupe Crédit du Maroc tient ses comptes consolidés selon les normes IAS-IFRS.

Les comptes consolidés en normes IFRS de 2009, 2010 et 2011 du Crédit du Maroc ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des coentreprise », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2011 se présente comme suit :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	890 380	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	95 000	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.
<i>E.C. : Etablissement consolidant</i>		<i>I.G. : Intégration globale</i>		

Source : CDM

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

Le tableau ci-dessous présente la liste des participations non consolidées :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts
Atlasnet	8 000	31,25%	31,25%
Holding Sincomar	300	27,97%	27,97%
Interbank	11 500	16,00%	16,00%
Exp Services Maroc	90 000	5,00%	5,00%
Centre Monétique Interbancaire	98 200	11,20%	11,20%
Maroc Telecommerce	5 610	10,00%	10,00%

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Intérêts et produits assimilés	2 255,9	2 451,4	8,70%	2 524,0	2,96%
Intérêts et charges assimilés	758,6	789,6	4,10%	780,2	-1,19%
Marge d'intérêt	1 497,3	1 661,7	11,00%	1 743,8	4,94%
Commissions perçues	292,1	326,5	11,80%	332,7	1,89%
Commissions servies	25,7	24,8	-3,40%	26,7	7,65%
Marge sur commissions	266,4	301,7	13,30%	306,0	1,42%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	82,9	91,9	10,80%	69,7	-24,21%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16,6	8,2	-50,90%	8,6	5,09%
Produits des autres activités	4,4	3,9	-10,70%	10,2	161,21%
Charges des autres activités	68,4	67,2	-1,80%	71,2	5,91%
Produit net bancaire	1 799,2	2 000,2	11,20%	2 067,1	3,34%
Charges générales d'exploitation	792,6	843,3	6,40%	927,7	10,01%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	75,3	86,8	15,30%	98,3	13,20%
Résultat Brut d'Exploitation	931,3	1 070,2	14,90%	1 041,1	-2,72%
Coût du risque	239,4	481,4	>100%	509,6	5,86%
Résultat d'Exploitation	691,9	588,8	-14,90%	531,5	-9,73%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-0,1	-0,3	>100%	3,6	-12,84
Résultat avant Impôt	691,7	588,5	-14,90%	535,0	-9,08%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	258,2	220,4	-14,60%	198,8	-9,82%
Résultat net	433,5	368,1	-15,10%	336,3	-8,64%
Intérêts minoritaires	11,7	5,1	-56,10%	4,4	-13,20%
Résultat Net Part du groupe	421,8	363	-13,90%	331,9	-8,58%

Source : CDM

Le groupe CDM a clôturé l'exercice 2011 avec un PNB de 2 067 MDH, en hausse de 3,3% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont évolué de +10%. Elles sont portées par les frais généraux du CDM ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 7,6 MDH notamment sur CDML pour +2,3 MDH et CDMP pour +2,6 MDH.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 1 041 MDH, en retrait de 2,7% par rapport à 2010.

Le coût du risque s'établit à 510 MDH contre 481 MDH en 2010, marqué par les répercussions de la crise internationale sur certains secteurs d'activité.

Le résultat net ressort à 336,3 MDH en baisse de 8,6% par rapport à 2010 et le résultat net part du groupe s'établit à 331,8 MDH en baisse de 8,6% également.

Au titre de l'exercice 2010, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche une nette progression. En effet, le produit net bancaire a réalisé une hausse de 11,2% à 2 000,22 MDH.

Le résultat brut d'exploitation se consolide réalisant une progression de 14,9%, indiquant donc une bonne maîtrise de l'évolution des charges. Le RBE s'établit à 1 070,2 MDH contre 931,3 MDH à fin 2009.

Le coût du risque enregistre une forte progression et ressort à 481,4 MDH en 2010 contre 239,4 MDH pour l'année 2009

Le résultat net consolidé part du Groupe du Crédit du Maroc ressort en régression de 13,9% en comparaison avec l'exercice précédent et s'établit à 363,0 MDH en raison de la progression du coût du risque.

b - Produit net bancaire

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Intérêts et produits assimilés	2 255,90	2 451,40	8,70%	2 524,00	2,96%
Intérêts et charges assimilés	758,6	789,6	4,10%	780,2	-1,19%
Marge d'intérêt	1 497,30	1 661,73	11,00%	1 743,80	4,94%
Commissions perçues	292,1	326,5	11,80%	332,7	1,90%
Commissions servies	25,7	24,8	-3,40%	26,7	7,66%
Marge sur commissions	266,4	301,7	13,30%	306	1,43%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	82,9	91,9	10,80%	69,7	-24,16%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente (**)	16,6	8,2	-50,90%	8,6	4,88%
Résultat des activités de marché*	99,5	100	0,50%	78,3	-21,70%
Produits des autres activités	4,4	3,9	-10,70%	10,2	>100%
Charges des autres activités	68,4	67,2	-1,80%	71,2	5,95%
Produit net bancaire	1 799,20	2 000,22	11,20%	2 067,10	3,34%

Marge d'intérêt en pourcentage du PNB

83%

83%

84%

Marge sur commissions en pourcentage du PNB

16%

16%

16%

Marge des activités de marché en pourcentage du PNB

1%

1%

1%

Source : CDM

(*) : Le calcul de la marge sur activités de marché n'existe pas dans les comptes IFRS, ce calcul a été fait à titre indicatif et ne correspond pas à la dite marge calculée selon les normes PCEC

(**) : Ce poste inclut les + ou – values réalisées sur les cessions des actifs financiers disponibles à la vente, ainsi que l'amortissement des décotes / surcotes selon la méthode du coût effectif.

Le produit net bancaire a enregistré en une croissance de 3,34% en 2011, fortement porté par la hausse de 4,9% de la marge d'intérêt qui représenté 84% du PNB annuel.

Cette évolution de la marge d'intérêt s'explique par la hausse des intérêts et produits assimilés combinée à une baisse des intérêts et charges assimilés:

1. Les intérêts et produits assimilés ont marqué une hausse de 3% suite à l'évolution de l'encours de l'emploi clientèle et du maintien des taux clientèle. En effet, les emplois clientèle ont marqué une hausse de 6% à fin 2011 par rapport à leur solde à fin 2010. Cette évolution est attribuée aux crédits à long terme grâce à une bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers et du marché des entreprises. Le taux moyen des emplois s'est établi à 5,49% contre 5,69% pour la même période de l'année dernière. Une contraction due à l'effet combiné de la hausse de taux long terme suite à l'impact progressif des révisions annuels des crédits immobiliers à taux variable, et la baisse des taux à court et à moyen terme suite à une diminution des taux minima de Bank Al-Maghrib.
2. Les intérêts et charges assimilées ont connu une baisse de 1,2%. Les ressources clientèle ont enregistré une légère baisse de -0,20% suite à la baisse des dépôts à terme combinée à la hausse des dépôts à vue. Le coût des ressources clientèle est resté stable suite à l'effet combiné d'une hausse des taux de comptes de chèques et des DAT et la baisse des taux de comptes d'épargne. Les ressources de trésorerie ont baissé de 10,5% suite au non renouvellement des certificats de dépôt. Ceci trouve son explication dans la situation de trésorerie satisfaisante du CDM liée à la bonne évolution des dépôts de la clientèle et à l'impact positif de la révision de la réserve obligatoire.

La marge sur commissions enregistre une hausse de 1,4%. Elle tient compte en plus des impacts listés en social, de la contribution des filiales. En effet, CDMA a contribué pour +27,5 MDH suite à la répartition des tâches (voir analyse des résultats CDMA) compensant ainsi la baisse relative aux commissions assurance enregistrée sur CDM. La contribution de CDMC ressort en baisse de 3,5 MDH.

La marge des activités de marché a enregistré une baisse de 21,7% principalement en raison du résultat de change qui a connu une baisse de 22,9 MDH suite à la constatation d'une moins value latente sur la valorisation des contrats de change à terme à fin décembre de 11,8 MDH contre une plus value latente en 2010 de 11,1 MDH. Ceci est dû aux évolutions constatées sur l'USD qui s'est apprécié par rapport au MAD de 76 pb au deuxième semestre 2011 contre une baisse de 60 pb le deuxième semestre 2010.

Au titre de l'exercice 2010, le PNB du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 11,2% en comparaison avec 2009 suite à l'évolution de la marge d'intérêts, qui a connu un accroissement de +11%. La marge d'intérêt représente 83,1% du PNB annuel 2010.

Cette croissance de la marge d'intérêt est expliquée par la hausse des intérêts et produits assimilés qui sont passés de 2 256 MDH à 2 451 MDH à fin 2010 soit +8,7% et ce suite à l'évolution des encours moyens de crédits à la clientèle. En effet, les crédits immobiliers ressortent en hausse de +1,1 milliards de dirhams et les crédits à l'équipement présentent une croissance de +700 MDH. Ces évolutions positives ont permis de compenser la stagnation observée au titre de l'exercice 2010 en ce qui concerne les crédits à la consommation et ce suite à un ralentissement global du marché du crédit à la consommation et la volonté du Crédit du Maroc de resserrer les conditions d'octroi dans un souci de maîtrise du coût du risque.

Les intérêts et charges assimilés enregistrent une légère évolution de 4,1% passant de 759 MDH à 790 MDH à fin 2010, expliquée principalement par des émissions de certificats de dépôts avec des maturités plus longues.

La marge sur commissions ressort à 301,7 MDH en amélioration de +13,3% et ce suite à l'évolution des commissions perçues (11,8%) marquées par :

- L'accroissement des commissions sur portefeuille liées à une opération de rachat de créances (>100%).
- L'augmentation des commissions relatives aux produits télématiques +22,1% et notamment internet.
- L'amélioration des commissions de bancassurance (+12,5%) spécialement au niveau de l'assurance emprunteurs +1,7 MDH.
- La hausse des commissions sur gestion d'actif, réalisé via la filiale CDMP qui a clôturé l'exercice 2010 avec un actif net en progression de 17,9%.
- L'accroissement des commissions sur engagements de prêt suite à l'augmentation de la commission relative à la gestion d'assurance emprunteur de 10% et la réalisation d'une commission sur arrangement et conseil aux entreprises.
- La baisse des commissions sur gestion des moyens de paiement de -7,2% suite à l'entrée en vigueur de la circulaire de Bank Al Maghrib relative à la gratuité de certaines opérations bancaires, notamment les commissions sur virement.
- Hausse des autres commissions constituées essentiellement de fonctionnement de compte en baisse de 18,6% à 41,5 MDH, de vente de produits d'assurance en hausse de 8,4 MDH, d'opération de change virement et d'opérations de change billets.

La marge sur commission représente 15,1% du PNB en quasi stagnation par rapport à fin 2009.

En 2010, le résultat des activités de marché ressort à 100 MDH soit une quasi stagnation en comparaison avec 2009 expliquée par la baisse des dividendes sur titres de filiales (CDM Leasing, CDM Capital, CDM Patrimoine, CDM Assurance) qui ressortent à 22,7 MDH en 2010 contre 33,1 MDH en 2009 soit une régression de 31,3%.

Les Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur présentent une évolution de 10,8% à 91,9 MDH et ce suite à une activité de change en amélioration de 8,9 MDH due au gain constaté sur la valorisation des contrats de change à terme pour + 11MDH en 2010 contre -4 MDH en 2009.

Le résultat sur actifs financiers disponibles à la vente ressort à 8,1 MDH en 2010 contre 16,6 MDH en 2009 soit une baisse de 50,9% et ce suit à d'importantes plus-values réalisées sur cession de titres de placement en 2009.

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé au reclassement de ses plus ou moins values réalisées sur cession de contrat de crédit bail au niveau de la marge d'intérêt dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ». Ces plus ou moins values, précédemment classées dans le poste « produits des autres activités, ont générées une augmentation de la marge net de 2,2 MDH en 2010.

L'évolution du poste « produits des autres activités » à 3,9 MDH soit -10,7% sans la prise en compte de ce déclassement reste non significative sur la période d'étude.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc présente un produit net bancaire en progression de 11,2% à 2 000,22 MDH.

Le poids de chacune des marges (intérêts, commissions, marché) est resté quasiment stable sur la période (2009 – 2011).

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

	2009	% du PNB	2010	% du PNB	Var	2011	% du PNB	Var
CDM	1 721 054	95,66%	1 917 574	95,87%	11,42%	1 961 507	94,89%	2,29%
CDMA	10 689	0,59%	12 080	0,60%	13,01%	39 810	1,93%	>100%
CDMC	10 858	0,60%	8 364	0,42%	-22,97%	4 595	0,22%	-45,07%
CDML	50 206	2,79%	52 481	2,62%	4,53%	52 860	2,56%	0,72%
CDMP	14 468	0,80%	17 029	0,85%	17,70%	16 940	0,82%	-0,53%
SIFIM	-10 967	-0,61%	-9 993	-0,50%	-8,88%	-11 298	-0,55%	13,06%
BIT	2 865	0,16%	2 688	0,13%	-6,18%	2 657	0,13%	-1,14%
Groupe CDM	1 799 173	100%	2 000 223	100%	11,17%	2 067 070	100%	3,3%

Source : CDM

A fin 2011, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 94,9% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 1 point de moins par rapport à 2010.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,56% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2011 en hausse de 0,72% en comparaison avec 2010.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 16,9 MDH représentant 0,82% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de -0,53%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 45,07% en 2011 pour un solde 4,595 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 39,8 MDH affichant une progression de plus de 100% comparativement à 2010.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,13% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,7 MDH.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95,87% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc soit une évolution de 11,42% en comparaison avec 2009.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,62% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2010 en progression de 4,53% en comparaison avec l'exercice précédent.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 12,1 MDH affichant une progression de 13% comparativement à 2009.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 17 MDH représentant 0,85% du produit net bancaire consolidé du groupe en progression de 17,7%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une régression de 22,97% à fin 2010 pour un solde 8,4 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,13% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,7 MDH.

d - Charges générales d'exploitation

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Charges de personnel	502,71	543,68	8,15%	584,39	7,49%
Impôts et taxes	12,24	16,72	36,71%	19,56	16,99%
Loyers	42,31	41,16	-2,71%	47,78	16,08%
Honoraires	153,79	157,31	2,29%	172,58	9,71%
Diverses autres charges externes	78,43	84,12	7,26%	91,95	9,31%
Autres charges générales d'exploitation	-2,71	-3,28	21,45%	5,71	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	-5,8	-3,52	-39,39%	4,97	>100%
Charges nettes non courantes	-0,002	0,023	>100%	0,76	>100%
Charges générales d'exploitation	792,57	843,26	6,39%	927,7	10,01%

Source : CDM

En 2011, les charges générales d'exploitation ont enregistré un solde de 928 MDH, soit une hausse de 10% expliquée par l'augmentation des charges de personnel et des honoraires.

Les charges de personnel représentent 63% de la structure des charges d'exploitation en 2011, elles ont enregistré une hausse de 7,49%. Leur évolution s'explique par l'accroissement des effectifs dû à l'extension du réseau ainsi qu'à l'effet année pleine des recrutements de l'année 2010 liés à l'extension du réseau et à l'impact de la révision des salaires négociée mi-mai 2011 dans le cadre du GPBM.

La hausse des honoraires est liée à l'effort de recouvrement constaté en 2011 ainsi qu'une augmentation des frais de publicité. La progression des autres charges est essentiellement liée à l'extension du réseau.

A fin 2010, les charges générales d'exploitation ressortent à 843 MDH en croissance de 6,39%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 64% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 8,15% expliquée par le recrutement opéré durant cette année (+132 collaborateurs CDM).

En 2010, les loyers ressortent à 41 MDH en légère baisse de 2,71% suite à la résiliation de contrat de location à usage d'exploitation.

Les honoraires enregistrent une croissance de 2,29% à 157 MDH expliquée par l'extension du réseau soit +30 nouvelles agences en 2010 constitués principalement de rémunération d'intermédiaires.

Les autres charges externes présentent une évolution de 7,26% à 84 MDH suite au renforcement du dispositif de sécurité au niveau des agences.

Les autres charges générales d'exploitation affichent une évolution de +21,45% à 3,28 MDH expliquée par la reprise de certaines charges n'ayant pas été consommées.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires ressortent en baisse de 39,39% à 3,5 MDH expliquée par les départs à la retraite d'anciens collaborateurs du Crédit du Maroc.

L'absence de charges nettes non courantes à fin 2010 s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé au reclassement des charges et produits non courants selon la nature d'opération entre les différentes rubriques du compte de résultat ce qui explique l'absence des charges nettes non courantes à fin décembre 2010.

e - Résultat brut d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Produit net bancaire	1 799,20	2 000,22	11,17%	2 067,10	3,34%
Charges générales d'exploitation	792,6	843,3	6,39%	927,7	10,01%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	75,3	86,8	15,28%	98,3	13,25%
Résultat Brut d'Exploitation	931,3	1 070,20	14,91%	1 041,10	-2,72%
Coefficient d'exploitation	48,24%	46,50%	-1,74 pts	49,63%	3,13 pts

Source : CDM

En 2011, les charges générales d'exploitation ont évolué de +10,3%. Elles sont portées par les frais généraux du CDM ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 7,6 MDH notamment sur CDML pour +2,3 MDH et CDMP pour +2,6 MDH.

Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se sont accrues de 13,2% suite aux importants investissements réalisés dans le cadre du plan de développement de la banque.

Par conséquent, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 2,7% malgré une hausse de 3,3% du PNB.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 49,6% à fin 2011 contre 46,5% en 2010 et 48,2% en 2009. Il reste à un niveau inférieur à 50% témoignant ainsi d'une bonne maîtrise de charges dans un contexte marqué par un développement soutenu de la banque.

Il est situé dans la moyenne du secteur bancaire, ainsi le coefficient d'exploitation consolidé moyen des banques commerciales s'est établi à 49,3% en 2011 contre 48,0% en 2010 et 47,7% en 2009²⁴.

Au 31 décembre 2010, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 1 070,2 MDH, soit une évolution de +14,9% par rapport à 2009. Cette amélioration s'explique par la progression du PNB de 11,2% et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 51 MDH.

Ces dernières ont connu une variation positive de 6,4% durant l'exercice 2010 à 843,3 MDH. Cette progression s'explique par l'augmentation des frais de personnel (+132 collaborateurs) dû à l'extension du réseau (+60 agences entre 2009 et 2010), au renforcement du dispositif de sécurité dans les points de ventes et à la progression des charges inhérentes à l'extension du réseau CDM.

Les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 15,3% à 86,8 MDH expliquées par les ouvertures d'agence en 2009 et 2010 soit +60 agences.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 46,50% à fin 2010 contre 48,24% en comparaison avec 2009 soit une contraction de 1,74 pts.

²⁴ Source : statistiques GPBM, calcul CDM

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

- **Dépréciation sur base collective** : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance. En 2010, la base de calcul inclus les créances notées E+.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Dotations aux provisions	281,2	517,5	84,05%	565,0	9,18%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	255,8	456,7	78,52%	543,9	19,10%
Provisions engagements par signature	11,3	47,5	>100,00%	3,7	-92,14%
Autres provisions pour risques et charges	14,1	13,3	-5,52%	17,3	30,26%
Reprises de provisions	135,1	94,9	-29,74%	125,4	32,11%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	116,9	75,2	-35,65%	73,6	-2,13%
Reprises de provisions engagements par signature	4,1	1,1	-73,68%	35,9	>100,00%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14,1	18,6	32,00%	15,8	-14,88%
Variation de provisions	93,3	58,8	-37,02%	70,0	19,03%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	19,7	2,4	-87,63%	0,9	-64,25%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	101,9	75,2	-26,18%	73,7	-2,05%
Récupérations sur prêts et créances amorties	28,3	20,1	-28,99%	14,3	-29,02%
Autres pertes	0	1,2	>100,00%	9,7	>100,00%
Coût du risque	239,4	481,4	>100,00%	509,6	5,86%

Source : CDM

En 2011, le coût du risque ressort à 510 MDH, en progression de 5,9% par rapport à 2010. Cette évolution est principalement due aux répercussions de la crise internationale.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances ont en effet continué leur hausse de 19% notamment à cause de l'évolution des provisions de la Banque de Détail et de la Direction Grandes Entreprises. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent plus de 96% des dotations aux provisions enregistrées en 2011. La contribution des provisions pour dépréciation des prêts et créances dans les dotations aux provisions a augmenté suite à la baisse des provisions sur engagements par signature par rapport à 2010.

Les reprises de provisions ont enregistré une hausse de 32% en 2011 pour se situer à 125 MDH. Cette hausse est principalement due à la reprise des provisions sur engagements par signature constituées en 2010.

Au titre de l'exercice 2010, le coût du risque ressort en progression à -481,4 MDH contre -239,4 MDH à fin 2009.

La progression du coût du risque courant 2010 est principalement due à un contexte de crise financière observée durant cette année et donc à la variation à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de 78,5% à 457 MDH suite à la progression des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de la Direction du Middle Market et de la Direction des Grandes Entreprises.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent 88,3% des dotations aux provisions enregistrées à cette date. Ces dotations portent sur plusieurs dossiers et sur différents secteurs d'activités et concernent le Crédit du Maroc pour 96,9% et CDM Leasing pour 3,1%.

Les reprises de provisions sont en retrait de 29,7% pour 2010 suite à la baisse enregistrée au niveau des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances. En effet ces dernières passent de 117 MDH à fin 2009 à 75 MDH en 2010 soit une régression de 35,6% expliquée d'une part par l'affinement en 2009 du traitement du coût du risque de l'activité leasing et d'autre part suite à la baisse des pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2008 et 2010 s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Créances clientèle nettes	33 322,60	33 258,90	-0,20%	35 275,51	6,06%
Provisions	1 462	1 812,00	23,90%	2 229,95	23,07%
Créances clientèle brutes	34 784,50	35 070,90	0,80%	37 505,46	6,94%
Créances en souffrance brutes	1 868,50	2 681,00	43,50%	3 102,00	15,70%
Créances en souffrances nettes	406,5	869	113,78%	872,05	0,35%
<u>Taux de contentieux[1]</u>	5,40%	7,64%	2,24 pts	8,27%	0,63 pts
<u>Taux de couverture[2]</u>	78,2%	67,6%	-10,61 pts	71,9%	4,29 pts
<u>Coût du risque (en %)[3]</u>	-0,7%	-1,4%	+0,7pts	-1,4%	-

Source : CDM

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au titre de l'exercice 2011, les créances clientèle nettes enregistrent une progression, réalisant une variation de +6,06% à 35 275,5 MDH. Les provisions ont aussi progressé en 2011 à 2 230 MDH (+23%) suite à la hausse des provisions sur la clientèle de détail.

Le taux de contentieux s'élève à 8,27% à fin 2011 contre 7,64% en 2010 et 5,40% en 2009 suite à une progression des créances en souffrance.

En 2011, les créances en souffrances ont marqué une hausse portée essentiellement par le marché du Retail (dont les créances en souffrance brutes sont passées de 1 234 MDH en 2010 à 1 927 MDH en 2011), liée principalement aux transferts massifs de dossiers vers le contentieux s'inscrivant dans le cadre d'optimisation des procédures de recouvrement et ayant pour principal objectif d'assainir le portefeuille CDM.

Concernant les clients Entreprises, les créances en souffrance brutes sont passées de 1 447 MDH en 2010 à 1 175 MDH en 2011. Cette amélioration est expliquée par le maintien des efforts déployés par la Direction Conseil et Restructuration sur le l'exercice 2011.

A signaler que pour une meilleure stabilisation du risque de contrepartie, le CDM a mené plusieurs actions au cours des dernières années telles que :

- Mise en place en 2009 d'indicateurs avancés de suivi du risque sur le marché du Retail ;
- Mise en place en 2010 de la plateforme de recouvrement amiable dans le marché du Retail pour la prise en charge, dès le 2ème impayé, des dossiers de crédits accordés aux particuliers, et l'accélération et l'efficacité du recouvrement ;
- Mise en place en 2011, pour le marché Entreprises, de la Direction Conseil et Restructuration qui a pour mission d'appuyer les exploitants dans la gestion des dossiers qui présenteraient des signaux d'alertes, et d'apporter des solutions financières adaptées aux dossiers en difficulté.

Extrait de la publication à fin 2011 (chiffres sociaux) :

	Montants au 31/12/2011		Montants au 31/12/2010	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	239 696	29 064	207 593	25 663
Créances douteuses	574 517	252 388	549 685	133 527
Créances compromises	1 977 650	1 843 221	1 647 265	1 569 207
TOTAL	2 791 863	2 124 673	2 404 542	1 728 397

Au titre de l'année 2010, l'encours des créances clientèle nettes accusent une légère baisse de 0,2% à 33 259 MDH en raison du resserrement des conditions d'octroi des crédits appliqué par le Crédit du Maroc et notamment envers les entreprises et ce dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque. Les provisions enregistrent une progression de 23,9% à 1 812 MDH suite à l'augmentation des provisions sur la clientèle grande entreprise expliquée par des provisions complémentaires de 222 MDH. Il est à noter que les créances notées E+ sont prises en considération au niveau du calcul des provisions collectives à partir de 2010.

Dans un contexte de crise financière observé durant l'année 2010, les créances en souffrance affichent une hausse de 43,5% en ligne avec l'augmentation des créances en souffrances de la clientèle des professionnels (1 447 MDH en 2010 contre 751 MDH) et de la clientèle de détail. (1 234 KDH en 2010 contre 1 117 KDH en 2009).

Ainsi, au terme l'exercice 2010, le taux de contentieux affiche une légère hausse de 2,2 points de base et s'établit à 7,6% suite à la progression des créances en souffrance brutes conjuguée à la régression des créances de la clientèle.

Le taux de couverture s'élève à 67,6% à fin 2010, soit 10,6 points de moins par rapport à 2009 poursuivant ainsi sa tendance baissière, porté par une l'augmentation des créances en souffrances brutes de 43,5% à 2 681 MDH contre une croissance plus faible des provisions de 23,9% à 1 812 MDH.

Le coût du risque s'élève à -1,4%, en progression de 0,7 pts par rapport à l'exercice 2009.

g - Résultat d'Exploitation

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Résultat Brut d'Exploitation	931,3	1 070,20	14,90%	1 041,10	-2,72%
Coût du risque	-239,4	-481,4	>100%	-509,61	5,86%
Résultat d'Exploitation	691,9	588,77	-14,91%	531,50	-9,73%

Source : CDM

En 2011, le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 9,7% à 531,5 MDH. Cette baisse est due, d'une part, au retrait du résultat brut d'exploitation de 2,7% et d'autre part, à la hausse du coût du risque de 5,9% qui s'établit à 510 MDH en 2011.

Au titre de l'exercice 2010, le résultat d'exploitation accuse une baisse de 14,9% à 588,8 MDH alors que le résultat brut d'exploitation enregistre une évolution de +14,9% à 1 070,2 MDH.

Cette régression s'explique par l'augmentation du coût du risque qui est passé de 239,4 MDH en 2009 à 481 MDH en 2010.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Résultat d'Exploitation	691,90	588,80	-14,90%	531,50	-9,73%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-0,10	-0,30	156,00%	3,55	n.a.
Résultat avant Impôt	691,70	588,50	-14,90%	535,05	-9,08%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	258,20	220,40	-14,60%	198,76	-9,82%
Résultat net	433,50	368,10	-15,10%	336,29	-8,64%
Intérêts minoritaires	11,70	5,10	-56,10%	4,43	-13,20%
Résultat Net Part du groupe	421,8	363,0	-13,90%	331,87	-8,58%

Source : CDM

En 2011, le résultat net du crédit du Maroc a enregistré une baisse de 8,6%, principalement expliqué par la baisse réalisée au niveau du résultat d'exploitation et expliquée ci-dessus.

A fin 2010, le résultat net du Crédit du Maroc a atteint 368,1 MDH, réalisant ainsi une baisse de 15,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est principalement expliquée par la hausse du coût du risque (>100%) témoignant ainsi de la répercussion de la crise internationale sur certains secteurs d'activité.

Le résultat net part du groupe ressort en baisse de 13,9% à 363 MDH impacté directement par la baisse du résultat net.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	2009	% du RN Consolidé	2010	% du RN Consolidé	Var 10/09	2011	% du RN Consolidé	Var 10/11
CDM	389 000	89,74%	342 914	93,16%	-11,85%	303 278	90,18%	-11,56%
CDML	34 995	8,07%	15 396	4,18%	-56,01%	14 227	4,23%	-7,59%
CDMP	7 542	1,74%	9 631	2,62%	27,70%	7 721	2,30%	-19,84%
CDMA	6 358	1,47%	7 271	1,98%	14,36%	25 988	7,73%	>100%
CDMC	4 166	0,96%	1 412	0,38%	-66,11%	-2 277	-0,68%	<-100%
BIT	1 449	0,33%	505	0,14%	-65,15%	548,05	0,16%	8,52%
SIFIM	-10 028	-2,31%	-9 021	-2,45%	-10,04%	-13 191	-3,92%	46,23%
Groupe CDM	433 482	100%	368 108	100%	-15,08%	336 294	100%	-8,64%

Source : CDM

En 2011 le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 90,18% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 3 points de moins par rapport à 2010.

CDM Assurance est en 2^{ème} position avec une participation de 7,73% au résultat net consolidé du groupe en 2011 en baisse de 5,75 points de plus comparé à 2010.

CDM Leasing affiche un résultat net de 14,2 MDH représentant 4,23% du résultat net consolidé 2011 du groupe en régression de 7,59%.

La part de CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe se situe à 7,7 MDH affichant une baisse de 19,84% par rapport à 2010.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 93,2% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit -11,8% par rapport à 2009.

La part de CDM Leasing dans le résultat net consolidé du groupe se dégrade à 15,4 MDH affichant une baisse de 56,01% comparativement à 2009.

CDM Assurance ressort avec une participation de 1,98% au résultat net consolidé du groupe à fin 2010 en hausse de 14,36% en comparaison avec 2009.

CDM Capital affiche un résultat net de 1,4 MDH représentant 0,38% du résultat net consolidé annuel 2010 du groupe en régression de 66,11%.

La contribution du CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une croissance de 27,70% pour un solde 9,6 MDH contre 7,5 MDH en 2009.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,14 % du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 0,5 MDH en 2010.

SIFIM enregistre un résultat net déficitaire à fin 2010 représentant -9 MDH soit -2,45% du résultat net consolidé.

j - Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Capitaux propres part du Groupe*	2 264,60	2661,76	17,54%	2969,38	11,56%
Résultat net part du groupe	421,8	363	-13,95%	331,87	-8,58%
ROE	18,60%	13,64%	-5,0 pts	11,18%	-2,46 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

En 2011, la baisse du résultat net de 8,6%, combinée à une hausse des capitaux propres part du groupe, ont engendré une baisse du ROE qui passe de 13,6% en 2010 à 11,18% en 2011, soit un retrait de 2,4 pts.

En 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 13,6% en retrait de 5 pts par rapport à 2009 et ce suite à la baisse enregistrée au niveau du résultat net. En effet ce dernier passe de 421,8 MDH en 2009 à 363 MDH en 2010 soit une régression de 13,9%

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Total actif	42 160,50	44 722,34	6,08%	46 876,41	4,82%
Résultat net part du groupe	421,8	363,00	-13,95%	331,87	-8,58%
ROA	1,00%	0,81%	-0,19 pts	0,71%	-0,10 pts

Source : CDM

En 2011, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc a été de 0,71%, en retrait de 0,10 pts par rapport à 2010, suite à la hausse du total actif combinée à la baisse du résultat net.

A fin 2010, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,8% en régression par rapport à 2009 de 0,19% en raison d'une baisse de 13,9% du résultat net part du groupe alors que le total actif ressort en progression de 6,08% uniquement.

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 publiés selon les anciennes dispositions du PCEC ont été retraités en suivant les prescriptions des normes IFRS aux fins de comparaison avec les états financiers de l'exercice 2008 publiés en normes IFRS.

Le bilan sur les trois derniers exercices 2009-2011 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095,80	2 621,00	25,06%	2 115,65	-19,28%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4,9	14,9	>100,00%	4,13	-72,26%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670,20	1 991,70	19,25%	3 736,99	87,63%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 714,80	5 229,40	40,77%	4064,32	-22,28%
Prêts et créances sur la clientèle	33 322,60	33 258,90	-0,19%	35 275,51	6,06%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	0	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	-	0	-
Impôts Exigibles	5,1	59,1	>100,00%	4,79	-91,89%
Actifs d'impôt différé	85,3	65,8	-22,80%	92,56	40,67%
Comptes de régularisation et autres actifs	166,1	188,2	13,33%	193,02	2,56%
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	0	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0	0	-	0	-
Immeubles de placement	0	0	-	0	-
Immobilisations corporelles	991,4	1 182,10	19,23%	1 267,13	7,19%
Immobilisations incorporelles	104,4	111,3	6,61%	122,30	9,89%
Ecart d'acquisition	0	0	-	0	-
Total Actif	42 160,50	44 722,34	6,08%	46 876,41	4,82%

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0,1	-	1,18	>100%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	2,8	-7,70%	18,22	>100%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-	0,00	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	802,7	203,5	-74,64%	1 083,35	>100%
Dettes envers la clientèle	30 720,70	33 778,00	9,95%	33 711,61	-0,20%
Titres de créance émis	6 132,50	5 846,00	-4,67%	6 301,54	7,79%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	0,00	-
Passifs d'impôt exigibles	24,2	7,7	-68,04%	18,61	>100%
Passifs d'impôt différé	107,9	121,4	12,54%	140,78	15,96%
Comptes de régularisation et autres passifs	428,2	441,1	3,02%	504,90	14,46%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	0,00	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	-	0,00	-
Provisions	204	244,9	20,03%	216,37	-11,65%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	0	0	-	0,00	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,20	1 009,40	0,02%	1 527,37	51,31%
Capitaux propres	2 728,20	3 067,40	12,43%	3 352,48	9,29%
Capitaux propres part du groupe	2 686,40	3 024,70	12,59%	3 301,25	9,14%
Capital et réserves liées	1 897,80	2 215,00	16,71%	2 586,55	16,77%
Réserves consolidées	366,6	442,1	20,60%	377,40	-14,63%
Gains ou pertes latents ou différés	0,2	4,6	>100,00%	5,43	17,98%
Résultat net de l'exercice	421,8	363	-13,95%	331,87	-8,58%
Intérêts minoritaires	41,7	42,6	2,25%	51,24	20,27%
Total Passif	42 160,50	44 722,34	6,08%	46 876,41	4,82%

Source : CDM

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'année 2011 avec un total bilan de 46 876 MDH, en hausse de 4,8% par rapport à 2010, principalement en raison des éléments suivants :

Les prêts et créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 6,1%, soit plus de 2 MDH d'augmentation pour s'inscrire à un niveau de 35 257 MDH. Cette évolution est justifiée par la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises, des comptes courants débiteurs des entreprises et des crédits immobiliers, combinée à une baisse des crédits à l'équipement et des crédits à la consommation.

Les baisses des postes « Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux » et « Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés » résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque. Ainsi, une baisse de 569 MDH a été constatée sur le compte ordinaire chez Bank Al-Maghrib.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont quant à eux enregistré une hausse de 87,6% pour s'établir à 3,7 MDH. Cette progression a été principalement due à l'évolution des portefeuilles ALM et Salle des Marchés.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 7,19% pour s'établir à 1 267 MDH en raison de l'acquisition et aménagement de locaux commerciaux.

Le passif a connu une hausse de 4,82% principalement en raison de la hausse des titres de créance émis de 7,8% et de l'émission d'une dette subordonnée pour 500 MDH et de la hausse des dettes envers les établissements de crédit.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc affiche un total bilan consolidé à 44 722,3 MDH, en progression de 6,1% par rapport à 2009.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés qui sont passés de 3 714,8 MDH en 2009 à 5 229,4 MDH en 2010 soit une progression de 40,8%. Cette dernière est expliquée par la hausse des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 2 461 MDH en 2010 contre un solde nul en 2009 et la croissance des prêts de trésorerie qui enregistrent pour leur part une évolution de + 1 265,5 MDH.

Les Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public du Groupe Crédit du Maroc ressortent en hausse de 25,1% à 2 621 MDH en comparaison avec 2009, en raison de la progression des placements en compte ordinaire chez Bank Al Maghreb (+514 MDH).

A fin 2010, les actifs financiers disponibles à la vente enregistrent une croissance de 19,2% à 1 991,7 MDH portés par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 1 608,6 MDH à 1 933,3 MDH.

Les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une hausse respective de 19,2% et 6,6% pour s'établir respectivement à 1 182 MDH et 111 MDH en ligne avec les investissements menés par le groupe en terme de système d'information et extension du réseau.

Les prêts et créances sur la clientèle présentent une légère contraction de 0,2% à 33 258,9 MDH et représentent 74% du total bilan 2010 contre 79% en 2009 et ce suit d'une part à l'augmentation des crédits à l'habitat de +14,24 % et l'évolution des crédits à l'équipement de +8,78%, et d'autre part à la diminution des crédits de trésorerie de - 43,82% et la contraction des valeurs reçues en pension de la clientèle de - 84,59% ainsi que la hausse des provisions de 23,9% à 1 812 MDH.

Les impôts exigibles au titre de l'année 2010 ressortent en forte croissance à 59 MDH contre 5 MDH en 2009 en raison de la hausse des sommes dues à l'Etat suite à un excédant des acomptes sur IS versés par rapport à l'impôt dû.

Le groupe présente un retrait des titres de créances émis de 4,7% à 5 846 MDH en raison d'une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année et une meilleure gestion du risque de liquidité et du risque du taux d'intérêt.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 12,6% à 3 024,7 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2010. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 16,7% pour s'établir à 2 215 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 203,5 MDH en baisse de 74,6% en comparaison avec 2009. Cette régression est due à une contraction des emprunts de trésorerie à terme expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

Les dettes envers la clientèle ressortent en progression de 9,9% à 33 778 MDH dans un contexte qui reste marqué par un resserrement des liquidités sur le marché. Elles sont essentiellement portées par :

- La hausse des dépôts à vue : +1 124 MDH soit + 6,25%
- La hausse des dépôts à terme/comptes d'épargne : +1 350 MDH soit + 11,25%.

Les passifs d'impôts exigibles ressortent en baisse à 7,7 MDH contre 24,2 MDH en 2009 expliquée principalement par un crédit d'impôt en 2010 contre un complément d'IS versé de 22 MDH en 2009.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2008-2010 se présente comme suit :

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Instruments de capitaux	61 514	58 364	-5,12%	63 443	8,70%
Instruments de dettes	1 608 654	1 933 337	20,18%	3 673 547	90,01%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670 168	1 991 700	19,25%	3 736 990	87,63%

Source : CDM

Les actifs financiers disponibles à la vente présentent une forte croissance en 2011 affichant un niveau de 3 737 MDH. Cette évolution ressort à +87,63% en comparaison avec 2010 et reste portée essentiellement par l'augmentation des instruments de dettes de 90%. Cette hausse est liée à l'augmentation des souscriptions en bons du trésor s'inscrivant dans la politique de gestion de la trésorerie du Crédit Du Maroc qui vise à améliorer la rentabilité tout en préservant la liquidité.

En 2010, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une progression de 19,2% en comparaison à 2009 et s'établissent à 1 992 MDH. Cette hausse est expliquée principalement par la croissance des instruments de dettes, constitués essentiellement de bons du trésor pour 1.5 MMDH et de certificats de dépôts pour 433 MDH. Ces instruments de dettes passent de 1 607 MDH en 2009 à 1 933 MDH en 2010 soit une évolution de +20,18% et ce suite à la souscription à de nouveaux bons du trésor et certificats de dépôts durant l'exercice 2010.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 714,80	5 229,40	40,77%	4 064,32	-22,28%
Etablissements de crédit	3 479,80	4 980,00	43,11%	3 937,09	-20,94%
Administrations centrales	235,1	249,4	6,08%	127,2	-49,00%
Créances sur la clientèle	33 322,60	33 258,90	-0,19%	35 275,51	6,06%
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	16 466,40	16 528,20	-0,37%	15 954,12	-3,47%
Grandes entreprises	3 936,90	3 711,40	-5,73%	4 726,02	27,34%
Clientèle de détail	12 919,40	13 019,30	0,77%	14 595,37	12,11%
Total crédits	37 037,50	38 488,30	3,92%	39 339,83	2,21%

Source: CDM

A fin 2011, l'encours total des crédits s'établit à 39 339,83 MDH, en progression de 2,21%. Cette évolution est due à l'effet combiné de la hausse des créances sur la clientèle et de la baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit.

Les créances sur la clientèle ont en effet enregistré une progression de 6,06% pour s'inscrire à 35 276 MDH :

- Les créances sur les institutions non établissements de crédit ont accusé une baisse de 3,47% avec un solde de 15 954 MDH à fin 2011 contre 16 528 MDH à fin 2010.
- Les créances sur les grandes entreprises ont enregistré une forte hausse de 27% pour se situer à 4 726 MDH. Cette évolution est essentiellement le résultat de :

- o la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises constatée sur les crédits à la consommation et les prêts spot ;
- o La progression des comptes courants débiteurs des entreprises qui ont marqué une hausse de 280 MDH (en social).
- Les créances sur la clientèle de détail ont connu une croissance de 12% à 14 595 MDH. Cette progression est le résultat de l'effet combiné de :
 - o La hausse de +6,2% des crédits immobiliers (résultat d'une hausse sur les crédits à l'habitat et une baisse sur la promotion immobilière) ;
 - o La légère baisse des crédits à la consommation à considérer dans le cadre de la volonté du CDM d'être plus sélectif en matière d'octroi dans un souci de maîtrise de risque ;
 - o La légère baisse des crédits à l'équipement en lien avec la stratégie risque du CDM et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.

Les prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés ont accusé une baisse de 22% à 4 064 MDH. Cette baisse est principalement constatée sur le compte ordinaire chez Bank Al-Maghrib et sur les placements de trésorerie. Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

En termes de structure, les emplois du groupe CDM restent dominés par les crédits octroyés aux sociétés hors établissements de crédit qui représentent 40% du total crédits avec une baisse de 2,4 points par rapport à 2010. Les crédits octroyés à la clientèle de détail renforcent leur part dans le total des crédits et s'établissent à 37,1% en 2011, contre 33,8% en 2010.

Le taux moyen des emplois clientèle s'est établi à 5,49% contre 5,69% pour la même période de l'année dernière. Hors créances en souffrance, le taux moyen des emplois serait de 5,81% en 2011 contre 5,91% en 2010. Une contraction due à l'effet combiné de la hausse de taux long terme suite à l'impact progressif des révisions à date anniversaire pour les crédits immobiliers à taux variables, et la baisse des taux à court et moyen terme -0,31 pt et -0,05 pt respectivement, suite à une diminution des taux minima de Bank Al-Maghreb par rapport au 4ème trimestre 2010

A fin 2010, l'encours total des crédits affiche un solde de 38 488 MDH en progression de 4%. Cette croissance est expliquée principalement par la forte hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (+40,77%).

La diminution enregistrée au niveau des créances sur la clientèle est due à la baisse des créances de la clientèle des institutions autres que les établissements de crédit (-0,37%) et la clientèle grandes entreprises (-5,73%) témoignant ainsi d'une politique d'octroi de crédit sélective du CDM dans un souci de maîtrise du coût du risque.

Le taux moyen des emplois clientèle s'est établi à fin 2010 à 5,69% contre 5,71% pour la même période de l'année dernière. Hors créances en souffrance, le taux moyen des emplois enregistrerait une évolution de 2 pbs en glissement annuel, passant de 5,89% en 2009 à 5,91% en 2010.

Celle-ci est constatée sur les maturités moyenne et longue (à raison de +5 pbs pour les taux moyen terme, et +7 pbs pour les taux long terme) suite à une révision des conditions d'octroi de crédits à moyen terme, en raison d'un durcissement des conditions par réaction au contexte de crise; pour ce qui est des taux longs, ceux-ci subissent l'impact progressif des révisions à date anniversaire pour les crédits immobiliers à taux variables, qui ont subi une hausse moyenne de 59 pbs à partir du mois de mars. Les taux à court terme sont en légère baisse (-2 pbs) suite à la contraction du taux moyen des minima B.A.M. entre 2009 et 2010 (-6 pbs).

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2010 est dominée par les prêts et créances octroyés à des institutions non établissements de crédit, qui représentent 42% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 44% en 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	10,03%	13,59%	3,56 pts	10,33%	-3,26 pts
Etablissements de crédit	9,40%	12,94%	3,54 pts	10,01%	-2,93 pts
Administrations centrales	0,63%	0,65%	0,02 pts	0,32%	-0,33 pts
Créances sur la clientèle	89,97%	86,41%	-3,56 pts	89,67%	3,26 pts
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	44,46%	42,44%	-2,02 pts	40,55%	-1,89 pts
Grandes entreprises	10,63%	9,53%	-1,1 pts	12,01%	2,48 pts
Clientèle de détail	34,88%	33,43%	-1,45 pts	37,10%	3,67 pts
Total crédits	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	803	204	-74,60%	1 083	>100%
Comptes courants / Dépôts à vue	180	126	-30,10%	167	32,54%
Dépôts à terme	623	78	<100%	917	>100%
Dettes envers la clientèle	30 721	33 778	9,90%	33 712	-0,20%
Comptes courants / dépôts à vue	17 979	19 103	6,20%	19 804	3,67%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	11 997	13 347	11,20%	12 807	-4,05%
Autres depots	745	1 328	78,40%	1 101	-17,09%
Total Dépôts	31 523	33 982	7,80%	34 795	2,39%

Source: CDM

A la fin de l'exercice 2011, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc réalisent une progression de 2,39% pour atteindre 34 795 MDH. Cette évolution est due à la hausse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés conjuguée à une stabilité des dettes envers la clientèle.

Les dettes envers la clientèle restent quasiment stables avec une légère baisse de 0,20% comme résultat des effets combinés suivants :

- Les comptes courants et dépôts à vue ont gagné 701 MDH, soit une progression de 3,67% du fait d'une évolution des comptes chèques et comptes courants et ce, grâce à l'effort de collecte déployé par les équipes commerciales durant cet exercice ;
- Les dépôts à terme / comptes d'épargne ont accusé d'une baisse de 4,05% pour se situer à 12 807 MDH. Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2011 avec un encours de 33 681 MDH. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +10,1% suite à la campagne de collecte lancée durant le premier trimestre 2011. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une baisse de 16,9% suite à une politique volontariste de maîtrise des taux sur ce type de ressources. Ainsi l'année 2011 a connu des tombées de DAT non renouvelés notamment sur OCP pour 400 MDH et CDG prévoyance pour 250 MDH.

La structure des dettes envers la clientèle reste dominée par les ressources non rémunérées qui en représentent 59% contre 57% en 2010, témoignant ainsi de la robustesse des ressources de la banque.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une forte hausse de 879 MDH. Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion de trésorerie de la banque et des emplois en devise accordés à la clientèle entreprises.

Le coût des ressources clientèle est resté stable à 1,42% à fin 2011 suite à l'effet combiné d'une hausse des taux de comptes de chèques et des DAT de +7 pb et +5 pb respectivement et la baisse des taux comptes d'épargne de 1 pb.

Le taux moyen des ressources de trésorerie passe de 4,12% en 2010 à 4,06% en 2011.

La part des comptes courants et des dépôts à vue dans la structure du total dépôts enregistre une progression de 0,7 pts pour atteindre 56,92% et retrouver ainsi quasiment le niveau enregistré en 2010.

A fin 2011, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés voient leur part croître de 2,51 pts pour s'établir à 3,11% de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 96,89% de la structure des dépôts soit une baisse de 2,51 pts comparativement à 2010.

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des dépôts s'établit à 33 982 MDH, en hausse de 7,8% par rapport à l'exercice 2009.

Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des dettes envers la clientèle qui marquent une croissance de 9,9% à fin 2010 affichant un solde de 33 778 MDH. En effet, ces dernières sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue qui sont en progression de 6,2% à 19 103 MDH (hausse des comptes chèque : +4,3% et comptes courants : +12,1% et ce *suite aux efforts des équipes commerciales*), de dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de +11,2% à 13 347 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 1 328 MDH soit une croissance de 78%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en retrait de 74,6% à 204 MDH composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 78 MDH en forte régression (<100%) et de comptes courants/Dépôts à vue de 127 MDH en baisse de 30,1%. Cette baisse est expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

Le taux moyen des ressources est passé de 1,50% en 2009 à 1,42% en 2010 suite à une stagnation du taux des ressources d'épargne à 3,11%, ainsi que la baisse du taux des DAT (3,72% en 2009 à 3,65% en 2010).

en 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 0,6% de la structure des dépôts contre 2,55% en 2009. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 99,4% de la structure des dépôts soit une croissance de 1,99% comparativement à 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2,55%	0,60%	-1,95 pts	3,11%	2,51 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,57%	0,37%	-0,2 pts	0,48%	0,11 pts
Dépôts à terme	1,98%	0,23%	-1,75 pts	2,64%	2,41 pts
Dettes envers la clientèle	97,46%	99,40%	1,94 pts	96,89%	-2,51 pts
Comptes courants / dépôts à vue	57,03%	56,22%	-0,81 pts	56,92%	0,70 pts
Dépôts à terme	38,06%	39,28%	1,22 pts	36,81%	-2,47 pts
Autres dépôts	2,36%	3,91%	1,55 pts	3,16%	-0,75 pts
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices 2009-2011 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en KDH)</i>	2009	2010	Var	2011	Var
Dépôts rémunérés	11 996 785	13 346 860	11,25%	12 807 317	-4,04%
Dépôts non rémunérés	18 723 888	20 431 112	9,10%	20 904 289	2,32%
Total Dépôt à la clientèle	30 720 673	33 777 973	9,95%	33 711 606	-0,20%

Source: CDM

Dans un contexte de stagnation des dépôts de la clientèle, CDM a amélioré sa structure de dépôts avec une baisse des dépôts rémunérés et une hausse des dépôts non rémunérés.

En effet, les dépôts rémunérés enregistrent une baisse de 4% pour un solde de 12 807 MDH à fin 2011, alors que les dépôts non rémunérés enregistrent une hausse de 2,3% pour atteindre 20 904 MDH à fin 2011.

A fin 2010, les dépôts rémunérés ressortent en croissance de 11,2% pour s'établir à 13 347 MDH en comparaison avec l'exercice 2009. Les dépôts rémunérés représentent 39,5% de la structure des dépôts à la clientèle en quasi stagnation en comparaison à l'exercice précédent.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 20 431 MDH en augmentation de 9,1% représentant 60,5% de la structure des dépôts à la clientèle contre 60,9% en 2009.

d - Analyse du ratio de transformation

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
A Crédits à la clientèle bruts	34 784	35 071	0,80%	37 505	6,94%
B Dépôts de la clientèle	30 721	33 778	9,90%	33 712	-0,20%
A/B Taux transformation	113,23%	103,83%	-9,4 pts	111,25%	7,42 pts

Source: CDM

Le taux de transformation des dépôts en crédits du groupe Crédit du Maroc s'est nettement amélioré entre 2010 et 2011 en passant de 103,8% à 111,25%. A fin 2010, ce taux ressort en baisse de 9,4 pts à 103,83% en raison d'une progression dépôts de la clientèle (9,9%) plus importante que la progression enregistrée au niveau des crédits à la clientèle bruts (0,8%).

Ce niveau de ratio renseigne sur la capacité du groupe à redistribuer les dépôts collectés sous forme de crédits à la clientèle.

e - Analyse du ratio de solvabilité

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Fonds propres consolidés	3 658	3 980	8,80%	4 597	15,50%
Risques pondérés	33 151	34 392	3,74%	36 736	6,82%
Coefficient de solvabilité	11,03%	11,57%	0,54 pts	12,51%	0,94 pts

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2011, le ratio de solvabilité du groupe ressort en amélioration de + 0,94 pts à 12,51%, supérieur au ratio réglementaire Bank Al Maghrib qui est de 10%. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 15,5% enregistrée en 2011 en partie liée à l'augmentation de capital par conversion des dividendes 2010 réalisée en 2011. Les risques pondérés présentent également une croissance de 6,82% reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et de l'équipement.

A fin 2010, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 5 pts pour s'établir à 11,57%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 8,8% pour un solde de 3 980 MDH en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles du Crédit du Maroc.

Les risques pondérés ressortent en légère croissance de 3,74% en comparaison avec 2009 témoignant des évolutions respectives sur les crédits immobiliers et à la consommation et du resserrement des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et des crédits spot.

f - Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Fonds propres et assimilés	3 737,40	4 076,70	9,10%	4 879,85	19,70%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,20	1 009,40	0,00%	1 527,37	51,31%
Capitaux propres	2 728,20	3 067,40	12,40%	3 352,48	9,29%
Capitaux propres part du groupe	2 686,40	3 024,70	12,60%	3 301,25	9,14%
Capital et réserves liées	1 897,80	2 215,00	16,70%	2 586,55	16,77%
Réserves consolidées	366,6	442,1	20,60%	377,4	-14,63%
Gains ou pertes latents ou différés	0,2	4,6	2217,00%	5,4	17,98%
Résultat net de l'exercice	421,8	363	-13,90%	331,9	-8,58%
Intérêts minoritaires	41,7	42,6	2,30%	51,2	20,27%
Ressources	37 655,90	39 827,50	5,80%	41 096,49	3,19%
Etablissements de crédit	802,7	203,5	-74,60%	1 083,35	>100%
Clientèle	30 720,70	33 778,00	10,00%	33 711,61	-0,20%
Titres de créances émis	6 132,50	5 846,00	-4,70%	6 301,54	7,79%

Source : CDM

A la clôture de l'exercice 2011, les fonds propres et assimilés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 19,7% suite à la hausse des dettes subordonnées de 51,3% et l'augmentation du capital et réserves. Liées.

En 2011, le capital et réserves liées ressortent en progression de 16,8% à 2 586,6 MDH en raison de la progression de l'augmentation de capital réalisée en 2011..

La baisse des réserves consolidées s'explique par la diminution du report à nouveau. En effet ce dernier tient compte du résultat net 2010 du Crédit du Maroc inférieur à celui constaté en 2009.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 9,14% à 3 301 MDH en ligne avec la hausse du capital et réserves liées malgré la baisse des réserves consolidées et du résultat net.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2011, la part prépondérante des ressources du groupe à 82%, en retrait de 3 points par rapport à l'exercice précédent. Ce recul fait suite à un arbitrage du groupe en faveur des certificats de dépôts qui présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment. De ce fait, leur encours s'établit à 6 302 MDH (+7,8%) en 2011.

Au titre de l'exercice 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 4 076,7 MDH en hausse de 9,1% par rapport à l'année 2009 en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles de Crédit du Maroc.

Le capital et réserves liées ressortent en progression de 16,7% à 2 215 MDH en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2010 pour un montant de 31 464 MDH et d'une réserve extraordinaire de l'ordre de 100 MDH ainsi que des réserves non distribuables pour un solde de 65 MDH.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi stagnation à 1 009 MDH au titre de l'exercice 2010. Il est à noter que le Crédit du Maroc a procédé au titre du 1^{er} trimestre 2011 à une émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 500 000 000 MAD.

Les ressources du Groupe Crédit du Maroc ressortent à 39 827,5 MDH en 2010, en progression de 5,8% par rapport à l'année 2009 en raison de la hausse enregistrée au niveau des dépôts de la clientèle (+10%).

Les titres de créances émis affichent une baisse de 4,7% à 5 846 MDH suite à l'arrivée à échéance d'un certain nombre de CD pour un montant de 1 646 MDH. Quant à la structure des ressources, elle est composée à hauteur de 85% des dépôts de la clientèle et de 15% des titres de créances émis.

L'évolution du total ressources entre ressources rémunérés et ressources non rémunérés pour les trois derniers exercices 2009-2011 se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2009	2010	Var	2011	Var
Dépôts rémunérés	18 932,01	19 396,39	2,45%	20 192,20	4,10%
Dépôts non rémunérés	18 723,89	20 431,11	9,12%	20 904,29	2,32%
Total Dépôt à la clientèle	37 655,90	39 827,50	5,77%	41 096,49	3,19%

Source: CDM

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Engagements de financements donnés	9 319,60	10 124,70	8,64%	15 625,91	54,33%
Etablissements de crédit	6,4	116,7	>100%	50,0	-57,14%
Institutions non établissements de crédit	137,1	0	<100%	0,0	-
Grandes entreprises	8 574,20	9 347,70	9,02%	14 764,3	57,95%
Clientèle de détail	601,8	660,4	9,73%	811,6	22,90%
Engagements de garanties données	5 627,80	5 483,10	-2,57%	5 526,69	0,80%
Etablissements de crédit	1 292,70	2 517,40	94,74%	2 333,1	-7,32%
Institutions non établissements de crédit	58,6	0	<100%	0,0	-
Grandes entreprises	4 227,70	2 905,20	-31,28%	3 124,6	7,55%
Clientèle de détail	48,9	60,5	23,80%	68,9	13,96%
Engagements de garanties reçus	6 476,30	4 907,00	-24,23%	4 168,07	-15,06%
Etablissements de crédit	6 476,30	4 907,00	-24,23%	4 168,07	-15,06%

Source: CDM

Au terme de l'exercice 2011, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 54% pour atteindre 15 626 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 14 764 MDH, en progression de 58% par rapport à l'exercice 2010.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une légère hausse de 0,8% à 5 527 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés des grandes entreprises, qui se situent à 3 125 MDH en 2011, malgré la baisse des engagements de garantie donnés aux établissements de crédit.

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 4 168 MDH, en baisse de 15% par rapport en 2010.

Au titre de l'année 2010, les engagements de financements donnés se sont établis à 10 124,7 MDH en croissance de 8,6% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 9 347,7 MDH en hausse de 9,02% en comparaison à l'année 2009. Il est à noter que les engagements de financement donnés comportent les parties non utilisées des crédits de fonctionnement moyen et long terme ainsi que les crédits documentaires import ouverts non encore réalisés.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 5 483,1 MDH en régression de 2,6% par rapport à 2009 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux grandes entreprises pour un total de 2 905,2 MDH soit une baisse de 31,3%.

Les engagements de garantie reçus ressortent à 4 907 MDH en retrait de 24,2% constitués essentiellement de contre garantie reçue de la maison mère « Crédit Agricole SA ». La baisse enregistrée au niveau de ce solde s'explique principalement par la diminution des engagements en faveur de la clientèle grande entreprises et donc le retrait de la contre garantie accordée par la maison mère au Crédit du Maroc.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	189 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	368 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-259 584	-	-259 584	-4 997	-264 582
Autres	-	168 242	-	-168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-1 522	-1 522	-	-1 522
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484

Source : CDM

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 3 301 MDH au titre de l'exercice 2011, sous l'effet de la progression réserves liées au capital et de l'augmentation de capital par conversion de dividendes.

A fin 2010, les capitaux propres part du groupe ressortent à 3 025 MDH en progression de 12,6% par rapport à l'année 2009 suite à la réalisation de l'augmentation de capital par conversion optionnel du dividende 2009 en actions nouvelles.

les caractéristiques de cette augmentation de capital se présentent comme suit :

- Montant global de l'opération : 221 191 217 MDH
- Nombre d'actions nouvelles : 314 639
- Prix d'émission : 703 DH
- Valeur nominale : 100 DH
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2010

Le capital social du Crédit du Maroc a été ainsi porté à 865 281 500 dirhams réparti en 8 652 815 actions de 100 dirhams chacune.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2009	2010	Var 10/09	2011	Var 11/10
Résultat avant impôts	691 725	588 514	-15%	535 048	-9%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75 345	86 805	15%	98 255	13%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	-	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	138 718	451 159	>100%	496 896	10%
+/- Dotations nettes aux provisions	12 960	44 662	>100%	-24 823	<-100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0	-	0	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	134	-1 383	>-100%	4 875	<-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	43 765	25 751	-41%	-21 501	<-100%
+/- Autres mouvements	7 121	-21 273	>-100%	43 983	<-100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	278 043	585 719	>100%	597 685	2%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	869 978	-3 749 218	>-100%	2 250 442	<-100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 506 547	2 708 174	>-100%	-2 624 781	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-29 809	-336 487	>100%	-1 740 164	>100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	38 704	-89 333	>-100%	139 336	<-100%
- Impôts versés	-237 293	-190 032	-20%	-206 593	9%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 864 967	-1 656 895	-11%	-2 181 760	32%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-895 200	-482 662	-46%	-1 049 027	>100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	0	-	0	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0	-	0	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-228 878	-283 010	24%	-199 186	-30%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-228 878	-283 010	24%	-199 186	-30%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-225 131	-33 128	-85%	-52 115	57%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 500 300	-312 000	>-100%	995 000	<-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 275 169	-345 128	>-100%	942 885	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 292	-229	>-100%	-54	-76%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152 383	-1 111 029	>-100%	-305 382	-73%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture					
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	2 095 788	-18%	2 620 831	25%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 638 382	58%	2 310	-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture					
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 620 831	25%	2 114 468	-19%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	2 310	-100%	203 291	>100%
Variation de la trésorerie nette	152 383	-1 111 029	>-100%	-305 382	-73%

Source : CDM

A fin 2010, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 30% à 2 623,1 MDH.

Cette régression s'explique par une baisse nette de la trésorerie durant 2010 à - 1 111 MDH, alors qu'elle était en progression à la même période de l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en régression de 46% à -482,7 MDH suite à la baisse nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles de 11%. En effet, ces derniers sont portés par la forte baisse des flux liés aux opérations avec la clientèle qui sont passés de - 2 506 MDH à 2 708 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en hausse de 24% à -283 MDH en 2010 en ligne avec la croissance enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

A fin 2010, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte régression et s'établit à -345,1 MDH contre 1 275,2 MDH à fin 2009. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées, la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts et une stagnation enregistrée au niveau des émissions de certificats de dépôts opérée à fin 2010 soit 3,6 milliards de dirhams contre 4,2 milliards de dirhams à fin 2009.

A fin 2011, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 12% à 2 317,8 MDH.

Cette régression s'explique par une diminution de la trésorerie durant 2011 d'un montant de 305 MDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort à -1 049 MDH principalement impacté par la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles de 32%. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact négatif de -2 625 MDH des flux liés aux opérations avec la clientèle ;
- L'impact négatif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers de -1 740 MDH.
- Partiellement amortis par l'amélioration des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés. Ces flux enregistrent en effet un montant positif de 2 250 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse de 30% à -199 MDH en 2011 en raison d'un plan d'investissement moins élevé qu'en 2010.

En 2011, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte hausse et s'établit à 943 MDH contre -345 MDH en 2010. Cette hausse est expliquée par l'émission de dettes subordonnées courant 2011 pour un montant de 500 MDH ainsi que des émissions de certificats de dépôts.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Banque de réseau et de détail

L'exercice 2011 a été marqué par le démarrage du nouveau plan de développement à moyen terme 2011-2013. Conformément aux orientations définies dans ce cadre, le Crédit du Maroc a continué à densifier le maillage de son réseau d'agences et à étendre la couverture du territoire national, contribuant ainsi pleinement à l'effort de bancarisation du Royaume. Vingt-cinq nouveaux points de vente ont vu le jour en 2011.

Continuant à optimiser l'adéquation de son dispositif aux besoins spécifiques de sa clientèle, le Crédit du Maroc a lancé sa Banque Privée : le nouvel espace Val d'Anfa a été inauguré courant premier semestre 2011. Une équipe de spécialistes en gestion de patrimoine conseille cette clientèle haut de gamme dans le cadre d'une relation personnalisée, pour construire des solutions financières sur-mesure. Le Crédit du Maroc a également lancé son premier espace d'affaires dédié aux professionnels, apportant des réponses adaptées à la couverture des besoins tant professionnels que personnels de cette clientèle.

Banque de financement et d'investissement

Pour la Banque de Financement et d'Investissement, l'exercice 2011 a été marqué par l'élaboration de nouveaux produits à destination de l'entreprise et la mise en place d'outils d'aide à la vente, permettant d'améliorer les avantages concurrentiels du Crédit du Maroc sur ce segment de clientèle et d'offrir des solutions innovantes et pratiques à nos clients. Parmi ces produits, nous pouvons citer ceux qui revêtent un caractère stratégique :

- Lancement de cdm e-Documents : Une nouvelle solution dédiée aux entreprises pour l'accès à distance à l'ensemble de leurs documents bancaires.
- Refonte de la gamme monétaire : le marché de l'entreprise s'inscrit dans la stratégie de refonte de la gamme monétaire et a revu l'ensemble de son offre en tenant compte des besoins de sa clientèle.
- En ce qui concerne l'offre de financements, un produit « de financement des tracteurs » en synergie avec CDM et CDML, a été mise en place. Facilitant l'équipement des agriculteurs, la commercialisation de cette offre permettra de contribuer à la modernisation des exploitations agricoles et répondra concrètement à l'engagement du Crédit du Maroc à participer à la mise en oeuvre du Plan Maroc Vert

Par ailleurs, le Crédit du Maroc a accompagné avec succès ses clients dans leurs émissions obligataires et dans le cadre d'une introduction en bourse sur les quatre opérées en 2011. Egalement, en conformité avec sa démarche qualité au service des entreprises, le Crédit du Maroc a obtenu la certification ISO 9001 version 2008 pour ses opérations de crédits documentaires à l'international.

II. Perspectives

Le Crédit du Maroc a mené jusqu'à ce jour un plan de développement qui, fort de l'appui du Crédit Agricole SA (France), s'est accéléré à partir de 2007.

Sur la période 2012-2014, le rythme de création des agences devrait se maintenir. Un budget de près de 280 MDH sera alloué aux ouvertures d'agences entre 2012 et 2014. Le Crédit du Maroc va également amplifier l'effort d'ouvertures de comptes dans les segments de clientèle particuliers et entreprises.

Le plan de développement du Crédit du Maroc se base sur les axes stratégiques suivants :

Banque de la clientèle des particuliers et des professionnels

- Le renforcement du réseau des agences
- L'adoption d'une approche spécifique au Haut de Gamme et une offre de produits et services dédiés
- Le renforcement des liens avec le Groupe pour mieux servir la clientèle des MRE
- Le développement d'une relation de proximité avec les professionnels

Banque des entreprises

- La consolidation de la présence du CDM auprès des grandes entreprises et des institutionnels
- Le développement de l'accompagnement des PME
- L'inscription dans le cadre du Plan Maroc Vert en capitalisant sur les valeurs et le savoir-faire du Groupe Crédit Agricole (France)

Vecteur de développement du Groupe Crédit Agricole au Maroc, le Crédit du Maroc veille au développement des synergies avec les lignes métiers du Groupe a fin d'être à la fois la banque de mobilité pour la clientèle des particuliers en synergie avec le Groupe (MRE, Non Résidents, étudiants) et la banque pivot pour les investissements au Maroc canalisant ainsi les flux d'import/export avec l'Europe.

Ce plan de développement entre dans une phase d'accélération et dans un contexte de modernisation de la banque, notamment de tous ses systèmes de traitement, de back-office, de gestion de la relation clientèle.

III. Comptes Consolidés prévisionnels

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux comptes consolidés du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a- Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre de la période 2012-2014 sont comme suit :

o Prévisions de Crédits et Dépôts

Source : CDM (montants en MDH)	2011r	2012p	2013p	2014p	TCAM 2012-2014
Crédits à la clientèle	35 276	37 530	40 058	42 337	6,27%
Dépôts de la clientèle	33 712	36 596	39 090	41 511	7,18%
<i>Dépôts non rémunérés</i>	20 844	21 836	23 235	24 701	5,82%
<i>Dépôts rémunérés</i>	12 868	14 760	15 855	16 810	9,32%

Source : Crédit du Maroc

Les prévisions tablent sur une progression des dépôts sur la période de 7,18%, résultat de la politique d'élargissement du réseau et l'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Les crédits devraient enregistrer pour leur part une progression de 6,27% tout au long de la période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des segments PME, professionnels et bon comportement des autres différents marchés.

o Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc²⁵

Source : CDM (montants en MDH)	2011r	2012p	2013p	2014p	TCAM 2012-2014
Immeubles et Logistique	146	161	175	185	7,19%
<i>Dont acquisitions de nouvelles agences (30/an)</i>	62	80	100	100	11,80%
Investissements IT	59	70	60	60	-7,42%
Total	205	231	235	245	2,99%

Source : Crédit du Maroc

²⁵ Hors filiales

b- Comptes de produits et charges consolidés prévisionnel

Source CDM (chiffres en MDH)	2011r	2012p	2013p	2014p	TCAM 2009-2011	TCAM 2012-2014
Marge d'intérêt	1 744	1 833	1 950	2 091	7,92%	6,24%
Marge sur commissions	306	332	364	394	7,18%	8,87%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par Résultat	70	91	98	105	-8,31%	14,79%
Gains ou pertes sur Actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9	19	15	16	-28,02%	22,07%
Produits des autres activités	10	3	3	4	-52,26%	-28,49%
Charges des autres activités	71	75	80	85	2,03%	6,22%
P.N.B.	2 067	2 203	2 350	2 525	7,19%	6,91%
Charges générales d'exploitation	927	982	1 040	1 109	8,19%	6,15%
Dotations des amortissements	99	110	119	129	14,26%	9,32%
Frais Généraux	1 026	1 091	1 159	1 238	8,73%	6,47%
Coefficient d'exploitation : Frais généraux/PNB	49,65%	49,54%	49,30%	49,04%		
R.B.E.	1 041	1 111	1 192	1 287	5,73%	7,34%
RBE/PNB	50,35%	50,46%	50,70%	50,96%		
Coût du risque	- 509	- 459	- 350	- 370	45,90%	-10,10%
Résultat avant impôts	535	652	842	917	-12,05%	19,67%
Impôts	198	241	312	339	-12,25%	19,67%
Résultat Net	337	411	531	578	-11,92%	19,67%
Résultat Net/ PNB	16,86%	19,88%	24,09%	24,58%		
Coût du risque	0,87%	0,70%	0,52%	0,51%		

Source : Crédit du Maroc

Le compte d'exploitation prévisionnel du groupe Crédit du Maroc sur la période 2012-2014 se présente comme suit :

Les prévisions présentées tablent sur une progression annuelle moyenne du PNB sur la période 2012-2014 de 6,91%.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation devrait permettre d'améliorer le RBE dont LE TCAM sur la période projetée est de 7,34%.

Le coût du risque présente une baisse moyenne de 10% sur la période 2012 - 2014 expliquée par l'augmentation le coûts du risque relativement élevé enregistré en 2011.

Le résultat net devrait réaliser une croissance annuelle moyenne sur la période 2012-2014 de 19,7%, comme conséquence de toutes les hypothèses sus-cités.

o Produit net bancaire

Le plan 2012 - 2014 vise un PNB en évolution moyenne sur la période de 6,91%, cette progression tient compte des hypothèses suivantes :

La marge sur intérêts: Le taux d'évolution moyen projeté au niveau de la marge d'intérêt est 6,2% compte tenu d'une bonne évolution des encours crédits et collecte (progression respective de 6,2% et 11,0 %). Le taux moyen appliqué aux emplois pour la période du BP est stable à 5,54%, le taux moyen des ressources se situerait quant à lui à 1,40% en 2012 puis à 1,44% en 2013 et 2014.

- La marge sur commissions devrait croître en moyenne de 8,87%, cette progression serait possible grâce au développement d'une nouvelle panoplie de produits dédiés aussi bien aux particuliers qu'à l'entreprise notamment le commerce international, le conseil et l'ingénierie financière...
- Les gains sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ressortent en croissance moyenne de 14,8% compte tenu d'une bonne évolution attendue sur l'activité de change manuel et Salle des marchés (synergie à développer avec le marché corporate et notre filiale offshore et développement des nouveaux produits dérivés).
- Les Gains ou pertes sur actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente, cette rubrique regroupe essentiellement le résultat de l'activité de Trading ainsi que les plus values réalisées suite à une cession d'une partie du portefeuille titre.
- Les charges des autres activités sont constituées essentiellement des cotisations à payer au titre du fond de garantie des déposants.

o Frais généraux

En dépit de la poursuite du rythme d'ouverture d'agence et des investissements sur les différents marchés tel que défini dans sa stratégie de développement, le CDM continue d'améliorer ses charges et son coefficient d'exploitation, ce dernier devrait passer de 49,65% en 2011 à 49,54% en 2012 puis à 49,30% en 2013 et 49,04% en 2014.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

o Coût du risque

L'évolution du coût du risque enregistrerait un TCAM de -10,10% compte tenu d'une gestion rigoureuse des risques et de la poursuite des mesures et actions destinées à suivre et maîtriser au mieux les risques sur toutes les catégories de clientèle.

La mise en place d'une plate-forme de recouvrement à l'amiable et l'application d'une procédure plus rigoureuse à l'octroi permet de border efficacement les risques pris sur les particuliers.

Par conséquent, le coût du risque en pourcentage connaîtra une baisse durant la période du BP, passant de 0,87% en 2011 à 0,70% en 2012 puis à 0,52% en 2013 et 0,51% en 2014.

c- Bilan prévisionnel

o Les emplois

Source CDM (chiffres en MDH)	2011r	2012p	2013p	2014p	TCAM 2012-2014
Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	2 116	2 171	2 303	2 418	5,54%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	4 064	3 550	3 656	3 586	-0,51%
Actifs financiers à la Vente	3 737	5 100	5 100	5 600	4,79%
Prêts et créances sur la clientèle	35 276	37 530	40 058	42 337	6,21%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 389	1 528	1 681	1 849	10,00%
Autres Actifs	294	350	350	350	0,00%
Total	46 876	50 228	53 147	56 140	9,44%

Source : Crédit du Maroc

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, l'actif prévisionnel ressort à 56 milliards de dirhams à horizon 2014 contre 46 milliards de dirhams à fin 2011.

Une évolution moyenne des créances clientèle de 6,21% est prévue sur la période du plan.

Le portefeuille titre devrait se situer autour de 2,4 milliards de dirhams en 2014.

La croissance des immobilisations corporelles et incorporelles est conforme à la politique d'extension du réseau (30 agences/an).

o Les ressources

Source CDM (chiffres en MDH)	2011^r	2012p	2013p	2014p	TCAM 2012-2014
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	1 103	500	500	500	-32,66%
Dettes envers la clientèle	33 712	36 596	39 090	41 511	10,97%
Titres de créances émis	6 301	7 000	7 000	7 100	6,15%
Capitaux Propres	3 301	3 645	4 071	4 543	17,30%
Dettes subordonnées	1 527	1 537	1 537	1 537	0,32%
Autres Passifs	932	950	950	950	0,98%
Total	46 876	50 229	53 148	56 140	9,44%

Source : Crédit du Maroc

Concernant le passif, la collecte clientèle devrait progresser en moyenne de 11,0%, l'utilisation du programme de Certificats de dépôts atteindrait 7,1 milliards de dirhams en 2014 contre 6,2 milliards de dirhams en 2011.

Pour accompagner son développement, dans le respect des exigences réglementaires liées au ratio de solvabilité, le Crédit du Maroc envisage de recourir à un renforcement de ses fonds propres réglementaires en 2011 et 2012 par le biais d'augmentations de capital par conversion des dividendes pour les prochaines années.

d- Tableau de Flux Prévisionnel

MDH	2011r	2012p	2013p	2014p	TCAM
Résultat avant impôts	535	652	842	917	18,59%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98	110	119	129	8,66%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	n.a.
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	497	459	350	370	-10,25%
+/- Dotations nettes aux provisions	- 25				n.a.
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	n.a.
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	5	-	-	-	n.a.
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	- 22	-	-	-	n.a.
+/- Autres mouvements	44	-	-	-	n.a.
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	598	569	468	499	-6,31%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 250	- 291	- 142	38	n.a.
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 2 625	172	- 385	- 228	n.a.
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 1 740	- 1 363	-	- 500	-39,44%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	139	- 52	-	-	-n.a.
- Impôts versés	- 207	- 241	- 312	- 339	18,59%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 2 182	- 1 776	- 838	- 1 029	-23,87%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 1 049	- 555	472	387	n.a.
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-	-	-	n.a.
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-	-	-	n.a.
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 199	- 249	- 272	- 298	9,41%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 199	- 249	- 272	- 298	9,41%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 52	- 53	- 68	- 74	18,59%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	995	709	-	100	-62,44%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	943	656	- 68	26	-80,24%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	- 0	-	-	-	n.a.
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 305	- 147	132	115	n.a.
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 623	2 318	2 171	2 303	-0,33%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 621	2 114	2 171	2 303	4,35%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2	203	-	-	-100,00%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 318	2 171	2 303	2 418	5,54%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114	2 171	2 303	2 418	5,54%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203	-	-	-	n.a.
Variation de la trésorerie nette	- 305	- 147	132	115	n.a.

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2011, la trésorerie consolidée du groupe CDM se resserre en enregistrant un solde de 2 318 MDH, contre 2 623 MDH en 2010.

La variation de trésorerie s'améliore et passe à - 305 MDH en 2011 contre - 1 111 MDH en 2010. Cette amélioration s'explique par le niveau élevé de la trésorerie en 2009, notamment lié au niveau élevé des prêts à vue pour les établissements de crédit.

Le niveau de trésorerie consolidée devrait se stabiliser à horizon 2014 à 2 418 MDH.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du CDM au 31/12/2011 sur différentes devises

Devises	Position en devises en Milliers	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
EUR	-17 430	-193 660	-4,2
USD	-5 040	-43 147	-0,94
GBP	153	1 400	0,03
CAD	128	722	0,02
CHF	74	679	0,01
JPY	998	111	0
DKK	300	449	0,01
NOK	187	267	0,01
SEK	57	72	0
DZD	11	1	0
TND	5	29	0
SAR	435	996	0,02
AED	237	554	0,01
KWD	24	744	0,02
MRO	0	0	0
LYD	0	0	0

BHD	1	20	0
QAR	11	26	0
GIP	0	0	0

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire²⁶ à fin décembre 2011 est de 130,58%.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.

²⁶ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

V. Risque Réglementaire

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité à fin 2010 et 2011: Les fonds propres se sont renforcés sur la période suite aux augmentations de capital par conversion des dividendes de 2009 et 2010 et l'émission de la dette subordonnée.

Année	2011	2010
Fonds propres	4 597	3 980
Total Actifs pondérés	36 736	34 392
Coefficient de Solvabilité	12,51%	11,57%

Source : Crédit du Maroc

Toutefois, Crédit Du Maroc reste confronté à l'éventualité d'un durcissement des règles prudentiels édictés par Bank Al Maghrib.

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- ❖ La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- ❖ L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- ❖ Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatique critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- ▶ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- ▶ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ▶ Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- ▶ Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - **20% pour les créances pré-douteuses,**
 - **50% pour les créances douteuses,**
 - **100% pour les créances compromises.**

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ▶ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ▶ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2011 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",

- cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;
- cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
- cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecart d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2010.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2011

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	890 380	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	95 000	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.

E.C. : Etablissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : CDM

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit,...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, approuve et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Comité de Contrôle Interne.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
 - assurer la réalisation du budget annuel;
 - mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
 - pilote l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.
- Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque. Il est responsable du Contrôle Interne de la banque. Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.
- Risques financiers :

- Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
- Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

- Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.
- Le Contrôle Permanent des Risques qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
- La Direction des engagements,
- Le Contrôle des risques de crédit,
- Le Pilotage des risques.
- Pour le Risque opérationnel et la Conformité :
- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
- La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personnae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Récouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelier qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques pré-définie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA-SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRESORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVISES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Déte-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scénari
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe CDM depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

- Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

- Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

- Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques

de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

I- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

- Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

- Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les

primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;

- les indemnités de fin de contrat de travail ;
 - les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
 - Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
 - Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
 - Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
 - Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
 - le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
 - taux d'actualisation / taux d'inflation ;
 - salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
 - l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein de CDM.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du SORIE (Statement Of Recognised Income and Expenses), par contre pour les avantages à long terme et des indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible ;
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2011

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 115 652	2 620 954
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 133	14 858
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 736 991	1 991 700
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	4 064 318	5 229 375
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 275 505	33 258 932
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		4 792	59 058
Actifs d'impôt différé		92 564	65 848
Comptes de régularisation et autres actifs		193 020	188 240
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 267 131	1 182 078
Immobilisations incorporelles	3.6	122 304	111 300
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		46 876 410	44 722 344

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 184	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	18 218	
Instruments dérivés de couverture		-	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 083 347	20 000 000
Dettes envers la clientèle		33 711 606	33 711 606
Titres de créance émis		6 301 539	5 841 000
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		18 612	
Passifs d'impôt différé		140 780	12 000 000
Comptes de régularisation et autres passifs		504 903	44 000 000
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	216 367	24 000 000
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 370	1 000 000
Capitaux propres		3 352 484	3 061 000
Capitaux propres part du Groupe		3 301 247	3 021 000
Capital et réserves liées		2 586 551	2 211 000
Réserves consolidées		377 402	44 000 000
Gains ou pertes latents ou différés		5 427	
Résultat net de l'exercice		331 866	361 000
Intérêts minoritaires		51 237	4 000 000
TOTAL		46 876 410	44 722 344

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 524 024	2 451 348
Intérêts et charges assimilées	2.2	780 224	789 618
Marge d'Intérêt		1 743 800	1 661 730
Commissions (Produits)	2.3	332 684	326 542
Commissions (Charges)	2.3	26 697	24 824
Marge sur Commissions		305 987	301 718
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		69 650	91 858
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		8 617	8 156
Produits des autres activités		10 187	3 931
Charges des autres activités		71 171	67 169
Produit Net Bancaire		2 067 071	2 000 223
Charges générales d'exploitation		927 714	843 265
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		98 255	86 805
Résultat Brut d'Exploitation		1 041 103	1 070 153
Coût du risque	2.1	-509 606	-481 384
Résultat d'Exploitation		531 497	588 770
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	3 552	-256
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		535 048	588 514
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		198 755	220 405
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		336 294	368 108
Intérêts minoritaires		4 427	5 132
Résultat net part du Groupe		331 866	362 976
Résultat par action		37,27	41,95
Résultat dilué par action		37,27	41,95

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Résultat avant Impôts	535 048	588 514
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 255	86 805
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	496 896	451 159
+/- Dotations nettes aux provisions	-24 823	44 662
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	4 875	-1 383
+/- Perte nette/gain net des activités de financement	-21 501	25 751
+/- Autres mouvements	43 983	-21 273
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant Impôts et des autres ajustements	597 685	585 719
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 250 442	-3 749 218
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 624 781	2 708 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 740 164	-336 487
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	139 336	-89 333
- Impôts versés	-206 593	-190 032
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 181 761	-1 656 895
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 049 027	-482 662
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-199 186	-283 010
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-199 186	-283 010
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-52 115	-33 128
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	995 000	-312 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	942 885	-345 128
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-54	-229
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-305 382	-1 111 029

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 623 141	3 734 169
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 095 788
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	1 638 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 317 758	2 623 141
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 620 831
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	2 310
Variation de la trésorerie nette	-305 382	-1 111 029

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	189 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	368 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-259 584	-	-259 584	-4 997	-264 582
Autres	-	168 242	-	-168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-1 522	-1 522	-	-1 522
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-54	-	-54	-	-54
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484

2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions	-564 989	-517 539
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-543 932	-456 650
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-75
Provisions engagements par signature	-3 733	-47 494
Autres provisions pour risques et charges	-17 324	-13 321
Reprises de provisions	125 371	94 919
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	73 600	75 227
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	35 939	1 079
Reprises des autres provisions pour risques et charges	15 833	18 612
Variation des provisions	-69 988	-58 764
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-858	-2 437
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-73 657	-75 227
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 266	20 097
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-9 740	-1 196
Coût du risque	-509 606	-481 384

2.2. MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 287 500	478 093	1 809 407	2 215 309	444 778	1 770 531
Comptes et prêts/emprunts	2 176 915	471 385	1 705 529	2 113 180	441 346	1 671 834
Opérations de pensions	608	4 399	-3 791	2 160	1 059	1 101
Opérations de location-financement	109 978	2 309	107 670	99 958	2 373	97 586
Opérations interbancaires	149 729	25 368	124 360	144 891	23 480	121 411
Comptes et prêts/emprunts	77 268	24 300	52 968	95 338	20 986	74 352
Opérations de pensions	72 460	1 068	71 392	49 553	2 494	47 059
Emprunts émis par le Groupe	-	276 762	-276 762	-	321 360	-321 360
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	86 795	-	86 795	91 148	-	91 148
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 524 024	780 224	1 743 800	2 451 348	789 618	1 661 730

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
Titres	3 753	4 837
Emission	312	375
Transmission d'ordres	928	1 190
Autres	2 512	3 273
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 413	20 078
Gestion d'actifs	14 702	14 279
Conservation	5 711	5 798
Engagements de prêt	15 746	43 382
Gestion des moyens de paiement	104 746	89 999
Ingénierie financière	-	-
Autres	188 025	168 247
Total	332 684	326 542
Conservation	1 542	1 628
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	25 155	23 196
TOTAL	26 697	24 824

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	3 552	-256
Plus values de cession	4 308	-217
Moins value de cession	-756	-39
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	3 552	-256

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 633 001	110 799	1 743 800
Marge sur commissions	305 999	-12	305 987
Produit net bancaire	1 956 284	110 787	2 067 071
Charges de fonctionnement	914 130	13 583	927 714
Résultat d'exploitation	451 526	79 971	531 497
Résultat net	264 141	72 152	336 294
Résultat net part du Groupe	264 141	67 725	331 866

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231	-	-	-	127 231
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	127 231	-	-	-	127 231
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 937 087	-	-	-	3 937 087
Institutions non établissements de crédit	15 695 386	604 138	316 774	28 633	15 954 117
Grandes entreprises	4 669 414	570 663	414 390	99 666	4 726 021
Cliantèle de détail	14 038 649	1 927 203	1 331 991	38 494	14 595 367
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	386 927	-	-	-	386 927
Administrations centrales	249 270	-	-	-	249 270
Etablissements de crédit	137 657	-	-	-	137 657
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	37 231 915	2 681 151	1 674 364	137 321	38 101 381
Administrations centrales	-	14	14	-	-
Etablissements de crédit	5 229 375	-	-	-	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	15 700 604	1 446 929	754 917	56 659	16 335 956
Grandes entreprises	3 668 208	-	-	-	3 668 208
Cliantèle de détail	12 633 728	1 234 209	919 433	80 662	12 867 842
Total	37 618 841	2 681 151	1 674 364	137 321	38 488 307

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	3 673 547	-	-	3 673 547
Administrations centrales	3 008 937	-	-	3 008 937
Etablissements de crédit	664 611	-	-	664 611
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	32 894	25 470	7 182	58 364
Instruments de dette	1 933 337	-	-	1 933 337
Administrations centrales	1 500 539	-	-	1 500 539
Etablissements de crédit	432 798	-	-	432 798
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 966 230	25 470	7 182	1 991 700

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale	
					31/12/2011	31/12/2010
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

NEANT

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de Dirhams)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 133	-	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 736 991	32 328	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	18 218	-	-15 448
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 858	-	9 969
Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 991 700	26 991	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 769	-	256
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2011		31/12/2010	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (imm. d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les imm. corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (imm. d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les imm. corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	892 732	1 846 542	832 580	1 745 837
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	98 222	579 411	89 843	563 758
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	45 794	84 506	85 505	-	19 058	244 863
Cotisations	14 218	19 705	3 733	-	3 106	40 762
Montants utilisés	4 436	-	-	-	612	5 048
Montants non utilisés repris au cours de la période	8 341	14 747	35 939	-	1 554	60 581
Autres mouvements	-	-3 674	-	-	44	-3 630
Solde de clôture	47 234	85 790	63 300	-	20 043	216 367

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits finan- ciers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
D ≤ 1 an	636 392	522 122	114 269	604 641
1 an < D ≤ 5 ans	1 096 454	951 380	145 075	1 044 745
D > 5 ans	175 078	152 313	22 764	167 820
TOTAL	1 907 924	1 625 815	282 109	1 817 206

**ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2011**

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	15 625 915
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	50 020
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	14 764 283
Cliantèle de détail	811 611
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 526 691
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 333 141
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	3 124 606
Cliantèle de détail	68 944
Garanties reçues :	4 168 074
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	4 168 074
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Cliantèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
– Engagements de prêt donnés	-
– Garanties financières données	-
– Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dirhams)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants	4 792	59 058
Impôts différés	92 564	65 848
Actifs d'impôts courants et différés	97 356	124 906
Impôts courants	18 612	7 735
Impôts différés	140 780	121 430
Passifs d'impôts courants et différés	159 392	129 165
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	206 593	190 032
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-7 838	30 374
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	198 755	220 406
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	336 294	368 108
Charges d'impôt sur les bénéfices	198 755	220 406
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,15%	37,45%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,15%	0,45%
Taux d'impôt effectif moyen	37,15%	37,45%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	905 088	10,17	10,17
Autres	1 139 956	12,80	12,80
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 858 759	77,03	77,03
Total	8 903 803	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de Dirhams)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 431 802	849 496	-	-	-	2 281 298
Passifs : dépôts et emprunts	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	849 441	1 431 856	-	-	-	2 281 298
Garanties émises par le Groupe	569 130	-	-	-	-	569 130
Garanties reçues par le Groupe	-	569 130	-	-	-	569 130
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	18 334	70 382	-	-	-	88 716
Charges d'intérêts	9 882	68 584	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	500	1 158	-	-	-	1 658
Total des produits dont :	96 457	22 154	-	-	-	118 610
Produits d'intérêts	68 584	9 882	-	-	-	78 465
Honoraires et commissions	1 158	500	-	-	-	1 658
Produits de dividendes	26 294	3 600	-	-	-	29 894

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation. Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués. Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CVM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour prime de fin carrière	28 507	28 868
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 400	13 129
Provisions pour prime de fidélité	25 007	24 280
Total	66 913	66 277
	31/12/2011	31/12/2010
Taux d'actualisation	3,80%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 954	2 095 794
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 858	4 889
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 991 700	1 670 168
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5 229 375	3 714 825
Prêts et créances sur la clientèle	33 258 932	33 322 644
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	59 058	5 061
Actifs d'impôt différé	65 848	85 306
Comptes de régularisation et autres actifs	188 240	166 068
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immuebles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 182 078	991 366
Immobilisations incorporelles	111 300	104 425
Ecart d'acquisition	-	-
TOTAL	44 722 344	42 160 546

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	123	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 769	3 025
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	203 528	802 721
Dettes envers la clientèle	33 777 973	30 720 673
Titres de créance émis	5 846 045	6 132 465
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	7 735	24 175
Passifs d'impôt différé	121 430	107 909
Comptes de régularisation et autres passifs	441 140	428 163
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	244 863	204 029
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 366	1 009 195
Capitaux propres	3 067 374	2 728 184
Capitaux propres part du Groupe	3 024 734	2 686 443
Capital et réserves liées	2 215 008	1 997 817
Réserves consolidées	442 115	366 612
Gains ou pertes latents ou différés	4 634	197
Résultat net de l'exercice	362 976	421 817
Intérêts minoritaires	42 640	41 741
TOTAL	44 722 344	42 160 546

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	2 451 348	2 255 903
Intérêts et charges assimilés	789 618	758 609
Marge d'Intérêt	1 661 730	1 497 293
Commissions (Produits)	326 542	292 137
Commissions (Charges)	24 824	25 745
Marge sur Commissions	301 718	266 392
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	91 858	82 896
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8 156	16 615
Produits des autres activités	3 931	4 376
Charges des autres activités	67 169	68 400
Produit Net Bancaire	2 000 223	1 799 173
Charges générales d'exploitation	843 265	792 573
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	86 805	75 345
Résultat Brut d'Exploitation	1 070 153	931 255
Coût du risque	- 481 384	- 239 396
Résultat d'Exploitation	588 770	691 859
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 256	- 134
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	588 514	691 725
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	220 405	258 243
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	368 108	433 482
Intérêts minoritaires	5 132	11 665
Résultat net part du Groupe	362 976	421 817
Résultat par action	41,95	50,59
Résultat dilué par action	41,95	50,59

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Résultat avant impôts	588 514	691 725
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	86 805	75 345
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	451 159	138 718
+/- Dotations nettes aux provisions	44 662	12 960
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 383	134
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	25 751	43 765
+/- Autres mouvements	-21 273	7 121
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	585 719	278 043
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 749 218	869 978
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 708 174	-2 506 547
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-336 487	-29 809
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-89 333	38 704
- Impôts versés	-190 032	-237 293
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 656 895	-1 864 967
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-482 662	-895 200
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-283 010	-228 878
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-283 010	-228 878
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-33 128	-225 131
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-312 000	1 500 300
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-345 128	1 275 169
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-229	1 292
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 111 029	152 383
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734 169	3 581 785
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 623 141	3 734 169
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 831	2 095 788
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 310	1 638 382
Variation de la trésorerie nette	-1 111 029	152 383

 TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 158	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 404	17 519	18 923	-	18 923
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	833 818	1 064 000	-	786 429	197	2 686 443	41 741	2 726 184
Opérations sur capital	31 464	199 727	-	-	-	221 191	-	221 191
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	96 000	-	-95 940	-	59	-59	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 976	-	362 976	5 132	368 108
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 438	4 209	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374

 COUT DU RISQUE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux provisions	-517 539	-281 212
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-456 650	-255 826
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-75	-
Provisions engagements par signature	-47 494	-11 256
Autres provisions pour risques et charges	-13 321	-14 130
Reprises de provisions	94 919	135 130
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	75 227	116 901
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	1 079	4 081
Reprises des autres provisions pour risques et charges	18 612	14 148
Variation des provisions	-58 764	-93 313
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-2 437	-19 668
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-75 227	-101 919
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	20 097	28 274
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-1 196	-
Coût du risque	-451 384	-239 396

 MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 215 309	444 778	1 770 531	2 033 109	454 596	1 578 513
Comptes et prêts/emprunts	2 113 180	441 346	1 671 834	1 929 989	454 108	1 475 880
Opérations de pensions	2 160	1 059	1 101	4 201	487	3 714
Opérations de location-financement	99 968	2 373	97 595	98 919	-	98 919
Opérations interbancaires	144 891	23 480	121 411	149 751	24 472	125 279
Comptes et prêts/emprunts	95 338	20 996	74 352	111 331	23 991	87 941
Opérations de pension	49 553	2 494	47 059	38 420	1 082	37 338
Emprunts émis par le Groupe	-	321 360	-321 360	-	279 541	-279 541
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	91 148	-	91 148	73 043	-	73 043
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	2 451 348	789 618	1 661 730	2 255 903	758 609	1 497 293

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2010	31/12/2009
Titres	4 837	6 071
Emission	375	721
Transmission d'ordres	1 190	942
Autres	3 273	4 408
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 078	15 948
Gestion d'actifs	14 279	10 736
Conservation	5 798	5 212
Engagements de prêt	43 382	24 283
Gestion des moyens de paiement	89 999	95 856
Ingénierie financière	-	-
Autres	168 247	149 978
Total	326 542	292 137
Charges d'honoraires et de commissions	-	-
Conservation	1 628	1 342
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	23 196	24 403
TOTAL	24 824	25 745

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-256	-134
Plus values de cession	-217	78
Moins value de cession	-39	-212
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-256	-134

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 561 495	100 235	1 661 730
Marge sur commissions	301 718	-	301 718
Produit net bancaire	1 899 988	100 235	2 000 223
Charges de fonctionnement	831 668	11 597	843 265
Résultat d'exploitation	516 400	72 370	588 770
Résultat net	304 864	63 244	368 108
Résultat net part du Groupe	304 864	58 112	362 976

PRETS ET CREANCES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	386 927	-	-	-	386 927
Administrations centrales	249 270	-	-	-	249 270
Etablissements de crédit	137 657	-	-	-	137 657
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	37 231 915	2 681 151	1 674 364	137 321	36 101 381
Administrations centrales	-	14	14	-	-
Etablissements de crédit	5 229 375	-	-	-	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	15 700 604	1 446 929	754 917	56 659	16 335 956
Grandes entreprises	3 668 208	-	-	-	3 668 208
Cliantèle de détail	12 633 728	1 234 209	919 433	80 662	12 867 842
Total	37 618 841	2 681 151	1 674 364	137 321	36 488 307

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 060	-	-	-	235 060
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 664 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 012	751 083	470 843	53 853	16 466 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Cliantèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	76 886	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement.

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement.

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	32 894	25 470	7 182	58 364
Instruments de dette	1 933 337	-	-	1 933 337
Administrations centrales	1 500 539	-	-	1 500 539
Etablissements de crédit	432 798	-	-	432 798
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 966 230	25 470	7 182	1 991 700

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale	
					31/12/2010	31/12/2009
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Total						

N E A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de Dirhams)

	Au 31/12/2010	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 858	-	9 969
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 991 700	25 991	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	-	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 769	-	256
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

	Au 31/12/2009	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 889	-	-
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 670 168	25 345	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	-	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 025	-	4 289
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immu d'exploitation)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immu d'exploitation)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-
Solde de clôture	832 580	691 159
Cumul des dépréciations	-	-
Cumul des amortissements	89 843	80 550
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 885	84 816	49 091	-	22 237	204 029
Dotations	12 271	18 378	47 494	-	1 060	79 193
Montants utilisés	1 761	-	-	-	2 790	4 550
Montants non utilisés repris au cours de la période	12 600	14 862	1 079	-	1 461	30 003
Autres mouvements	-	-3 827	-	-	22	-3 805
Solde de clôture	45 794	84 506	95 505	-	19 058	244 863

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits finan- ciers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
D ≤ 1 an	549 040	450 381	98 659	505 128
1 an < D ≤ 5 ans	893 975	782 325	111 649	822 459
D > 5 ans	123 664	105 728	17 936	113 626
TOTAL	1 566 679	1 338 435	228 244	1 441 214

ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

	Montants notifiées
Engagements de prêt	
Donnés :	10 124 705
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	116 694
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	9 347 653
Cliantèle de détail	660 359
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 483 147
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 517 390
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 905 219
Cliantèle de détail	60 538
Garanties reçues :	-
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	4 907 009
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Cliantèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dirhams)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants	59 058	5 061
Impôts différés	65 848	85 306
Actifs d'impôts courants et différés	124 906	90 367
Impôts courants	7 735	24 175
Impôts différés	121 430	107 909
Passifs d'impôts courants et différés	129 165	132 085
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices		
Charge d'impôts courants	190 032	237 293
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	30 374	20 950
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	220 405	258 243
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	368 108	433 482
Charges d'impôt sur les bénéfices	220 405	258 243
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,45%	37,33%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,45%	0,33%
Taux d'impôt effectif moyen	37,45%	37,33%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	875 892	10,12	10,12
Autres	1 139 415	13,17	13,17
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	6 637 508	76,71	76,71
Total	8 652 815	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de Dirhams)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 319 196	105 915	-	-	-	1 425 111
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 319 196	105 915	-	-	-	1 425 111
Passifs : dépôts et emprunts	105 169	1 319 942	-	-	-	1 425 111
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	105 169	1 319 942	-	-	-	1 425 111
Garanties émises par le Groupe	508 595	-	-	-	-	508 595
Garanties reçues par le Groupe	-	508 595	-	-	-	508 595
Dépreciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	10 618	60 220	-	-	-	70 838
Charges d'intérêts	2 490	58 037	-	-	-	60 527
Honoraires et commissions	500	1 381	-	-	-	1 881
Total des produits dont :	82 571	14 014	-	-	-	96 585
Produits d'intérêts	57 936	2 590	-	-	-	60 527
Honoraires et commissions	1 381	500	-	-	-	1 881
Produits de dividendes	22 708	3 040	-	-	-	25 748

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation. Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêt.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part

d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Régle par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour prime de fin carrière	28 868	29 455
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 129	13 519
Provisions pour prime de fidélité	24 280	23 414
Total	66 277	66 388
	31/12/2010	31/12/2009
Taux d'actualisation	3,80%	3,53%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	3,71%

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 794	2 543 351
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 889	18 652
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670 168	1 607 642
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 714 825	3 724 775
Prêts et créances sur la clientèle	33 322 644	29 112 154
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	5 061	5 147
Actifs d'impôt différé	85 306	107 023
Comptes de régularisation et autres actifs	166 068	213 697
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participation aux bénéfices différés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	991 366	841 182
Immobilisations incorporelles	104 425	101 209
Ecart d'acquisition	-	-
Total	42 160 546	38 274 833

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 025	18 028
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	802 721	540 670
Dettes envers la clientèle	30 720 673	28 865 258
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	24 175	50 577
Passifs d'impôt différé	107 909	98 417
Comptes de régularisation et autres passifs	428 163	412 030
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	204 029	191 157
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 195	1 009 418
Capitaux propres	2 728 184	2 500 993
Capitaux propres part du groupe	2 686 443	2 470 834
Capital et réserves liées	1 897 817	1 813 747
Réserves consolidées	366 612	312 547
Gains ou pertes latents ou différés	197	-17 322
Résultat net de l'exercice	421 817	361 862
Intérêts minoritaires	41 741	30 159
Total	42 160 546	38 274 833

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	2 255 903	1 948 189
Intérêts et charges assimilés	758 609	596 565
Marge d'Intérêt	1 497 293	1 351 624
Commissions (Produits)	292 137	276 451
Commissions (Charges)	25 745	21 581
Marge sur Commissions	266 392	254 870
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	82 896	77 374
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 615	9 662
Produits des autres activités	4 376	30 610
Charges des autres activités	68 400	77 399
PRODUIT NET BANCAIRE	1 799 173	1 646 741
Charges générales d'exploitation	792 573	744 189
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	75 345	67 857
Résultat Brut d'Exploitation	931 255	834 695
Coût du risque	-239 396	-253 006
Résultat d'Exploitation	691 859	581 689
Quote-Part Résultat des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-134	-956
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	691 725	580 733
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	258 243	216 909
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	433 482	363 824
Intérêts minoritaires	11 665	1 962
Résultat net Part du groupe	421 817	361 862
Résultat par action	50,59	43,40
Résultat dilué par action	50,59	43,40

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôts	691 725	580 733
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75 345	67 857
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	138 718	-92 678
+/- Dotations nettes aux provisions	12 960	28 555
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	134	956
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	43 765	86 811
+/- Autres mouvements	7 121	-72 701
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	278 043	18 799
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	869 978	537 882
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 506 547	-6 743 585
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-29 809	793 253
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	38 704	-120 615
- Impôts versés	-237 293	-219 858
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 864 967	-5 752 924
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-895 200	-5 153 391
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-228 878	-248 958
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-228 878	-248 958
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-225 131	-233 953
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 500 300	4 339 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 275 169	4 105 047
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 292	3 291
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152 383	-1 294 012
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 581 786	4 875 798
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 734 169	3 581 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Variation de la trésorerie nette	152 383	-1 294 012

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	0	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 404	17 519	18 923	-	18 923
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions	-281 212	-248 450
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-255 826	-223 500
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-11 256	-24 949
Autres provisions pour risques et charges	-14 130	-
Reprises de provisions	135 130	316 483
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	116 901	316 178
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	4 081	305
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14 148	-
Variation des provisions	-93 313	-321 040
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-19 668	-23 972
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-101 919	-316 178
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	28 274	19 111
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-239 396	-253 006

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2009			31/12/2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 033 109	454 596	1 578 513	1 724 218	448 721	1 275 497
Comptes et prêts/emprunts	1 929 989	454 108	1 475 880	1 639 643	438 129	1 201 514
Opérations de pensions	4 201	487	3 714	277	10 592	-10 315
Opérations de location-financement	98 919	-	98 919	84 298	-	84 298
Opérations interbancaires	149 751	24 472	125 279	127 554	36 480	91 074
Comptes et prêts/emprunts	111 331	23 391	87 941	126 193	29 475	96 718
Opérations de pensions	38 420	1 082	37 338	1 361	7 005	-5 644
Emprunts émis par le Groupe	-	279 541	-279 541	-	111 364	-111 364
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	73 043	-	73 043	96 416	-	96 416
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 255 903	758 609	1 497 293	1 948 189	596 565	1 351 624

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	6 071	7 271
Emission	721	1 230
Transmission d'ordres	942	5 686
Autres	4 408	355
Compensation et règlement-livraison	-	
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	15 948	18 773
Gestion d'actifs	10 736	13 013
Conservation	5 212	5 760
Engagements de prêt	24 283	27 301
Gestion des moyens de paiement	95 858	83 563
Ingénierie financière	-	
Autres	149 978	139 544
Total	292 137	276 451
Charges d'honoraires et de commissions		
Conservation	1 342	1 470
Compensation et règlement-livraison	-	
Autres	24 403	20 111
Total	25 745	21 581

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	1 443 140	54 153	1 497 293
Marge sur commissions	266 535	-142	266 392
Produit net bancaire	1 748 823	50 350	1 799 173
Charges de fonctionnement	782 758	9 815	792 573
Résultat d'exploitation	636 490	55 369	691 859
Résultat net	398 487	34 995	433 482
Résultat net part groupe	398 487	23 330	421 817

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-134	-956
Plus-values de cession	78	1 070
Moins-value de cession	-212	-2 026
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-134	-956

PRÊTS ET CRÉANCES

(en milliers de DH)

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 060	-	-	-	235 060
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 654 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 012	751 083	470 843	53 853	16 466 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Clientèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	76 886	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 218	-	-	-	373 218
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 638	-	-	-	156 638
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	34	-	3 351 557
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 705 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clientèle de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 678 711
Total	32 655 370	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement - (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers de DH)

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

31/12/2008	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	46 973	20 649	6 759	67 622
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 586 993	20 649	6 759	1 607 642

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

(en milliers de DH)

Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale 31/12/2009	Valeur nette comptable totale 31/12/2008
Placements détenus jusqu'à leur échéance					
Instruments de dette				N É A N T	
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Total					

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de DH)

31/12/2009	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 889		-
Actifs financiers disponibles à la vente		1 670 168	25 345	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		3 025		4 269
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		- -

31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 652		1 269
Actifs financiers disponibles à la vente		1 607 642	22 170	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028		12 283
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		- -

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(en milliers de DH)

	31/12/2009		31/12/2008	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	691 159	1 519 917	592 860	1 316 174
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	80 550	528 551	75 743	474 992
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

PROVISIONS PASSIF

(en milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	44 930	64 354	41 916		39 958	191 157
Dotations	10 829	17 975	11 256		3 213	43 273
Montants utilisés	2 395				3 136	5 531
Montants non utilisés repris au cours de la période	5 479	12 173	4 081		3 138	24 870
Autres mouvements	-	14 660	-	-	-14 660	-
Solde de clôture	47 885	84 816	49 091		22 237	204 029

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
≤ 1 an	578 143	478 615	99 528	458 170
> 1 an ≤ 5 ans	768 462	656 777	111 685	768 462
> 5 ans	95 854	90 971	4 883	95 854
Total	1 442 459	1 226 363	216 096	1 322 486

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers de DH)

	31/12/2009
Engagements de prêt	
Donnés :	9 319 565
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 370
Institutions non établissements de crédit	137 119
Grandes entreprises	8 574 236
Clientèle de détail	601 840
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 627 834
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	1 292 719
Institutions non établissements de crédit	58 565
Grandes entreprises	4 227 682
Clientèle de détail	48 869
Reçues :	
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 476 320
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	5 061	5 147
Impôts différés	85 306	107 023
Actifs d'impôts courants et différés	90 367	112 170
Impôts courants	24 175	50 577
Impôts différés	107 909	98 417
Passifs d'impôts courants et différés	132 085	148 994
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	237 293	219 858
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	20 950	-2 949
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	433 482	363 824
Charges d'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,33%	0,35%
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

(en milliers de DH)

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2009

Au 31 décembre 2009 la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
WAFA ASSURANCE	840 044	10,07	10,07
AUTRES	1 106 121	13,27	13,27
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 392 011	76,66	76,66
Total	8 338 176	100,00	100,00

La valeur nominal des actions est de 100 DH . Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance a fait une proposition de distribution d'un dividende net de 30 DH par action, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Dividendes (en dirhams)	2009	2008	2007
Dividende par action	30,00	27,00	28,00

Résultat net Part du Groupe par action (en dirhams)

Résultat net Part du Groupe par action	50,59	43,40	50,83

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

(en milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 177 213	405 378	-	-	-	1 582 591
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 177 213	405 378	-	-	-	1 582 591
Passifs : dépôts et emprunts	403 676	1 178 915	-	-	-	1 582 591
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	403 676	1 178 915	-	-	-	1 582 591
Garanties émises par le groupe	714 259	-	-	-	-	714 259
Garanties reçues par le groupe	-	714 259	-	-	-	714 259
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 069	53 395	-	-	-	64 464
Charges d'intérêts	2 903	51 848	-	-	-	54 751
Honoraires et commissions	375	149	-	-	-	524
Total des produits dont :	86 028	15 103	-	-	-	101 130
Produits d'intérêts	51 670	3 081	-	-	-	54 751
Honoraires et commissions	149	375	-	-	-	524
Produits de dividendes	33 066	3 600	-	-	-	36 666

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour prime de fin carrière	29 455	21 642
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 519	27 911
Provisions pour prime de fidélité	23 414	13 094
Total	66 388	62 646

- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	3,53%	4,52%
Taux d'évolution des salaires	3,71%	3,70%

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2011

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 115 646	2 620 949
Créances sur les établissements de crédit et assimilées	5 164 253	5 962 154
. A vue	399 173	190 641
. A terme	4 765 081	5 771 513
Créances sur la clientèle	34 042 871	32 099 457
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 107 866	9 343 145
. Crédits à l'équipement	9 719 382	9 766 855
. Crédits immobiliers	11 003 413	10 358 188
. Autres crédits	2 212 210	2 631 269
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	3 804 518	2 322 320
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 012 436	1 746 799
. Autres titres de créance	786 231	569 875
. Titres de propriété	5 851	5 646
Autres actifs	107 404	168 609
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	256 006	224 335
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	117 785	110 611
Immobilisations corporelles	917 948	859 399
Total de l'Actif	46 526 408	44 367 834

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 184	123
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 158 714	262 016
. A vue	161 742	152 494
. A terme	996 972	109 522
Dépôts de la clientèle	33 681 206	33 734 712
. Comptes à vue créditeurs	19 760 939	19 061 775
. Comptes d'épargne	7 107 823	6 458 006
. Dépôts à terme	5 729 494	6 897 855
. Autres comptes créditeurs	1 082 950	1 317 077
Titres de créance émis	6 301 539	5 846 045
. Titres de créance négociables	6 301 539	5 846 045
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	356 205	312 540
Provisions pour risques et charges	390 950	347 738
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 527 370	1 009 368
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 696 171	1 349 727
Capital	890 380	865 282
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Rapport à nouveau (+/-)	212 452	279 478
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	360 808
Total du Passif	46 526 408	44 367 834

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'Exploitation Bancaire	2 797 220	2 742 596
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	208 649	193 316
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 105 347	2 045 742
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	88 260	91 311
Produits sur titres de propriété	35 897	31 437
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	269 588	287 114
Autres produits bancaires	89 480	93 676
Charges d'Exploitation Bancaire	878 534	880 114
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	23 690	22 377
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	476 388	443 250
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	276 762	321 360
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	101 694	93 127
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
Produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
Charges d'exploitation non bancaire	110	-
Charges Générales d'Exploitation	1 024 810	944 439
Charges de personnel	558 448	521 961
Impôts et taxes	19 973	16 428
Charges externes	310 522	281 354
Autres charges générales d'exploitation	15 763	19 232
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	120 103	105 463
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	687 361	801 398
Dotations aux provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	597 289	683 142
Pertes sur créances irrécouvrables	27 497	72 296
Autres dotations aux provisions	62 574	45 960
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	267 960	406 487
Reprises de provisions pour créances et engagements per signature en souffrance	224 849	288 180
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Autres reprises de provisions	28 845	98 211
Résultat Courant	501 289	537 380
Produits non courants	7 026	14 189
Charges non courantes	15 821	18 840
Résultat avant Impôts	492 494	532 729
Impôts sur les résultats	182 257	171 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	310 237	360 808

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2011	31/12/2010
+ Intérêts et produits assimilés	2 402 256	2 330 369
- Intérêts et charges assimilés	776 841	786 986
Marge d'intérêt	1 625 415	1 543 382
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	271 635	287 149
- Commissions servies	26 437	24 823
Marge sur commissions	245 199	262 327
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+ Résultat des opérations de change	-121	3 193
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	80 554	82 420
Résultat des opérations de marché	80 433	85 613
+ Divers autres produits bancaires	39 184	37 771
- Diverses autres charges bancaires	71 545	66 611
Produit Net Bancaire	1 918 686	1 862 482
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-75
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	26 924	14 247
- Autres charges d'exploitation non bancaire	110	-
- Charges générales d'exploitation	1 024 810	944 439
Résultat Brut d'Exploitation	920 690	932 216
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-385 671	-447 161
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-33 730	52 325
Résultat Courant	501 289	537 380
Résultat Non Courant	-8 795	-4 651
- Impôts sur les résultats	182 257	171 921
Résultat Net de l'exercice	310 237	360 808

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 764 742	2 715 399
Récupérations sur créances amorties	14 266	20 097
Produits d'exploitation non bancaire perçus	26 248	28 048
Charges d'exploitation bancaire versées	-889 197	-895 395
Charges d'exploitation non bancaire versées	-15 821	-18 779
Charges générales d'exploitation versées	-904 707	-838 976
Impôts sur les résultats versés	-182 257	-171 921
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	813 274	838 473
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	797 901	-1 594 668
Créances sur la clientèle	-2 333 868	-307 861
Titres de transaction et de placement	-1 483 070	-325 855
Autres actifs	61 204	-57 831
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	896 698	-488 591
Dépôts de la clientèle	-63 506	3 036 357
Titres de créance émis	455 495	-286 420
Autres passifs	43 665	-14 379
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 615 481	-39 248
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-802 207	799 225
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 738	508
Acquisition d'immobilisations financières	-31 670	-10 146
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-185 986	-275 756
Intérêts perçus	8 143	8 779
Dividendes perçus	35 897	31 213
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-165 878	-245 402
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	518 004	171
Emission d'actions	-	221 191
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-56 284	-250 145
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	461 720	-28 783
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-506 365	525 040
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	8 802 571	8 519 347
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	4 577
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 019 975	1 906 957
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 908 569	3 085 115
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 874 026	3 522 699
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	5 389 649	6 032 524
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 389 649	6 032 524
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2011

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2011	Premier semestre 2011	Deuxième semestre 2010
1 400 293	1 386 927	1 386 487

**ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS
CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2011**

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2011		Montants au 31/12/2010	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	239 696	29 064	207 593	25 663
Créances douteuses	574 517	252 388	549 685	133 527
Créances compromises	1 977 650	1 843 221	1 647 265	1 569 207
TOTAL	2 791 863	2 124 673	2 404 542	1 728 397

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2011

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2011

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
Comptes ordinaires débiteurs	1 621 263	14 644	126 538	151 025	1 913 470	2 375 655
Valeurs reçues en pension	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	2 200 024	-	-	2 200 024	2 458 261
Prêts de trésorerie	-	500 000	785 000	89 660	1 374 660	2 135 026
- au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	-
- à terme	-	400 000	785 000	89 660	1 274 660	2 135 026
Prêts financiers	-	139 297	1 101 571	-	1 240 868	1 127 354
Autres créances	-	32 479	7 280	1 634	41 393	41 849
Intérêts courus à recevoir	-	2 198	12 795	49	15 042	13 973
Créances en souffrance	-	-	51	9	60	14
TOTAL	1 621 263	2 888 642	2 033 235	242 377	6 785 517	8 152 132

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	447 018	-	7 297 003	294 463	8 038 484	6 236 715
Comptes à vue débiteurs	447 018	-	2 993 233	256 711	3 696 962	3 398 605
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 392 822	-	1 392 822	1 060 126
Crédits à l'exportation	-	-	237 964	-	237 964	154 114
Autres crédits de trésorerie	-	-	2 672 984	37 752	2 710 736	1 623 870
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 912 509	2 912 509	2 953 488
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 796 941	-	6 748 089	8 370	9 553 400	9 617 703
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 162 528	9 797 228	10 959 754	10 319 116
AUTRES CREDITS	1 063 333	328 002	34 531	2 183	1 448 049	1 887 952
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	307 234	59 283	366 517	341 162
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	325 596	438 560	764 157	763 311
Créances pré-douteuses	-	-	3 264	207 368	210 633	181 888
Créances douteuses	-	-	256 885	65 244	322 129	415 882
Créances compromises	-	-	65 447	165 948	231 395	165 541
TOTAL	4 327 292	328 002	15 874 979	13 512 596	34 042 871	32 099 457

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2011
(En mille)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits au CPC de
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				102 288	102 288				
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 685 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/11	1 880 USD	36 USD	
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/11	-24 032	-10 800	
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/11	13 250	2 100	
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	95 000	66,66%	68 014	68 014	31/12/11	117 075	16 155	
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/11	9 657	8 128	
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/11	27 358	25 856	
Autres titres de participation et emplois assimilés				156 887	153 740		223 154	55 548	
Atlasnet	Soe Informatique	8 000	31,25%	2 500	-		-	-	
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-		-	-	
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 128	
Exp services Maroc	Soe Financier	90 000	5,00%	4 500	4 500		-	-	
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	31/12/10	195 402	48 147	
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 561	1 561	31/12/10	-1 913	-1 727	
S.I.F.M (Compte courant d'associé)	Immobilier	-	-	123 000	123 000		-	-	
Divers	-	-	-	12 445	11 839		-	-	
TOTAL				259 132	256 005				

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	361 322	58 828	25 722	394 428	250 683	25 974	-	276 657	-5	117 766
- Droit au bail	27 036	1 000	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	334 286	57 828	25 722	366 392	250 683	25 974	-	276 657	-	89 735
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-5	-5
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 599 802	229 102	136 390	1 692 514	740 482	94 129	-60 021	774 590	-	917 948
- Immeubles d'exploitation	685 097	39 871	6 007	718 961	199 740	23 636	-5 976	217 401	-	501 560
. Terrain d'exploitation	187 711	8 711	-	196 422	-	-	-	-	-	196 422
. Immeubles d'exploitation. Bureau	460 340	31 160	-	491 499	169 271	22 125	-	191 396	-	300 104
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 046	-	6 007	31 039	30 469	1 511	-5 976	26 005	-	5 035
- Mobilier et matériel d'exploitation	448 519	40 511	55 798	433 231	322 583	38 694	-53 744	307 533	-	125 698
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 532	7 010	5 556	94 986	72 110	7 410	-5 554	73 967	-	21 019
. Matériel de bureau d'exploitation	10 020	2 836	3 543	9 314	7 051	485	-1 490	6 046	-	3 267
. Matériel de bureau Télécom	47 618	4 309	5 607	46 320	31 489	4 469	-5 607	30 351	-	15 969
. Matériel informatique	233 891	18 268	39 530	212 629	172 584	19 732	-39 530	152 786	-	59 843
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 009	1 474	705	6 777	4 355	478	-705	4 127	-	2 650
. Autres matériels d'exploitation	57 449	6 614	857	63 206	34 993	6 119	-857	40 256	-	22 950
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	427 073	148 909	74 354	499 628	195 989	29 655	-71	225 554	-	274 074
- Immobilisations corporelles hors exploitation	39 114	1 811	230	40 694	22 189	2 143	-230	24 102	-	16 592
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	16 887	1 406	-	18 292	-	10 195
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 964	277	230	4 011	3 416	198	-230	3 384	-	627
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 662	1 534	-	8 196	1 887	539	-	2 426	-	5 770
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	21	21
TOTAL	1 961 124	287 931	162 112	2 086 943	991 165	120 103	-60 021	1 051 247	16	1 035 711

ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110
Immeuble d'exploitation	6 007	5 978	31	7 388	7 335	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	6 007	5 976	31	7 388	7 335	-
Mobilier et matériel d'exploitation	53 977	53 974	3	389	367	1
Mobilier de bureau d'exploitation	5 556	5 554	2	58	57	1
Matériel de bureau d'exploitation	1 491	1 490	1	10	9	-
Matériel de bureau Télécom	5 607	5 607	-	-	-	-
Matériel informatique	39 530	39 530	-	77	77	-
Matériel d'imprimerie	49	49	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	706	706	-	223	223	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	28	28	-	-	-	-
Matériel de sécurité	100	100	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	178	178	-	1	1	-
Coffres forts	502	502	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	230	230	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	183	71	112	3	-	109
Agencement et aménagement	183	71	112	3	-	109
TOTAL	60 167	60 021	146	7 738	7 702	110

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	1 184	686	9 976	143 192	155 038	117 370
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	876 206	-	112 983	989 188	131 588
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	876 206	-	112 983	989 188	131 588
EMPRUNTS FINANCIERS	3 616	-	14	-	3 630	4 304
AUTRES DETTES	-	2 492	7 888	268	10 648	8 862
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	1 394	1 394	15
TOTAL	4 800	879 383	17 878	257 837	1 159 898	262 139

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	554 750	62 960	4 480 070	14 663 130	19 760 940	19 061 775
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	7 107 823	7 107 823	6 458 006
DEPOTS A TERME	20 000	300 000	576 314	4 728 841	5 625 155	6 772 397
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	916	996 685	85 348	1 082 949	1 317 076
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	104 339	104 339	125 458
TOTAL	574 750	363 906	6 053 069	26 689 481	33 681 206	33 734 712

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Rapprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 477 890	583 235	219 406	-	1 841 719
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 470 425	581 122	218 165	-	1 833 382
Titres de placement	2 337	2 113	1 241	-	3 209
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	-	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	347 738	78 742	35 528	-1	390 950
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	87 483	16 167	6 684	-	96 966
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	135 000	17 145	-	-	152 145
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	57 173	28 648	14 751	-	71 069
Provisions pour autres risques et charges	68 082	16 782	14 083	-1	70 770
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 825 628	661 977	254 934	-1	2 232 669

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2011

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) : 31 décembre 2011	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 16 mars 2012	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables . Défavorables
	N E A N T

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2010

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 940	2 095 793
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 962 154	4 367 486
. A vue	190 641	2 056 643
. A terme	5 771 513	2 310 843
Créances sur la clientèle	32 099 457	32 212 476
. Crédits de trésorerie et à la consommation	9 343 145	10 440 606
. Crédits à l'équipement	9 766 855	8 960 965
. Crédits immobiliers	10 358 188	9 233 967
. Autres crédits	2 631 269	3 576 939
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 322 320	1 993 979
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 746 799	1 590 796
. Autres titres de créance	569 875	397 492
. Titres de propriété	5 646	5 692
Autres actifs	168 609	110 778
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	224 335	214 189
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	110 611	103 762
Immobilisations corporelles	859 399	696 264
Total de l'Actif	44 367 834	41 794 728

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	123	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	262 016	750 607
. A vue	152 494	156 229
. A terme	109 522	594 379
Dépôts de la clientèle	33 734 712	30 698 355
. Comptes à vue créditeurs	19 061 775	17 968 532
. Comptes d'épargne	6 458 006	6 015 384
. Dépôts à terme	6 897 855	5 988 401
. Autres comptes créditeurs	1 317 077	726 038
Titres de créance émis	5 846 045	6 132 465
. Titres de créance négociables	5 846 045	6 132 465
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	312 540	326 919
Provisions pour risques et charges	347 738	288 592
Provisions réglementées	-	65 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 366	1 009 195
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 349 727	1 064 000
Capital	865 282	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	279 478	216 295
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	360 808	409 378
Total du Passif	44 367 834	41 794 728

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'Exploitation Bancaire	2 742 596	2 597 126
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 316	192 732
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 045 742	1 896 658
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	91 311	73 043
Produits sur titres de propriété	31 437	43 421
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	287 114	260 579
Autres produits bancaires	93 676	130 693
Charges d'Exploitation Bancaire	880 114	848 803
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	22 377	21 161
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	443 250	454 637
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	321 360	279 541
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 127	93 464
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
Produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
Charges d'exploitation non bancaire	-	82
Charges Générales d'Exploitation	944 439	873 236
Charges de personnel	521 961	484 346
Impôts et taxes	16 428	11 683
Charges externes	281 354	272 686
Autres charges générales d'exploitation	19 232	16 867
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	105 463	87 653
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	801 398	624 925
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	683 142	452 269
Pertes sur créances irrécouvrables	72 296	95 143
Autres dotations aux provisions	45 960	77 513
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	406 487	384 796
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	288 180	284 010
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Autres reprises de provisions	98 211	72 512
Résultat Courant	537 380	647 669
Produits non courants	14 189	6 791
Charges non courantes	18 840	22 640
Résultat avant Impôts	532 729	631 821
Impôts sur les résultats	171 921	222 443
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	360 808	409 378

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2010	31/12/2009
+ Intérêts et produits assimilés	2 330 369	2 162 432
- Intérêts et charges assimilés	786 986	755 339
Marge d'intérêt	1 543 382	1 407 093
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	287 149	260 596
- Commissions servies	24 823	25 751
Marge sur commissions	262 327	234 845
+ Résultat des opérations sur titres de placement	3 193	33 545
+ Résultat des opérations de change	82 420	86 343
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	85 613	119 888
+ Divers autres produits bancaires	37 771	51 238
- Diverses autres charges bancaires	66 611	64 741
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-75	-141
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	82
- Charges générales d'exploitation	944 439	873 236
Résultat Brut d'Exploitation	932 216	887 657
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-447 161	-235 152
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	52 325	-4 836
Résultat Courant	537 380	647 669
Résultat Non Courant	-4 651	-15 848
- Impôts sur les résultats	171 921	222 443
Résultat Net de l'exercice	360 808	409 378

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 715 399	2 533 284
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Produits d'exploitation non bancaire perçus	28 048	19 343
Charges d'exploitation bancaire versées	-895 395	-861 986
Charges d'exploitation non bancaire versées	-18 779	-22 640
Charges générales d'exploitation versées	-838 976	-785 583
Impôts sur les résultats versés	-171 921	-222 443
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	838 473	688 249
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 594 668	-1 947
Créances sur la clientèle	-307 861	-4 176 926
Titres de transaction et de placement	-325 855	-50 768
Autres actifs	-57 831	44 571
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-488 591	292 837
Dépôts de la clientèle	3 036 357	1 605 583
Titres de créance émis	-286 420	1 544 288
Autres passifs	-14 379	-68 807
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-39 248	-721 169
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	799 225	-32 920
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	508	733
Acquisition d'immobilisations financières	-10 146	-26 342
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-275 756	-216 173
Intérêts perçus	8 779	9 377
Dividendes perçus	31 213	43 222
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-245 402	-189 183
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	171	-223
Emission d'actions	221 191	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-250 145	-225 131
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-28 783	-225 354
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	525 040	-447 457
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	8 519 347	8 948 416
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 577	386 900
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 906 957	1 360 339
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 085 115	2 128 039
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 522 699	5 073 138
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	6 032 524	5 656 854
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 032 524	5 656 854
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2010	Premier semestre 2010	Deuxième semestre 2009
1 386 487	1 356 109	1 300 399

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2010		Montants au 31/12/2009	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	207 593	25 663	170 553	23 197
Créances douteuses	549 685	133 527	140 726	41 237
Créances compromises	1 647 265	1 569 207	1 323 285	1 227 394
TOTAL	2 404 542	1 728 397	1 634 564	1 291 828

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2010

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2010

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2010 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

**ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
Comptes ordinaires débiteurs	2 189 977	5 937	93 356	86 385	2 375 655	1 862 368
Valeurs reçues en pension	-	2 458 261	-	-	2 458 261	875 709
- au jour le jour	-	-	-	-	-	875 709
- à terme	-	2 458 261	-	-	2 458 261	-
Prêts de trésorerie	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	1 474 186
- au jour le jour	-	-	-	-	-	968 248
- à terme	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	505 938
Prêts financiers	-	174 581	952 773	-	1 127 354	1 782 473
Autres créances	-	35 844	4 783	1 222	41 849	34 318
Intérêts courus à recevoir	-	-	13 708	265	13 973	12 200
Créances en souffrance	-	-	5	9	14	-
TOTAL	2 189 977	3 842 838	1 929 625	189 692	8 152 132	6 041 254

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	197 341	7 416	5 734 364	297 594	6 236 715	7 300 601
Comptes à vue débiteurs	197 341	7 416	2 937 646	256 202	3 398 605	3 731 353
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 060 126	-	1 060 126	799 396
Crédits à l'exportation	-	-	154 114	-	154 114	170 895
Autres crédits de trésorerie	-	-	1 582 478	41 392	1 623 870	2 598 957
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 953 498	2 953 498	2 958 268
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 156 637	-	7 455 701	5 365	9 617 703	8 831 600
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 201 265	9 117 851	10 319 116	9 199 317
AUTRES CREDITS	1 250 000	604 114	13 287	551	1 867 952	3 193 405
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	287 472	53 690	341 162	345 820
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	436 513	326 796	763 311	383 466
Créances pré-douteuses	-	-	5 863	176 025	181 888	147 356
Créances douteuses	-	-	363 602	52 280	415 882	99 208
Créances compromises	-	-	67 048	98 493	165 541	136 902
TOTAL	3 603 978	611 530	15 128 602	12 755 347	32 099 457	32 212 476

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				83 933	83 933				82 635
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/10	14 721	499	-
SIFIM	Immobilière	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/10	-13 204	-10 301	11 078
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/10	15 050	3 963	3 800
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/10	88 411	16 000	54 157
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/10	10 529	9 070	7 600
Crédit du Maroc Assurances	Assurances	200	100,00%	200	200	31/12/10	5 587	7 296	6 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				145 531	140 403				4 260
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 128	1 840
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000	31/12/09	168 859	34 119	2 420
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
SIFIM (Compte courant d'associés)	Immobilière			115 000	115 000				
Divers	-	-	-	13 170	12 563				
TOTAL				229 464	224 336				86 895

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 716	59 569	28 963	361 322	226 989	23 730	-37	250 683	-28	110 611
- Droit au bail	25 836	1 200	-	27 036	-	-	-	-	-	27 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	304 880	58 369	28 963	334 286	226 989	23 730	-37	250 683	-	83 603
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-28	-28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 383 267	494 419	277 883	1 599 802	686 996	81 733	-28 247	740 482	79	859 399
- Immeubles d'exploitation	547 507	137 590	-	685 097	179 181	20 559	-	199 740	-	485 357
Terrain d'exploitation	149 171	38 540	-	187 711	-	-	-	-	-	187 711
Immeubles d'exploitation, Bureau	361 289	99 050	-	460 340	150 339	18 932	-	169 271	-	291 069
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	37 046	-	-	37 046	28 842	1 627	-	30 469	-	6 577
- Mobilier et matériel d'exploitation	409 934	68 809	30 224	448 519	311 969	33 152	-22 538	322 583	-	125 935
Mobilier de bureau d'exploitation	88 666	8 753	3 888	93 532	69 501	6 496	-3 887	72 110	-	21 421
Matériel de bureau d'exploitation	10 157	7 956	8 092	10 020	7 090	413	-452	7 051	-	2 969
Matériel de bureau Télécom	38 208	9 618	208	47 618	28 209	3 488	-208	31 489	-	16 129
Matériel Informatique	215 553	35 077	16 739	233 891	172 048	17 276	-16 739	172 584	-	61 306
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 051	1 813	855	6 009	5 051	159	-855	4 355	-	1 654
Autres matériels d'exploitation	52 299	5 592	442	57 449	30 070	5 320	-396	34 993	-	22 456
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	387 056	287 593	247 576	427 073	175 673	25 921	-5 625	195 969	-	231 104
- Immobilisations corporelles hors exploitation	38 771	427	83	39 114	20 172	2 100	-83	22 189	-	16 924
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	15 481	1 406	-	16 887	-	11 601
Mobiliers et matériel hors exploitation	4 019	28	83	3 964	3 298	202	-83	3 416	-	548
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 264	398	-	6 662	1 394	493	-	1 887	-	4 776
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79
TOTAL	1 713 983	553 988	306 846	1 961 124	913 986	105 463	-28 284	991 165	51	970 010

ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	37	37	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	37	37	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	22 668	22 622	46	359	312	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	22 668	22 622	46	359	312	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 888	3 887	1	113	112	-
Matériel de bureau d'exploitation	452	452	-	15	15	-
Matériel de bureau Télécom	208	207	-	5	5	-
Matériel informatique	16 739	16 739	-	26	26	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	855	855	-	124	124	-
Autres matériels d'exploitation	442	396	45	64	19	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	82	36	45	51	6	-
Petit mobilier matériel et outillage	16	16	-	2	2	-
Coffres forts	344	344	-	11	11	-
Mobilier Hors exploitation	83	83	-	11	11	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	5 910	5 625	-	149	75	211
Agencement et aménagement	5 910	5 625	-	149	75	211
TOTAL	28 615	28 284	46	508	388	211

**ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	123	1 065	30 503	85 679	117 370	153 231
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	131 588	131 588	585 866
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	131 588	131 588	585 866
EMPRUNTS FINANCIERS	4 290	-	14	-	4 304	6 325
AUTRES DETTES	-	626	7 630	606	8 862	5 005
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	15	-	15	186
TOTAL	4 413	1 691	38 162	217 873	262 139	750 613

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	677 813	81 287	4 198 800	14 103 875	19 061 775	17 968 532
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 458 006	6 458 006	6 015 384
DEPOTS A TERME	546 000	305 000	1 101 564	4 819 833	6 772 397	5 889 139
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	636	642 329	674 111	1 317 076	726 038
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	125 458	125 458	99 262
TOTAL	1 223 813	386 923	5 942 693	26 181 283	33 734 712	30 698 355

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 131 720	635 855	289 682	-3	1 477 800
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 844	635 685	287 101	-3	1 470 425
Titres de placement	4 823	95	2 581	-	2 337
Titres de participation et emplois assimilés	5 053	75	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	353 688	93 342	99 290	-3	347 738
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	41 106	47 457	1 079	-	87 483
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	130 000	5 000	-	-	135 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	44 470	27 564	14 862	-	57 173
Provisions pour autres risques et charges	73 017	13 321	18 253	-3	68 082
Provisions réglementées	65 096	-	65 096	-	-
TOTAL GENERAL	1 485 408	729 197	388 972	-6	1 825 628

**ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
Date de clôture (1) : 31 décembre 2010	
Date d'établissement des états de synthèse (2) : 14 Février 2011	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	Favorables : N E A N T
	Défavorables :

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2009

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 793	2 543 349
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 367 486	4 365 539
. A vue	2 058 643	1 534 529
. A terme	2 310 843	2 831 010
Créances sur la clientèle	32 212 476	28 290 010
. Crédits de trésorerie et à la consommation	10 440 606	10 384 652
. Crédits à l'équipement	8 960 965	8 120 854
. Crédits immobiliers	9 233 967	7 830 179
. Autres crédits	3 578 939	1 954 325
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 993 979	1 918 927
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 590 796	1 756 600
. Autres titres de créance	397 492	156 638
. Titres de propriété	5 692	5 689
Autres actifs	110 778	155 383
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	214 189	187 848
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	103 762	100 856
Immobilisations corporelles	696 264	571 195
Total de l'Actif	41 794 728	38 133 108

En milliers de dirhams

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	750 607	457 770
. A vue	156 229	198 510
. A terme	594 379	259 260
Dépôts de la clientèle	30 698 355	29 002 772
. Comptes à vue créditeurs	17 988 532	18 911 598
. Comptes d'épargne	6 015 384	5 496 575
. Dépôts à terme	5 988 401	5 798 680
. Autres comptes créditeurs	726 038	795 920
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
. Titres de créances négociables	6 132 465	4 588 177
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	326 919	395 726
Provisions pour risques et charges	288 592	228 814
Provisions réglementées	65 096	111 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 195	1 009 418
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 064 000	979 930
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	216 295	164 038
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	409 378	361 442
Total du Passif	41 794 728	38 133 108

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 597 126	2 276 635
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	192 732	173 432
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 896 658	1 608 535
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	73 043	96 416
Produits sur titres de propriété	43 421	42 432
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	260 579	242 194
Autres produits bancaires	130 693	113 627
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	848 803	687 217
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	21 161	42 624
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 637	448 847
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	279 541	111 364
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 464	84 381
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
Produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
Charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	873 236	808 824
Charges de personnel	484 346	438 329
Impôts et taxes	11 683	12 626
Charges externes	272 686	259 248
Autres charges générales d'exploitation	16 867	19 129
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	624 925	753 607
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	452 269	334 064
Pertes sur créances irrécouvrables	95 143	327 377
Autres dotations aux provisions	77 513	92 165
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	384 796	568 020
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	284 010	478 303
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Autres reprises de provisions	72 512	70 606
RESULTAT COURANT	647 669	602 606
Produits non courants	6 791	8 383
Charges non courantes	22 640	49 943
RESULTAT AVANT IMPOTS	631 821	561 046
Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)

DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2009	31/12/2008
+ Intérêts et produits assimilés	2 162 432	1 878 383
- Intérêts et charges assimilés	755 339	602 835
MARGE D'INTERET	1 407 093	1 275 548
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	260 596	242 263
- Commissions servies	25 751	22 833
Marge sur commissions	234 845	219 429
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	33 545	8 721
+ Résultat des opérations de change	86 343	87 964
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	119 888	96 684
+ Divers autres produits bancaires	51 238	55 274
- Diverses autres charges bancaires	64 741	57 517
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-141	1 043
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
- Autres charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
- Charges générales d'exploitation	873 236	808 824
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	887 657	789 236
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-235 152	-164 028
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-4 836	-22 602
RESULTAT COURANT	647 669	602 606
RESULTAT NON COURANT	-15 848	-41 550
- Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2009	31/12/2008
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	348	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 500	35 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	26 489
- Reprises de provisions	46 207	35 113
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	243	1 445
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	82	1 553
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	485 513	467 417
- Bénéfices distribués	225 131	233 469
+ AUTOFINANCEMENT	261 382	233 948

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 533 284	2 233 535
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Produits d'exploitation non bancaire perçus	19 343	16 089
Charges d'exploitation bancaire versées	-861 986	-700 398
Charges d'exploitation non bancaire versées	-22 640	-23 323
Charges générales d'exploitation versées	-785 583	-729 332
Impôts sur les résultats versés	-222 443	-199 604
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	688 249	616 078
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 947	130 469
Créances sur la clientèle	-4 176 926	-7 904 724
Titres de transaction et de placement	-50 768	849 115
Autres actifs	44 571	-27 560
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	292 837	-66 290
Dépôts de la clientèle	1 695 583	979 896
Titres de créance émis	1 544 288	3 416 395
Autres passifs	-68 807	103 032
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-721 169	-2 519 669
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-32 920	-1 903 591
Produit des cessions d'immobilisations financières		115 000
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	733	1 591
Acquisition d'immobilisations financières	-26 342	-27 666
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-216 173	-227 957
Intérêts perçus	9 377	11 785
Dividendes perçus	43 222	42 248
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-189 183	-84 999
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	-223	1 009 418
Emission d'actions		-
Remboursement des capitaux propres et assimilés		-
Intérêts versés		-
Dividendes versés	-225 131	-233 469
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-225 354	775 949
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-447 457	-1 212 641
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243

HORS BILAN	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS DONNES	8 948 416	8 069 291
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	386 900	556 715
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 360 339	1 358 023
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 128 039	2 685 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 073 138	3 469 441
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 656 854	6 226 954
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 656 854	6 226 954
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES

En milliers de dirhams

Deuxième semestre 2009	Premier semestre 2009	Deuxième semestre 2008
1 300 399	1 285 485	1 172 558

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2009		Montants au 31/12/2008	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	170 553	23 197	154 455	22 544
Créances douteuses	140 726	41 237	73 309	44 142
Créances compromises	1 323 285	1 227 394	1 048 850	1 026 458
TOTAL	1 634 564	1 291 828	1 276 614	1 093 144

(*) y compris agios réservés

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2009
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C..

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2009

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2009 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C6 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2009

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 669 733	15	121 085	71 535	1 862 368	2 272 855
VALEURS RECUES EN PENSION	-	875 709	-	-	875 709	-
. au jour le jour	-	875 709	-	-	875 709	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	550 000	200 932	723 254	1 474 186	2 213 128
. au jour le jour	-	550 000	-	418 248	968 248	1 277 664
. à terme	-	-	200 932	305 006	505 938	935 464
PRETS FINANCIERS	-	210 479	1 571 994	-	1 782 473	1 874 557
AUTRES CREANCES	-	12 775	19 067	2 476	34 318	50 709
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	90	10 518	1 592	12 200	10 736
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 669 733	1 649 068	1 923 596	798 857	6 041 254	6 421 985

ETAT B2. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	419 682	34 234	6 435 495	411 190	7 300 601	7 615 417
. Comptes à vue débiteurs	419 682	34 234	2 880 811	396 626	3 731 353	4 306 870
. Créances commerciales sur le Maroc	-	-	799 396	-	799 396	951 040
. Crédits à l'exportation	-	-	170 895	-	170 895	281 747
. Autres crédits de trésorerie	-	-	2 584 393	14 564	2 598 957	2 075 760
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 958 268	2 958 268	2 598 285
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 981 612	-	6 843 004	6 984	8 831 600	8 008 145
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	9 199 317	9 199 317	7 798 676
AUTRES CREDITS	1 416 667	1 728 935	-	47 803	3 193 405	1 738 082
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	295 984	49 836	345 820	315 765
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	99 118	284 348	383 466	215 639
. Créances pré-douteuses	-	-	4 530	142 826	147 356	131 911
. Créances douteuses	-	-	32 624	66 584	99 208	29 173
. Créances compromises	-	-	61 964	74 938	136 902	54 555
TOTAL	3 817 961	1 763 169	13 673 600	12 957 746	32 212 476	28 290 009

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				83 933	83 933		127 010	20 577	91 785
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/09	13 872	1 422	1 698
SIFIM	Immobilière	1 021	100,00%	16 009	16 009	31/12/09	-2 903	-11 309	10 964
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/09	14 887	3 734	11 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/09	84 795	12 797	54 123
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/09	9 068	7 569	9 000
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/09	7 291	6 364	5 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				135 310	130 256		-	-	-
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
S.I.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilière			106 500	106 500				
Divers	-	-	-	11 449	10 916				
TOTAL				219 243	214 189		127 010	20 577	91 785

B8. IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER										
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL										

N E A N T

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 247	65 147	42 678	330 716	207 404	19 586	-	226 989	35	103 762
- Droit au bail	24 636	1 200	-	25 836	-	-	-	-	-	25 836
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	283 610	63 947	42 678	304 880	207 404	19 586	-	226 989	-	77 890
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	35	35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 192 239	363 481	172 453	1 383 267	621 031	68 068	-2 103	686 996	-6	696 264
- Immeubles d'exploitation	486 864	73 785	13 142	547 507	161 787	17 748	-353	179 181	-	368 325
. Terrain d'exploitation	103 942	45 229	-	149 171	-	-	-	-	-	149 171
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	345 137	28 555	12 403	361 289	134 315	16 024	-	150 339	-	210 950
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	37 785	-	739	37 046	27 472	1 723	-353	28 842	-	8 204
- Mobilier et matériel d'exploitation	354 515	67 545	12 126	409 934	285 490	28 228	-1 749	311 969	-	97 964
. Mobilier de bureau d'exploitation	80 796	9 359	1 490	88 666	65 164	5 640	-1 302	69 501	-	19 164
. Matériel de bureau d'exploitation	8 990	11 600	10 433	10 157	6 941	392	-243	7 090	-	3 066
. Matériel de bureau Telecom	33 184	5 024	-	38 208	25 267	2 942	-	28 209	-	9 999
. Matériel Informatique	190 517	25 036	-	215 553	156 348	15 700	-	172 048	-	43 505
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 246	-	194	5 051	5 214	32	-194	5 051	-	-
. Autres matériels d'exploitation	35 782	16 526	9	52 299	26 557	3 522	-9	30 070	-	22 229
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	313 374	220 867	147 186	387 056	155 567	20 106	-	175 673	-	211 383
- Immobilisations corporelles hors exploitation	37 486	1 284	-	38 771	18 186	1 986	-	20 172	-	18 598
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	14 075	1 406	-	15 481	-	13 007
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 368	651	-	4 019	3 144	154	-	3 298	-	721
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	5 631	633	-	6 264	967	426	-	1 394	-	4 870
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-6	-6
TOTAL	1 500 486	428 628	215 131	1 713 983	828 434	87 654	-2 103	913 986	29	800 026

* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger

**ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2009**

En milliers de dirhams

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	2 676	2 103	573	733	243	82
Immeubles d'exploitation	739	353	385	550	165	-
Immeuble d'exploitation bureaux	739	353	385	550	165	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 937	1 749	188	183	78	82
Mobilier de bureau d'exploitation	1 490	1 302	187	134	29	82
Matériel de bureau d'exploitation	244	243	1	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	194	194	-	45	45	-
Autres matériel d'exploitation	9	9	-	1	1	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	-	-	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	2	2	-	0	0	-
Coffres forts	7	7	-	0	0	-
Mobilier hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement ^(*)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 676	2 103	573	733	243	82

(*) Pertes réalisées suite à des retraits d'actifs non totalement amortis.

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	9	12 283	140 932	153 231	186 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
EMPRUNTS FINANCIERS	6 310	-	15	-	6 325	13 128
AUTRES DETTES	-	229	3 127	1 649	5 005	15 820
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	186	-	186	17
TOTAL	6 317	238	406 869	337 189	750 613	457 877

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES A VUE CREDITEURS	480 387	18 374	4 211 643	13 258 128	17 968 532	16 911 598
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 015 384	6 015 384	5 496 575
DEPOTS A TERME	146 000	-	1 159 531	4 583 608	5 889 139	5 726 811
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	737	594 911	130 390	726 038	795 920
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	99 262	99 262	71 868
TOTAL	626 387	19 111	5 966 085	24 086 772	30 698 355	29 002 772

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	996 663	443 920	308 861	-2	1 131 720
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	962 503	441 039	281 696	-2	1 121 844
Titres de placement	29 249	2 533	26 958	-	4 823
Titres de participation et emplois assimilés	4 911	348	207	-	5 053
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	339 911	88 397	74 618	-1	353 688
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	32 163	11 256	2 314	-	41 106
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	95 000	35 000	-	-	130 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	28 677	27 950	12 157	-	44 470
Provisions pour autres risques et charges	72 975	14 190	14 148	-1	73 017
Provisions réglementées	111 096	-	46 000	-	65 096
TOTAL GENERAL	1 336 574	532 317	383 480	-3	1 485 408

B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2009
en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
AU 31/12/2009

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Ne			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
ONA	1 043 356	33 227	4 922	1 081 505
FINANCE.COM	2 009 654			2 009 654
ONEP	945 549			945 549
ONE	1 600 527	171 946		1 772 473
MEDITEL	486 609			486 609
GROUPE CHAABI	694 618	110 034	18 930	823 582
VEOLIA ENVIRONNEMENT	294 671	67 000		361 671
GROUPE CDM	1 046 412	6 489		1 052 901
GROUPE AKWA	265 800	188 846	9 376	464 022
GROUPE SAFARI SOFIPAR	12 306	309 009		321 315
SAMIR	1 344 082	215		1 344 297
ONCF	481 604	11 553		493 157
AXA	395 558			395 558
GROUPE HOLMARCOM	198 321	7 353	3 540	209 214
GROUPE ABDELMOULA	397 370	200		397 570
GROUPE OCP	1 691 303	7 315		1 698 618
GROUPE RENAULT	370 002			370 002
GROUPE CDG	347 529	2 197 031		2 544 560
GROUPE SAHYOUN	4 563	249 477	4 284	258 324
GROUPE RISMA	194 220			194 220
Nombre de bénéficiaires = 20	13 824 054	3 359 695	41 052	17 224 801

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contregarantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31/12/2009

Montant du capital :		833 817 600,00	DH	
Montant du capital social souscrit et non appelé :		-	DH	
Valeur nominale des titres :		100,00	DH	
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	6 388 213	76,66%
WAFA ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	839 151	10,07%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	-	0,00%
AUTRES		1 009 702	1 105 812	13,27%
TOTAL		8 338 176	8 333 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31/12/2009
en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	164 038	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	225 131
Résultat net de l'exercice	361 442	Autres affectations	84 054
Prélèvement sur les bénéfices	- 216 295		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	309 185	TOTAL B	309 185

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

AU 31/12/2009

en milliers de DH

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	3 597 782	3 459 742	2 356 479
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 748 323	1 589 419	1 402 837
2- Résultat avant impôts	631 821	561 046	423 274
3- Impôts sur les résultats	222 443	199 604	150 489
4- Bénéfices distribués	225 131	233 469	233 469
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	216 295	164 038	196 471
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	49,10%	43,35%	32,72%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	27,00	28,00	28,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	478 496	438 329	398 370
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 123	1 975	1 768

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
. Date de clôture (1) :	31 décembre 2009
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	1 mars 2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
. Favorables	
	N E A N T
.Défavorables	

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION


BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
 Capital Social 890 380 300 DHS
 Siège Social Casablanca, 48-58 Boulevard Mohammed V
 RC Casablanca 28 717

Règlement optionnel du Dividende Crédit Du Maroc de l'exercice 2011

Je/ nous soussigné (s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
	Signataire (s) & Fonction (s) :

Disposant :

Du compte Titres numéro :

Du compte Espèces numéro :

Auprès de mon établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 04 mai 2012.
- Etre propriétaire de actions **coupon 2011 attaché** Crédit du Maroc d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, intégralement libérées.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende (soit 28,8 dhs déduction faite des retenues légales) en actions.
- Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende est fixé à 699 dhs. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 16 mars 2012 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10%.
- En souscrivant à hauteur de actions Crédit du Maroc nouvelles de valeur nominales 100 dhs chacune
- pour compléter ma souscription, je procède à un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle soit la somme de dhs (3)
- par le débit de mon (notre) compte n°
- à recevoir un versement en espèces de dhs(4)
- par le crédit de mon compte n°.....

A....., le.....2012
Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action. nouvelle

(4) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant un versement en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

FORMULAIRE A RETOURNER A VOTRE AGENCE COMPLET ET SIGNE AVANT LE 06 AOUT 2012 A 14H
(SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTER POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)

Avertissement du CDVM

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca.

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

Capital Intelligence**Avril 2011****Version Originale****Capital Intelligence Ltd**

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
CY 3303 Limassol
Cyprus

Telephone: 357 2534 2300
Facsimile: 357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com
Web site: <http://www.ciratings.com>

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence Limited 2011

Contact:

Darren Stubing
Tel: 357 2534 2300
E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Thomas Kenzik
Tel: 357 2534 2300
E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Ref: MA0310RR/04-11

CREDIT DU MAROC

Casablanca, Morocco

April 2011

RATINGS				FINANCIAL HIGHLIGHTS				
	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Sovereign								
Long-Term:	BBB- A3 Stable	BB+	Oct-07	Total Assets	5,384	44,368	41,795	38,133
Short-Term:		B	Oct-07	Net Loans	3,896	32,099	32,212	28,290
Outlook				Total Deposits*	4,835	39,843	37,581	34,049
				Shareholder Funds	469	3,865	3,533	3,349
Foreign Currency				Gross Income	236	1,943	1,855	1,681
Long-Term:	BBB- A3	BB+	Nov-07	Net Income	44	361	409	361
Short-Term:		B	Nov-07	Exchange Rate: USD/MAD		8.240	8.100	8.098
				*Customer + Interbank				
Financial Strength	BBB-	BB+	Aug 05	NPL / Gross Loans		7.49	5.07	4.34
Support	2	3	Feb 04	Loan-Loss Reserves /NPLs		68.19	76.05	85.63
Outlook				Capital Adequacy Ratio		11.41	11.05	10.96
Foreign Currency	Stable Negative	Positive	Aug 05	Net Loans / Stable Funds		75.77	81.65	78.18
Financial Strength		Stable	Apr 11	Interest Differential		3.90	3.85	4.16
				Cost / Income		52.03	52.12	53.12
				Return on Average Assets		0.84	1.02	1.02

RATINGS DRIVERS

Supporting the Rating

- Majority owned by Credit Agricole with board and senior management representation
- Sound liquidity position
- Sound domestic banking franchise with growing retail portfolio

Constraining the Rating

- Large increase in NPLs in 2010 with capital constrained by the gap between non-performing loans and provisions
- Modest profitability with decline in 2010 although in part due to higher recoveries seen in 2009. CDM's profitability is similar or higher than the average for the sector.

RATING RATIONALE

Credit du Maroc's overall financial profile has come under some pressure due to a significant rise in non-performing loans in 2010 with the Bank experiencing a deterioration in its corporate loan book. The need for additional provisioning impacted returns which are at a modest level. Provisioning coverage fell but remains at an adequate level. Returns in 2011 are likely to remain modest due to subdued loan asset growth.

The Bank has an adequate liquidity and funding profile; funding is nearly all sourced from domestic retail customer deposits and the base of liquid assets is sound. The expansion of deposits, particularly low-cost deposits in absolute terms, has been achieved over the past year and, together with the fall in market rates, has benefited margins.

While Morocco has not avoided the unrest seen in neighbouring North African and Middle East countries, the country is in a position of relative strength, and risks to the monarchy and government appear minimal currently. Economic growth in Morocco may slow slightly this year but is expected to be above four per cent.

Despite the weaker asset quality and returns in 2010, CM's Foreign Currency ratings are maintained at BBB- Long-term and A3 Short-term. The Financial Strength Rating is affirmed at BBB- but the Outlook for this Rating is revised to Negative due to the deterioration in loan asset quality. Ratings could be revised downwards if the deterioration in asset quality is not stabilised or reversed. The Support Rating is maintained at 2, reflecting majority ownership by Credit Agricole.

BANK HISTORY AND STRATEGIES

Bank History

Crédit du Maroc (CM) was established in 1963, when the 34-year-old branch of France's Crédit Lyonnais (CL) was incorporated as Crédit Lyonnais Maroc, adopting its present style in 1966. The Bank was founded as a joint-venture wherein local investors, including the then state-owned BMCE, held a minority interest. Current ownership consists principally of France's Crédit Agricole S.A. Wafa Assurance, one of the largest Moroccan insurance companies and owned by Attijariwafa Bank (AWB), holds a 10% stake (previously 34%, see below). In 2004 Wafa Bank was acquired by Banque Commerciale du Maroc (BCM), while in France CL was acquired by Crédit Agricole S.A. The latter event, of course, meant that CL's 51% stake in CM passed to Crédit Agricole S.A. In May 2004 BCM announced its intention to merge with its newly-acquired WB subsidiary, creating a successor bank (AWB). That merger took place in September 2004.

In late 2008, Credit Agricole S.A. signed an agreement with Morocco's Attijariwafa Bank to sell its stakes in some African operations to Attijariwafa. The transaction included selling assets in Congo, Cameroon, Gabon, Senegal and some other countries for an amount of EUR250mn. In turn, Credit Agricole purchased another 24% of Credit du Maroc, held by Wafa Assurance for EUR144mn to raise its share in CM to 77% (officially this was approved by the authorities only in late 2009).

Ownership Structure

Credit du Maroc's Shareholders December 2010	%
Crédit Agricole S.A.	76.71
Wafa Assurance	10.12
Others	13.17
Total	100.00

The Bank receives support from Credit Agricole through both board and senior management representatives as well as product and technology expertise. Risk management is supported by the parent company's systems and knowledge.

As the majority owner, support in case of need is expected to come from Crédit Agricole. However, this is not guaranteed. Support from the Moroccan authorities is also likely in case of need, as would be the situation for other major domestic banks. Moreover, there is an implicit agreement between banks in Morocco for sector support to a bank in case of need.

Moroccan Economy

Morocco's market economy benefits from the country's relatively low labour costs and proximity to Europe, which aid key areas of the economy such as agriculture, light manufacturing, tourism, and remittances. Morocco is also the world's largest exporter of phosphate, which has long provided a source of export earnings and economic stability. Economic policies pursued since 2003 have brought macroeconomic stability to the country with generally low inflation, improved financial performance,

and steady progress in developing the service and industrial sectors. Despite progress, poverty, illiteracy, and unemployment rates remain high. Morocco's trade and budget deficits widened in 2010; reducing government spending and adapting to sluggish economic growth in Europe will be challenges in 2011. Morocco's long-term challenges include improving education and job prospects for young Moroccans, closing the disparity in wealth between the rich and the poor, and expanding and diversifying exports beyond phosphates and low-value-added products.

Morocco's economy is expected to grow by 4.2% in 2011, below the previously forecast 5% growth. The revision in the growth level is based on a lower than expected harvest season caused by lower rainfall.

While Morocco has not avoided the unrest taking place in neighbouring North African countries, the country is in a position of relative strength, and risks to the monarchy appear minimal currently. However, more recently, larger protests have occurred with protesters demanding freer elections, greater civil liberties and less corruption. However, to date, protest crowds have been small and peaceful. Moroccan protesters are demanding greater democracy and an end to corruption, not specifically a change in regime. Constitutional changes aimed at providing more democratic reform, to be drawn by a commission by June 2011, will be put to a referendum.

Regional turmoil will however lower non-agricultural growth in 2011, but it is expected to pick up in 2012. In the first quarter of 2011, economic growth prospects remained favourable as a whole, despite a challenging international environment compared to 2010. Moroccan inflation is currently at 2.2% with the Interbank rate at 3.26%.

Moroccan Banking Sector

The six largest banks - Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, BMCE, BMCI, SGMB and Credit du Maroc - account for approximately 88% of assets, 91% of customer deposits and 87% of loans. Morocco's financial system remains solid. Partly due to its limited integration with the international financial system, it did not feel the direct effects of the global financial crisis. There was a slowdown in some sectors, particularly in the real estate sector which was growing strongly in previous years. This has been at the high end of the market, focusing particularly on expatriates and non-residents. Domestic Moroccan banks have tended not to be active in this market hence no significant jump in non-performing loans (NPLs) is expected.

Bank Al-Maghrib - Morocco's central bank - has launched several initiatives aimed particularly at enhancing information. This includes establishing a credit bureau with which banks and financing institutions are required to consult. The bureau, managed by a private entity, is operational.

The implementation of Basel II continues, with priority given to Pillar 2 concerning supervision. For Pillar 1, the standardized approach was introduced in 2007 and the authorities intend to move to the advanced approach beginning in 2011. The minimum capital adequacy ratio (CAR) of banks was raised at end-2008 from 8% to 10% of risk-weighted assets. The Central Bank intends to raise this ratio to 12% for certain banking institutions, based on their risk profile, while taking into account the overall economic environment. The central bank has also strengthened stress testing and prudential risk analysis, in line with international regulatory focus.

ECONOMIC INDICATORS %	2008	2009	2010	2011 Proj	2012 Proj
Growth Rates in %					
Real GDP	5.6	5.0	3.7	4.2	4.9
Real Private Consumption	9.4	8.0	2.6	3.5	3.9
Real Gross Domestic Investment	11.7	4.6	4.7	4.8	5.0
Export Volume	-1.1	-9.3	6.4	7.1	7.3
Import Volume	10.9	-4.4	5.3	5.0	5.4
Ratios to GDP					
Gross Domestic Investment	36.3	33.6	34.2	34.4	34.4
Fiscal Balance	0.4	-2.7	-4.5	-2.9	-2.4
Central Government Debt	47.3	46.2	47.6	46.8	45.4
Current Account Balance	-5.2	-5.8	-5.3	-4.8	-4.1
FDI	2.3	1.5	2.6	2.7	2.8
External Debt	23.4	24.7	25.7	25.4	24.6

Source: World Bank, Moroccan Government.

Current Business Model

CM is the smallest in a field of six main Moroccan banks, with a market share of about 6% at end 2010. CM has typically concentrated on lending to individuals and large companies. The Bank operates a network of 308 branches in Morocco, two branches and one representative office in France, and three representative offices in the Netherlands and Italy.

Although on a small scale, CM follows a universal banking model, providing a wide range of banking services and products from simple retail activities to investment banking and capital market operations. Subsidiary operations include leasing, capital markets and insurance. These remain very small against the Bank's assets.

The Bank aims to continue developing services and infrastructure across its three main divisions, that is retail, SME and corporate banking.

Principal Business Strategies

Although also focusing on the retail market, CM is differentiating itself from competitors by concentrating more towards the middle market, including the SME sector. Its main emphasis in this area is geared to exporters. The retail operations are performing well and main activities include consumer credits and mortgages. In this segment, growth in the Bank's operations are benefiting from a widening branch network (30 opened in 2010). CM's third segment is the corporate sector, with the Bank's link to Credit Agricole supporting activities. Credit Agricole also provides significant support on the retail banking side.

KEY FINANCIAL ISSUES

Accounts for 2010 are audited by Ernst & Young and Fidaroc Grant Thornton, *Expert Comptable*, both of Casablanca, and presented according to local standards. The accounts were unqualified.

FINANCIAL PERFORMANCE

Weaker performance in 2010 as returns slide largely due to the higher provision charge on the back of increased non-performing loans. However, 2009 gross income included significant recoveries for impairment of investment securities; the recurrent gross income was up by 8.2%.

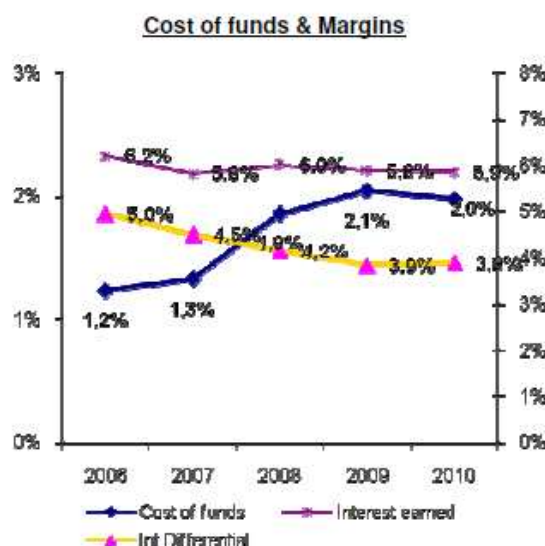
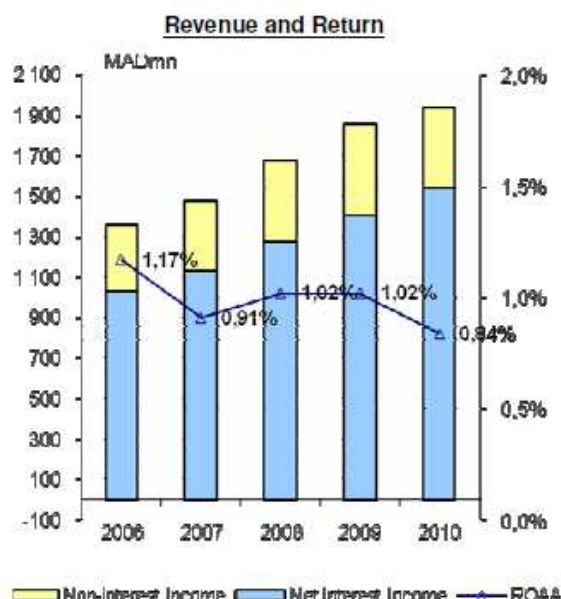
CM's returns deteriorated in full year 2010 mainly on account of a much higher provisioning charge reflecting the increased level of non-performing loans. The Bank's return on average assets weakened to 0.84% in 2010 from 1.02% in the previous year. CM's profitability track record has long-been fairly modest, hovering around the 1% level for some years. Its operating profit on average assets, at around 2.2%, has been very stable for some time with bottom line variance due to the impact and changes from the provisioning charge line.

CM's main driver of profitability is net interest income and, in turn, good margins. In 2010, interest income was MAD2,330mn, up by 8% year-on-year compared to 2009 interest income of MAD2,162m. The main contributor by far remains interest income from the Bank's loan portfolio, despite the fact that net loans fell marginally in 2010. The fall followed some years of robust growth and reflected slightly tougher economic conditions in 2010 and the fact that the Bank experienced some deterioration in loan asset quality, particularly in the first half of the year.

CM's margins widened for the first time in six years in 2010. This was due to the lower cost of funds combined with the Bank's growing focus on retail credit where margins are wider. CM's margins are good and compare well with the peer group. Reflecting in part the maturity of the market together with the downward trend in interest rates, CM's margins have tightened continuously since 2004. The fall in margins has been characteristic of the Moroccan market.

CM was able to widen its margin, albeit slightly, in 2010 through its low cost funding base and supported by its growing retail portfolio. The Bank's cost of funds was a lower 1.98% in 2010, one of the lowest in the market, falling by 7bp during the year. Interest on average earning assets was quite steady, falling by just 2bp to 5.88%. Overall, CM's interest differential widened by 5bp to 3.90%.

Interest expense grew by a lower 4% (the increase was 25% in 2009), to MAD787mn. Overall, net interest income was up by a respectable 9.7%, to MAD1,543mn, representing 3.58% of average total assets (cf. 3.52% in 2009).



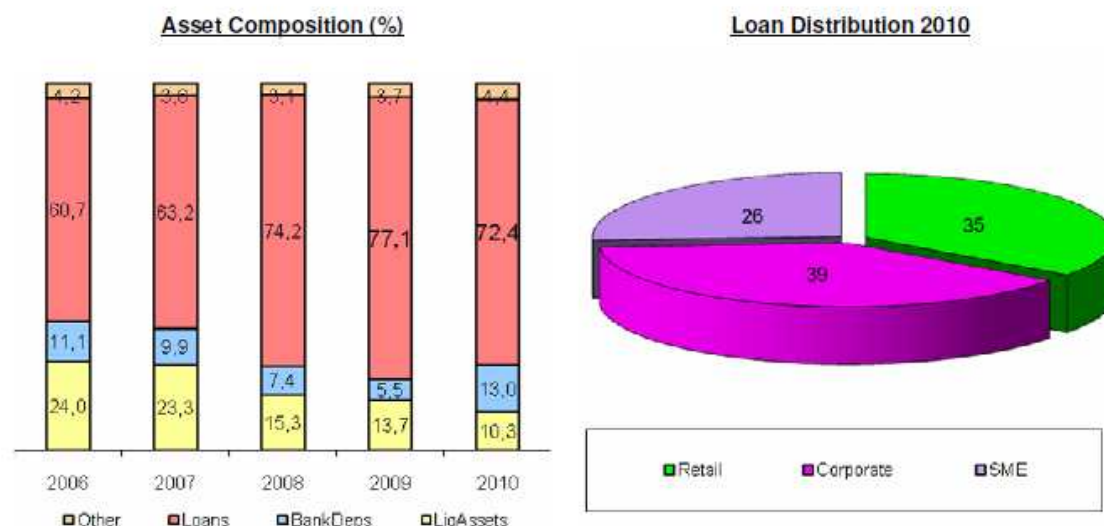
CM's non-interest income is low and fell further in 2010 through lower foreign currency transaction income. Non-interest income is an area that needs to be addressed in order to support the Bank's income stream. CM's level of non-interest income is low, representing just 20.6% (cf. 24.1% in 2009) of gross income at end 2010. The Bank's fee structure and strategy has not been developed over the years with the Bank preferring to focus on interest activities. That said, CM's management hope to build its non-interest income going forward, capitalising on its market position and growing retail activities. Non-interest income was MAD400mn in 2010, down by 10.7% from 2009. The bulk of non-interest income is derived from core fee and commission income, linked mainly to loans and credit cards. This barely moved in 2010, reflecting the lack of growth in lending operations. It remains very small against average assets at just 0.61%. Foreign currency transaction income was also lower in 2010, reflecting lower volumes as worker remittance volumes declined.

Against peer banks, CM does have lower efficiency ratios. That said, cost control is reasonable with operating expenses rising by a low 4.6% in 2010 and forming 2.35% of average total assets. CM has a reasonably well-managed operating expense base against both average assets and gross income. Against peer banks however its cost base is relatively high. Its efficiency has improved slightly over the past few years despite the increase in the Bank's branch network. Operating expenses formed a lower 2.35% of average total assets at end 2010. Operating expenses to gross income was steady, at 52%. At this level, there certainly remains scope to improve efficiency further, but mainly through lifting income.

Slight improvement in operating profit in 2010... The moderate rise in gross income helped operating profit increase by 5% in 2010 to MAD932mn (USD113mn).

...but a significant rise in the provisioning charge results in a fall in net profit CM's provision charge for doubtful debts soared by 68% to MAD395mn in 2010 due to the rise in non-performing loans (see below). The gross provisioning charge was MAD447mn. "Other provisions and recoveries for risks and charges" was MAD52mn. The net provisioning charge consumed a high 42% of operating profit. In turn, net profit declined by 12% to MAD361mn (USD44mn).

BALANCE SHEET



Lower balance sheet growth in 2010 as the Bank reduces loan growth, reflecting a more prudent approach and in light of a large rise in non-performing loans Morocco has achieved robust economic growth for some years now and this continued in 2010 albeit at a slightly lower rate. In turn, the growing economy has created good loan demand. This, together with the increasing penetration of the banking sector into the economy, has seen loans to assets for all banks increase, and for CM from below 60% in 2006 to 77% at end 2009. However, owing to CM's rising level of non-performing loans (NPLs) and, in turn, a more cautious approach, the granting of credit was restricted in 2010.

CM's loans and advances accounted for 72% of total assets at end 2010 against 77% at end 2009. Loans fell by 0.4% in 2010 to MAD32,099mn (USD3,896mn). By sector, growth continued in retail and consumer loans. In contrast, corporate loans, the sector where the Bank has experienced increasing NPLs, were reduced. CM has typically concentrated on lending SMEs and large companies but is increasingly focusing on the retail sector as is the case for other banks in Morocco. Corporate loans accounted for a lower 39% of total loans at end 2010, with retail 35% and SMEs 26%.

Total liquid assets (liquid assets plus deposits with banks) account for 23% of total assets and is considered at an adequate level. Reserve requirements in Morocco are 12% of total customer deposits and the Bank met this requirement comfortably as at end 2010.

Marketable securities represent only 1.7% of total assets or MAD738mn (USD90mn). They comprise Moroccan listed equity securities.

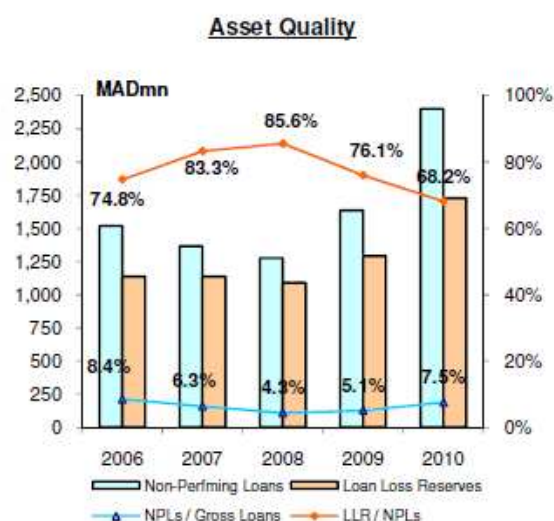
Loan asset quality deteriorated significantly in 2010 due to the high rise in non-performing loans

NPLs increased by a high 47% (following a 28% rise in 2009) to MAD2,405mn (USD292mn). The increased rate of defaults reflected pressure particularly in the corporate loan book. Additionally, some weakness has been felt in the Moroccan economy as a result of the global financial crisis. Although not directly impacted, the Moroccan economy has nonetheless seen some pressure, particularly for manufacturers and exporters as key markets, such as the EU, have been hit. CM's loan book has seen similar pressure in regard to its exposure to the textile and auto sectors.

NPLs at end 2010 represented a high 7.49% of gross loans against 5.07% at end 2009.

Loans are classified as NPLs at 90 days past due as per central bank regulations. By category, the major movement in classified loans in 2010 was in the loss category.

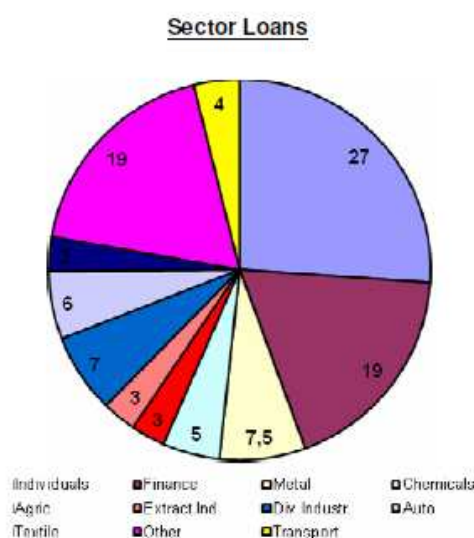
Comfortable provisioning coverage although the level fell during 2010 Loan-loss reserves to NPLs stood at 68% at end 2010 against a higher 76% at end 2009 as the rise in provisions did not keep pace with the increase in classified loans. Looking at unprovided NPLs against free capital, the ratio increased to 38% at end 2010 from 21% at end 2009. The level is moderately high. The Bank is considered to have good collateral, including real estate, securities and cash, linked to its NPL portfolio which, when included with specific provisions, increases coverage to over 100%. CM's policy is to write



off non-performing loans that are fully provisioned and in excess of 5 years old: this practice is regulated.

During the last year in particular, CDM has worked hard to de-concentrate its loan portfolio. The overall loan portfolio is well diversified with the top 25 loan customer groups represents about one third of the total portfolio against more than 40% at the end of 2009.

Well diversified loan book CM has a well diversified loan portfolio by sector. At end 2010, the largest exposure was to individuals/retail sector at 27%, followed by finance at 19%. Higher risk sectors such as agriculture, textiles and hotels were relatively minor at 4%, 3% and 2% respectively. Nonetheless, these have been the source of NPLs as noted above,

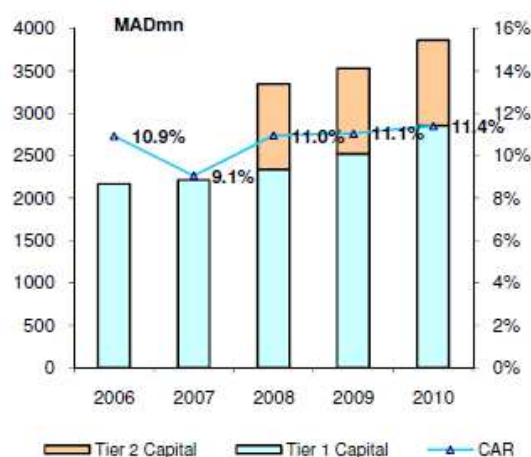


CM's capital adequacy ratio is adequate at 11.4% at end 2010

CM's capital adequacy ratio stood at 11.41% - based on Basel II standardised approach - at the end of 2010. This was slightly above the 11.05% at end 2009 (the lower level in 2007 was due to the rise in credit risk-weighted assets and the introduction of Basel II requirements, including operational risk, for the first time). The minimum capital adequacy ratio for Moroccan banks as stipulated by Bank Al Maghrib is currently 10%.

Nb. The 2006 CAR is a Cooke ratio whilst 2007-2010 ratios are Basel II.

Capital Composition & Adequacy



The slight improvement in total capital over the last few years has mainly been through the issue of subordinated tier 2 debt of MAD1 billion of 10 year maturity at a fixed rate of 4.98% in late 2008. Paid-up capital at end 2010 was up by 4% (our spreads do not include the dividend to be paid out of 2010 profit) through a small bonus issue and total capital rose by 9% as a result of 2010 net profit.

Growth in core capital has been slow, as paid-up capital has not been significantly increased for many years. The rate of internal capital generation ratio is low, reflecting the high payout to shareholders.

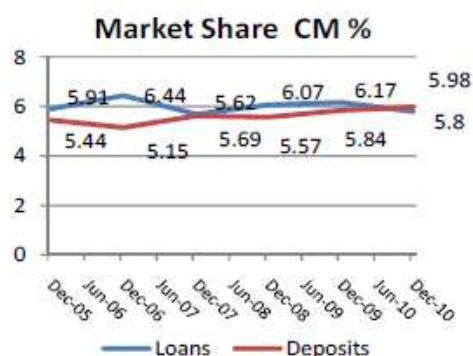
CDM regularly increases its tier 1 by distributing stock dividends. CDM also regularly issues subordinated debt (tier 2) to the extent required by the growth of its loan portfolio: the last issue of MAD500mn was made in March 2011, and was oversubscribed.

Despite an ongoing branch expansion programme, fixed assets comprise just 1.9% of total assets. Investments in affiliates consume another 0.5%. Both figures are low and hence do not significantly impact the free capital position.

CM has a sound liquidity position due to its large domestic deposit funding base and reasonable stock of liquid assets The Moroccan banking sector as a whole displays adequate liquidity. Funding-wise, it has not been impacted by the global financial crisis due to the fact that funding is practically all locally sourced from customer deposits. CM's liquidity and funding position is viewed as comfortable and, at end 2010, CM's liquidity position improved due to the fall in net loans.

Funding is mainly sourced from customer deposits Customer deposits are by far the main source of funding for CM. Customer deposits rose by 7.5% in 2010 to MAD39,581mn (USD4,803mn). This represented a high 89% of total liabilities and capital. Funding is very much retail dominated and not subject to the vagaries of the wholesale market. That said, CM would benefit from some longer term wholesale funding, particularly if the maturity profile of the loan portfolio lengthens.

By percentage, the highest increase within the deposit base over the last year was in time deposits. Demand deposits, which are either no-cost or very low cost, form just under one-half of total deposits and have registered growth of around 6% in each of the past two years. Growth has been difficult due to market competition as well as the fall in workers' remittances.



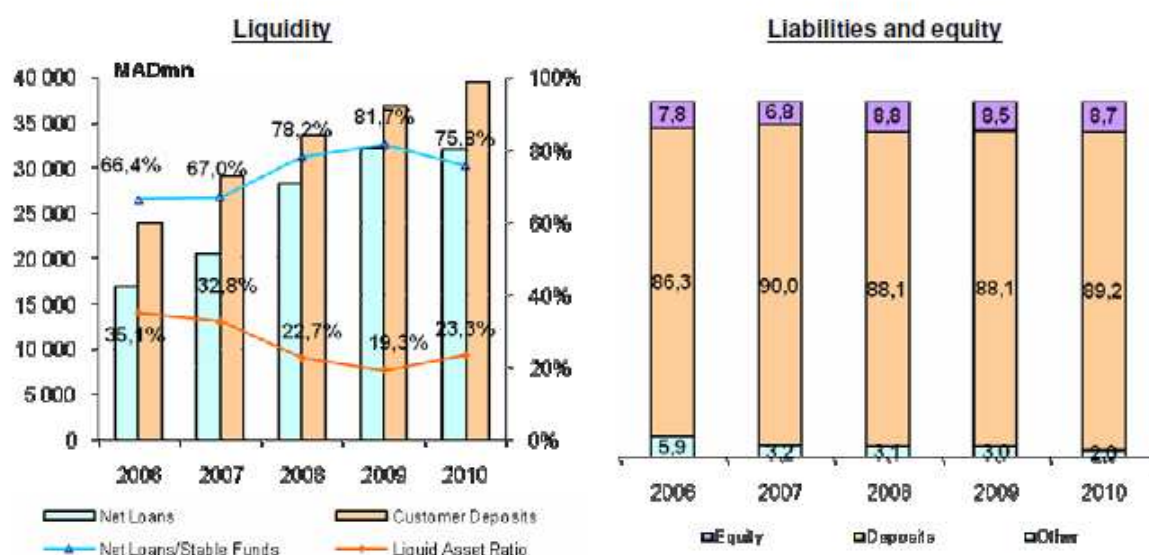
Loan-based liquidity ratios improved in 2010 due to the growth in deposits combined with the fall in loans. Net loans stood at a lower 81% of customer deposits and 76% of stable funds, and thus are sound. CM's liquid asset ratio also improved to 23% due to the rise in bank placements. The ca. MAD2 billion in customer deposit growth was deployed in bank placements. The Bank's holdings in liquid assets, including treasury bills, cash and central bank placements, together with bank placements,

provide CM with a good stock of readily available liquid assets. The Bank also has a low (and reduced) use of interbank funding.

The Bank has back-up funding facilities from Credit Agricole, if needed. However, this back-up has not been used as there has been no need for it.

The Moroccan central bank requires banks to maintain a regulatory minimum liquidity ratio of 100% at all times. This stipulates that short term liquid assets must be greater than short term liabilities up to one month. CM's ratio at end 2010 was 116%, thus comfortably in excess of the minimum.

Reflecting the short-term nature of the customer deposit profile, CM has a negative mismatch by maturity at the short-end. However, up to three months this represented less than 15% of total assets.



OUTLOOK

CM needs to address the rapid rise in non-performing loans recorded over the past two years but particularly the increase in 2010. Management action has included restricting loan growth, and specifically reducing its exposure to the corporate sector, and strengthening of its risk management system. The rise in non-performing loans has caused a large increase in the provision charge which in turn has impacted the Bank's returns. The latter may remain under pressure due to the need to focus on asset quality issues, including restricting credit expansion.

The Bank's position is supported by its majority shareholder, Credit Agricole, which provides significant management and system support to CM. The Bank's liquidity and funding position is viewed as satisfactory. Nearly all of the Bank's funding is sourced from domestic retail customer deposits.

The Moroccan economy has experienced slightly weaker growth over the last year and the expected growth rate for 2011 is a lower than the previously projected 4.2%, with the negative impact due to weaker export markets, particularly that of the Eurozone area. This is also likely to lead to subdued asset growth.

Capital Intelligence

Avril 2011

Version traduite

Réf. : MA0310RR/04-11

CRÉDIT DU MAROC

Casablanca, Maroc
Avril 2011

NOTES

ÉLÉMENTS FINANCIERS

	Actuelle	Précédente	Dernier changement	USD (millions) MAD (millions)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Souveraine								
Long terme :	BBB-	BB+	Oct. 07	Total actif	5 384	44 368	41 795	38 133
Court terme :	A3	B	Oct. 07	Créances nettes	3 896	32 099	32 212	28 290
Perspectives	Stable			Total dépôts*	4 835	39 843	37 581	34 049
				Capitaux propres	469	3 865	3 533	3 349
				Résultat brut	236	1 943	1 855	1 681
				Résultat net	44	361	409	361
Devise étrangère				Taux de change : USD/MAD		8,240	8,100	8,098
Long terme :	BBB-	BB+	Nov. 07	*Clientèle + Interbancaire				
Court terme :	A3	B	Nov. 07	%				
					2010	2009	2008	
Solidité financière	BBB-	BB+	Août 05	Prêts en défaut				
				/ Créances brutes		7,49	5,07	4,34
Soutien	2	3	Fév. 04	Provisions pour pertes sur créances				
				/ Créances en souffrance	68,19	76,05	85,63	
Perspectives				Ratio d'adéquation des fonds propres	11,41	11,05	10,96	
Devise étrangère	Stable	Positive	Août 05	Créances nettes / Fonds stables	75,77	81,65	78,18	
Solidité financière	Négative	Stable	Avr. 11	Différentiel d'intérêt	3,90	3,85	4,16	
				Coefficient d'exploitation	52,03	52,12	53,12	
				Rendement des actifs moyens	0,84	1,02	1,02	

FACTEURS DE NOTATION

Favorables

- Majorité détenue par Crédit Agricole.SA avec représentation au conseil d'administration et dans l'équipe de direction
- Position de liquidité saine
- Franchise bancaire saine au niveau national, avec croissance du portefeuille de détail

Défavorables

- Forte croissance des prêts en défaut en 2010, avec un capital limité par la différence entre les prêts en défaut et les provisions
- Rentabilité modeste en baisse en 2010, en partie due aux importantes reprises de 2009. La rentabilité de CDM est similaire ou plus élevée que la moyenne du secteur.

JUSTIFICATION DE LA NOTATION

Le profil financier général du Crédit du Maroc a subi quelques pressions liées à une hausse significative des prêts en défaut en 2010, année au cours de laquelle la Banque a connu une dégradation de son portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La nécessité d'un provisionnement supplémentaire a impacté sur la rentabilité, qui se situent à un niveau modeste. La couverture par les provisions a baissé, mais reste adéquate. La rentabilité en 2011 devrait rester modérée, en raison d'une croissance plus faible des actifs de crédit.

La banque a un profil de liquidité et de financement adéquat. Les actifs liquides sont sains et le financement est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle de détail nationale. L'expansion des dépôts, notamment des dépôts à faibles coûts en termes absolus, qui a été menée l'année dernière, associée à la chute des taux du marché, a bénéficié aux marges.

Si le Maroc n'a pas évité les conflits observés dans les pays voisins d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, il est en situation de solidité relative, et les risques pour la monarchie et le gouvernement semblent actuellement minimes. Sa croissance économique pourrait ralentir légèrement cette année, mais devrait être supérieure à 4 %.

Malgré une moindre qualité des actifs et des rendements plus faibles en 2010, les notes en devise étrangère de CDM se maintiennent à BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. La note de solidité financière est confirmée à BBB-, mais la perspective pour cette note est abaissée à négative, en raison de la dégradation de la qualité des actifs de crédit. Les notes pourraient être révisées à la baisse, si la dégradation de la qualité des actifs n'est pas stabilisée ou inversée. La note de soutien est maintenue à 2, reflétant la détention d'une participation majoritaire par Crédit Agricole S.A..

Historique et Stratégies de la Banque

Historique de la banque

Le Crédit du Maroc (CDM) est né en 1963, avec la constitution de la filiale de 34 ans du Crédit Lyonnais (CL) sous la dénomination de Crédit Lyonnais Maroc, et a adopté son style actuel en 1966. La Banque a été constituée sous la forme d'une coentreprise dans laquelle des investisseurs locaux, dont l'entreprise alors publique BMCE, détenaient une participation minoritaire. L'actionnariat actuel est composé principalement de Crédit Agricole S.A. Une des plus grandes compagnies d'assurance marocaines, Wafa Assurance, détenue par Attijariwafa Bank (AWB), possède une participation de 10 % (auparavant 34 %, voir plus bas). En 2004, Wafa Bank (WB) avait été rachetée par la Banque Commerciale du Maroc (BCM), tandis que CL avait été racheté par Crédit Agricole S.A. En conséquence, la participation de 51 % de CL dans CDM avait été transférée à Crédit Agricole S.A. En mai 2004, BCM a annoncé son intention de fusionner avec WB, sa filiale nouvellement acquise, pour constituer la banque AWB. C'est en septembre 2004 que cette fusion a eu lieu.

Fin 2008, Crédit Agricole S.A. a signé un accord avec la banque marocaine AWB, pour lui vendre ses parts dans plusieurs activités en Afrique. L'opération a porté sur la vente d'actifs au Congo, au Cameroun, au Gabon, au Sénégal et dans quelques autres pays, pour un montant de 250 millions d'euros. À l'inverse, le Crédit Agricole a racheté une part de 24 % du capital du Crédit du Maroc, détenue par Wafa Assurance, pour un montant de 144 millions EUR, augmentant ainsi sa participation à 77 % (cette opération n'a été officiellement approuvée par les autorités qu'à la fin 2009).

Composition de l'actionnariat

Actionnaires du Crédit du Maroc	Décembre 2010	%
Crédit Agricole S.A.		76,71
Wafa Assurance		10,12
Autres		13,17
Total		100,00

La Banque bénéficie du soutien du Crédit Agricole S.A. par l'intermédiaire de représentants au Conseil de Surveillance et dans l'équipe de direction, ainsi que par l'apport d'expertise en matière de produits et de technologies. La gestion du risque est facilitée par les systèmes et les connaissances de la société mère.

Un soutien en cas de nécessité est attendu de la part du Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'actionnaire majoritaire, mais n'est pas garanti. Un soutien des autorités marocaines est également probable, comme pour d'autres grandes banques marocaines. En outre, il existe un accord implicite de soutien sectoriel entre les banques au Maroc, en cas de besoin.

Économie marocaine

L'économie de marché marocaine bénéficie des coûts de main-d'œuvre relativement faibles et de la proximité avec l'Europe, qui aide des secteurs essentiels comme l'agriculture, l'industrie légère, le tourisme et les envois de fonds des travailleurs migrants. Le Maroc est également le premier exportateur de phosphate, qui a longtemps représenté une source de recettes d'exportation et de stabilité économique. Les politiques économiques poursuivies depuis 2003 ont apporté la stabilité macroéconomique au pays, avec une inflation généralement faible, de meilleures performances financières et un développement constant des secteurs secondaire et tertiaire. Malgré ces progrès, les taux de pauvreté, d'analphabétisme et de chômage restent élevés. Les déficits commercial et budgétaire du Maroc ont augmenté en 2010 ; la réduction des dépenses publiques et l'adaptation à une faible croissance économique en Europe constitueront les principaux défis en 2011. Les enjeux à long terme sont l'amélioration de l'éducation et des perspectives de travail pour les jeunes Marocains, la réduction de la disparité entre riches et pauvres, ainsi que l'expansion et la diversification des exportations au-delà des phosphates et des produits à faible valeur ajoutée.

L'économie du Maroc devrait croître de 4,2 % en 2011, au-dessous de la croissance auparavant prévue de 5 %. Cette révision du taux de croissance se fonde sur l'estimation des récoltes, moins bonnes qu'attendu, en raison des faibles pluies.

Si le Maroc n'a pas évité les conflits survenus dans les pays voisins d'Afrique du Nord, il est en situation de solidité relative, et les risques pour la monarchie semblent actuellement minimes. Cependant, plus récemment, d'importantes manifestations ont eu lieu pour réclamer des élections plus libres, de plus grandes libertés civiles et moins de corruption. Toutefois, à ce jour, les manifestations ont été faibles et pacifiques. Les manifestants marocains demandent plus de démocratie et la fin de la corruption, pas concrètement un changement de régime. Un projet de révision de la Constitution, visant à renforcer la démocratie, sera soumis par une commission en juin 2011, à un référendum national.

La croissance non-agricole sera cependant affaiblie en 2011, en raison des conflits politiques dans la région, mais devrait se redresser en 2012. Les perspectives de croissance économique au premier trimestre 2011 restent favorables dans leur ensemble, malgré un contexte international difficile, par rapport à 2010. L'inflation marocaine est actuellement de 2,2 % avec un taux interbancaire à 3,26 %.

Secteur bancaire marocain

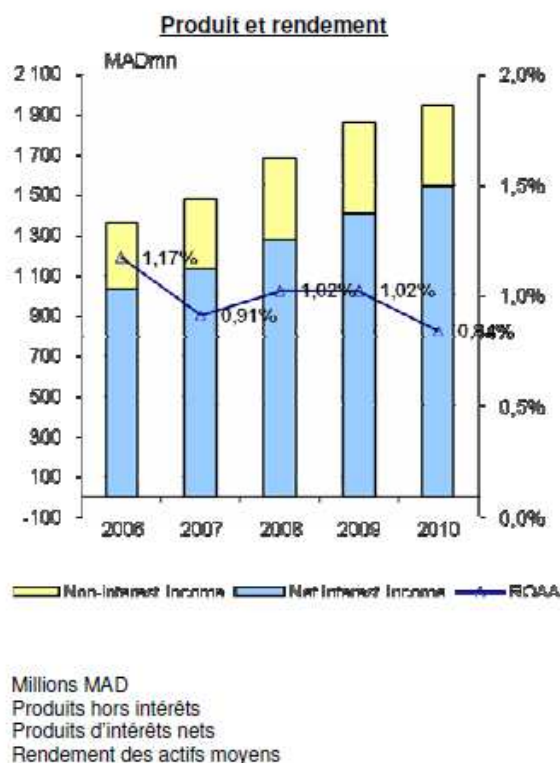
Les six plus grandes banques (Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, BMCE, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc) représentent environ 88 % des actifs, 91 % des dépôts de la clientèle et 87 % des prêts. Le système financier marocain reste solide. Compte tenu en partie de son intégration limitée avec le système financier international, il n'a pas subi les effets directs de la crise financière mondiale. Un ralentissement a été observé dans certains secteurs, en particulier dans l'immobilier, qui avait enregistré une forte croissance dans les années précédentes. Ce phénomène s'est fait sentir sur le marché haut de gamme, notamment sur les expatriés et les non-résidents. Les banques marocaines nationales ont eu tendance à ne pas être actives sur ce marché ; c'est pourquoi, aucun changement significatif n'est prévu sur les prêts en défaut.

La banque centrale, Bank Al-Maghrib, a lancé plusieurs projets visant notamment à améliorer l'information. Ils comprennent l'établissement d'un bureau du crédit que les banques et les institutions de financement doivent consulter. Le bureau, géré par un organisme privé, est opérationnel.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

Les performances ont été plus faibles en 2010, les rendements ayant baissé en raison essentiellement de l'augmentation des dotations aux provisions, liée à l'accroissement des créances en souffrance. Toutefois, le résultat brut pour 2009 comprenait d'importantes reprises pour dépréciation des titres de participation ; le résultat brut récurrent a augmenté de 8,2 %.

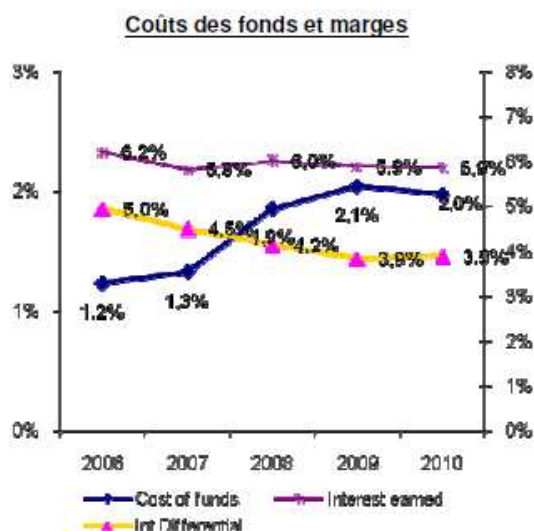
La rentabilité de CDM s'est dégradée sur l'ensemble de l'exercice 2010 en raison essentiellement d'une dotation aux provisions plus élevée, reflétant un niveau plus important de prêts en défaut. La rentabilité des actifs moyens est passée de 1,02 % en 2009 à 0,84 % en 2010. L'historique de rentabilité de CDM est depuis longtemps modeste, avoisinant un taux de 1 % ces dernières années. Son résultat d'exploitation sur actifs moyens, d'environ 2,2 %, est très stable depuis un certain temps, avec une variation du résultat liée à l'impact et aux évolutions des dotations aux provisions.



Les produits d'intérêts nets et, par conséquent, des marges importantes, constituent le principal facteur de rentabilité de CDM. En 2010, les produits d'intérêts se sont élevés à 2 330 millions MAD, en hausse de 8 % sur une année glissante par rapport à 2009, où ils s'étaient inscrits à 2 162 millions MAD. La principale composante reste de loin les produits d'intérêts liés au portefeuille de prêts de la Banque, bien que les créances nettes aient légèrement diminué en 2010. La baisse s'est produite après quelques années de croissance solide ; elle traduit les conditions économiques un peu plus difficiles en 2010 et une certaine dégradation de la qualité des actifs de prêts, notamment au premier semestre.

Les marges de CDM se sont élargies en 2010, pour la première fois en six ans. Ce phénomène est dû à la baisse du coût des fonds, associée à l'orientation croissante de la Banque vers le crédit de détail, où les marges sont plus importantes. Les marges de CDM sont bonnes et soutiennent avantageusement la comparaison avec celles du groupe de référence. Traduisant en partie la maturité du marché et la tendance à la baisse des taux d'intérêt, les marges de CDM se sont régulièrement resserrées depuis 2004. La baisse des marges est caractéristique du marché marocain.

Coûts des fonds
Produits d'intérêts
Différentiel d'intérêt



En 2010, CDM a pu élargir sa marge, bien que modérément, par sa base de financement à faible coût et la croissance de son portefeuille de détail. Le coût des fonds de la Banque n'a été que de 1,98 % en 2010, soit l'un des plus faibles du marché, après une baisse de 7 points de base sur l'exercice. Les intérêts sur les actifs productifs moyens ont été stables, puisqu'ils n'ont enregistré qu'une baisse de 2 points de base pour s'établir à 5,88 %. De manière générale, le différentiel d'intérêt de CDM s'est élargi de 5 points de base, à 3,90 %.

Les charges d'intérêt n'ont augmenté que de 4 % (contre 25 % en 2009), à 787 millions MAD. Dans l'ensemble, les produits d'intérêts nets ont enregistré une hausse respectable de 9,7 %, à 1 543 millions MAD, soit 3,58 % de l'actif total moyen (contre 3,52 % en 2009).

Les produits hors intérêts de CDM sont faibles et ont encore baissé en 2010, en raison de la diminution du produit des opérations en devises. Ils constituent un domaine à traiter pour soutenir les flux de rentrées de la Banque. Les produits hors intérêts de CDM sont faibles et ne représentent que 20,6 % du résultat brut à la fin 2010 (contre 24,1 % en 2009). La structure et la stratégie de la Banque en matière de commissions n'ont pas évolué ces dernières années, car la Banque a préféré se centrer sur les activités liées aux intérêts. Toutefois, la direction de CDM espère développer ses produits hors intérêts en capitalisant sur sa position de marché et en augmentant ses activités de détail. Les produits hors intérêts se sont inscrits à 400 millions MAD en 2010, soit une baisse de 10,7 % par rapport à 2009. Ils découlent, en majeure partie, du résultat des commissions et frais, essentiellement lié aux prêts et aux cartes de crédit. Ils n'ont guère changé en 2010, en raison de l'absence de croissance des opérations de prêt. Ils restent très faibles par rapport à l'actif moyen, à seulement 0,61 %. Le produit des opérations en devises a également diminué en 2010, traduisant la baisse des volumes, due à la diminution des envois de fonds.

La mise en œuvre de Bâle II se poursuit, en donnant la priorité au Pilier II, relatif à la supervision. Pour le Pilier I, l'approche standard a été introduite en 2007 et les autorités comptent évoluer vers l'approche avancée, à partir de 2011. Le ratio minimum d'adéquation des fonds propres des banques a été relevé fin 2008, de 8 % à 10 % des actifs pondérés du risque. La Banque centrale a l'intention de relever ce ratio à 12 % pour certaines institutions bancaires, selon leur profil de risque, en tenant compte du contexte économique général. Elle a également renforcé les tests de résistance et l'analyse du risque prudentiel, conformément aux orientations réglementaires internationales.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES %	2008	2009	2010	Proj. 2011	Proj. 2012
Taux de croissance en %					
PIB réel	5,6	5,0	3,7	4,2	4,9
Consommation privée réelle	9,4	8,0	2,6	3,5	3,9
Investissement intérieur brut réel	11,7	4,6	4,7	4,8	5,0
Volume des exportations	-1,1	-9,3	6,4	7,1	7,3
Volume des importations	10,9	-4,4	5,3	5,0	5,4
Ratios rapportés au PIB					
Investissement intérieur brut	36,3	33,6	34,2	34,4	34,4
Solde budgétaire	0,4	-2,7	-4,5	-2,9	-2,4
Dette du gouvernement central	47,3	46,2	47,6	46,8	45,4
Balance des paiements courants	-5,2	-5,8	-5,3	-4,8	-4,1
Investissements directs étrangers	2,3	1,5	2,6	2,7	2,8
Dette extérieure	23,4	24,7	25,7	25,4	24,6

Source : Banque mondiale, gouvernement marocain.

Modèle économique actuel

CDM est le plus petit établissement sur un marché composé de six principales banques marocaines, avec une part d'environ 6 % à fin 2010. Ses activités sont principalement axées sur les prêts aux particuliers et aux grandes entreprises. La Banque dispose d'un réseau de 308 agences au Maroc, de deux agences et d'un bureau de représentation en France, ainsi que de trois bureaux de représentation aux Pays-Bas et en Italie.

Bien qu'à petite échelle, CDM suit un modèle de banque universelle et offre une large gamme de services et de produits bancaires allant des simples opérations de détail à la banque d'investissement et aux transactions sur les marchés financiers. Les activités des filiales portent sur le crédit-bail, les marchés financiers et l'assurance. Celles-ci restent très faibles par rapport aux actifs de la Banque.

La Banque compte poursuivre le développement des services et des infrastructures sur ses trois grands pôles, à savoir les particuliers, les PME et les grandes entreprises.

Principales stratégies économiques

Bien qu'également orienté vers le marché de détail, CDM se différencie de ses concurrents en étant davantage centré sur le middle market, dont le secteur des PME. Il met l'accent, dans ce domaine, sur les exportateurs. Les opérations de détail, qui enregistrent de bonnes performances, comprennent essentiellement les crédits à la consommation et les prêts immobiliers. Sur ce segment, la croissance des activités de la Banque bénéficie de l'élargissement du réseau d'agences (30 ouvertures en 2010). Le troisième segment est représenté par le secteur des grandes entreprises, sur lequel la Banque bénéficie des activités de soutien du Crédit Agricole S.A. Un soutien important est également apporté, pour la banque de détail, par le Crédit Agricole S.A.

PRINCIPAUX ASPECTS FINANCIERS

Les comptes de l'exercice 2010 ont été contrôlés par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton, expert comptable, tous deux établis à Casablanca. Ils sont présentés selon les normes locales et ont été certifiés sans réserve.

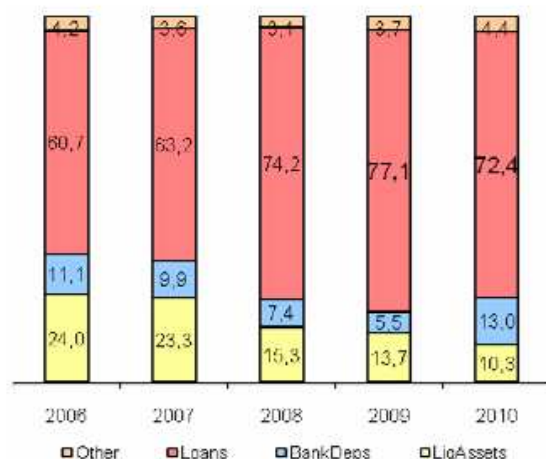
Par rapport à ses pairs, CDM a des ratios d'efficacité plus faibles. Toutefois, le contrôle des coûts est raisonnable ; les charges d'exploitation sont en légère hausse (4,6 % en 2010) et représentent 2,35 % de l'actif total moyen. CDM affiche des charges d'exploitation raisonnablement bien gérées par rapport à l'actif moyen et au résultat brut. Cependant, par rapport à ses pairs, sa base de coûts est relativement élevée. Son efficacité s'est légèrement améliorée sur les dernières années, malgré l'élargissement du réseau d'agences de la Banque. Les charges d'exploitation ont baissé à 2,35 % de l'actif total moyen, à la fin 2010. Le ratio charges d'exploitation / résultat brut demeure stable, à 52 %. À ce niveau, il reste certainement des possibilités d'amélioration de l'efficacité, mais essentiellement par une augmentation du produit.

Légère augmentation du résultat d'exploitation en 2010... La hausse modérée du résultat brut a permis une augmentation du résultat d'exploitation de 5 % en 2010, à 932 millions MAD (113 millions USD).

...mais hausse significative des dotations aux provisions, entraînant une baisse du résultat net. La dotation aux provisions pour créances douteuses de CDM a bondi de 68 %, s'établissant à 395 millions MAD en 2010, en raison de la hausse des prêts en défaut (voir plus bas). La dotation aux provisions brute a été de 447 millions MAD. Les autres provisions et reprises pour risques et charges se sont établies à 52 millions MAD. La dotation aux provisions nette a représenté une part élevée du résultat d'exploitation (42 %). En conséquence, le résultat net a baissé de 12 %, à 361 millions MAD (44 millions USD).

BILAN

Composition de l'actif (%)



Répartition des prêts 2010



Autres Prêts Dépôts bancaires Actifs liquides
 Particuliers Grandes entreprises PME

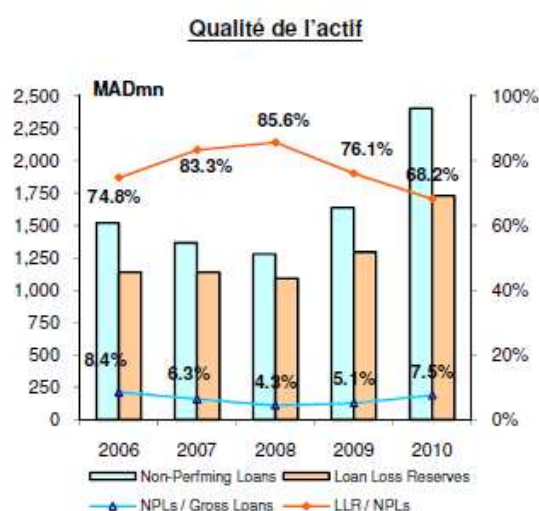
Ralentissement de la croissance du bilan en 2010, en raison d'un ralentissement de la production des prêts par la Banque, reflétant une approche plus prudente, au vu de la forte augmentation des prêts en défaut. Le Maroc enregistre une croissance économique solide depuis quelques années, qui s'est poursuivie en 2010, mais à un rythme plus modéré. Celle-ci a entraîné une hausse de la demande de prêts. Associé à une pénétration croissante du secteur bancaire dans l'économie, ce phénomène a permis au ratio prêts / actif d'augmenter pour toutes les banques et de passer de moins de 60 % en 2006 à 77 % à la fin 2009 pour CDM. Cependant, compte tenu de l'augmentation des prêts en défaut de CDM et, en conséquence, de l'adoption d'une approche plus prudente, les octrois de crédit ont été restreints en 2010.

Les prêts et avances de CDM ont représenté 72 % du total de l'actif à la fin 2010, contre 77 % à la fin 2009. Les prêts ont baissé de 0,4 % en 2010, à 32 099 millions MAD (3 896 millions USD). D'un point de vue sectoriel, les prêts aux particuliers et à la consommation ont poursuivi leur croissance. En revanche, les prêts aux grandes entreprises, le secteur où la Banque a connu la plus forte augmentation des prêts en défaut, se sont contractés. CDM était par le passé essentiellement centré sur les prêts aux PME et aux grandes entreprises, mais est actuellement orienté de plus en plus vers le secteur de détail, comme d'autres banques au Maroc. La part des prêts aux grandes entreprises a baissé, représentant 39 % du total des prêts à la fin 2010, contre 35 % pour les prêts aux particuliers et 26 % pour les prêts aux PME.

Le total des actifs liquides (actifs liquides plus dépôts auprès des banques), soit 23 % du total de l'actif, est considéré comme adéquat. Les exigences de réserve au Maroc sont de 12 % du total des dépôts de la clientèle et ont été largement satisfaites par la Banque à la fin 2010.

Les titres négociables ne représentent que 1,7 % du total de l'actif, soit 738 millions MAD (90 millions USD). Ils comprennent les actions cotées marocaines.

La qualité des actifs de crédit s'est significativement dégradée en 2010, en raison de la hausse importante des prêts en défaut. Ces derniers ont augmenté de 47 % (contre 28 % en 2009), à 2 405 millions MAD (292 millions USD). L'augmentation du taux de défaillance témoigne d'une certaine pression, notamment sur le portefeuille des prêts aux grandes entreprises. En outre, l'économie marocaine a montré des signes de faiblesse, en raison de la crise financière mondiale. Même si elle n'a pas été directement impactée, elle a connu quelques tensions, notamment sur le segment des fabricants et des exportateurs, car des marchés clés, comme l'U.E., ont été touchés. Le portefeuille de prêts de CDM a subi le même phénomène concernant son exposition aux secteurs du textile et de l'automobile.



Prêts en défaut
 Réserves pour pertes sur prêts
 Prêts en défaut / Prêts bruts
 Réserves pour pertes sur prêts / Prêts en défaut

La part des prêts en défaut sur le total des créances brutes à la fin 2010 s'est élevée à 7,49 %, contre 5,07 % à la fin 2009. Selon les réglementations de la banque centrale, les prêts sont classés parmi les prêts en défaut, lorsque le retard de paiement dépasse 90 jours. La variation la plus importante dans les prêts classés en 2010 a été observée dans la catégorie « Pertes ».

La légère amélioration des fonds propres sur les dernières années est essentiellement liée à l'émission d'une dette subordonnée en fonds propres complémentaires Tier 2, de 1 milliard MAD, échéance 10 ans, taux fixe 4,98 %, à la fin 2008. Le capital versé à la fin 2010 a été augmenté de 4 % (nos écarts ne comprennent pas le dividende à distribuer sur le résultat 2010), par l'émission d'un petit nombre d'actions gratuites. Les fonds propres ont augmenté de 9 %, grâce au résultat net de 2010.

La croissance des fonds propres de base a été lente, puisque le capital versé n'a pas augmenté significativement depuis de nombreuses années. Le taux de génération de fonds propres est faible, en raison de la distribution de dividendes élevés aux actionnaires.

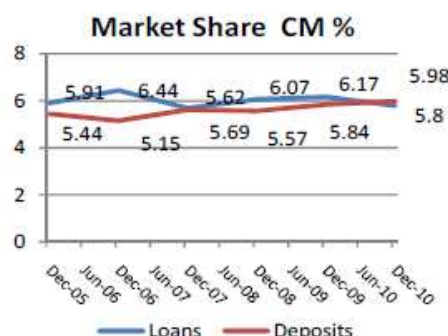
CDM augmente régulièrement ses fonds propres durs Tier 1 par la distribution de dividendes en actions. Il émet aussi régulièrement de la dette subordonnée en fonds propres complémentaires Tier 2, dans les limites exigées par la croissance de son portefeuille de prêts : la dernière émission, de 500 millions MAD, a eu lieu en mars 2011 et a été sursouscrite.

Malgré le programme actuel d'extension du réseau d'agences, les immobilisations ne comprennent que 1,9 % du total de l'actif. Les participations dans les sociétés liées représentent 0,5 %. Les deux chiffres sont faibles et, par conséquent, n'influent pas significativement sur le capital disponible.

CDM a une position de liquidité saine, grâce à sa large base de financement en dépôts nationaux et à un stock d'actifs liquides raisonnable. Le secteur bancaire marocain dans son ensemble affiche une liquidité adéquate. Il n'a pas été impacté par la crise financière mondiale sur le plan du financement, car ce dernier est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle nationale. La position de liquidité et de financement de CDM est considérée comme confortable et, à la fin 2010, la position de liquidité de CDM s'est améliorée en raison de la baisse des créances nettes.

Le financement est essentiellement constitué de dépôts de la clientèle. Les dépôts de la clientèle constituent de loin la principale source de financement de CDM. Ils ont augmenté de 7,5 % en 2010, à 39 581 millions MAD (4 803 millions USD). Ils ont ainsi représenté 89 % du total du passif et des capitaux propres. Le financement est essentiellement dominé par le marché de détail et n'est pas soumis aux variations du marché de gros. Toutefois, CDM tirerait profit d'un financement de gros à plus long terme, notamment si le profil de maturité du portefeuille de prêt s'allonge.

En pourcentage, l'augmentation la plus élevée dans les dépôts sur l'exercice écoulé a porté sur les dépôts à terme. Les dépôts à vue, qui sont sans coût ou d'un très faible coût, ont été légèrement inférieurs à la moitié du total des dépôts et ont enregistré une hausse d'environ 6 % sur chacun des deux derniers exercices. La croissance a été difficile en raison de la compétitivité du marché et de la baisse des envois de fonds.



Part de marché CDM %

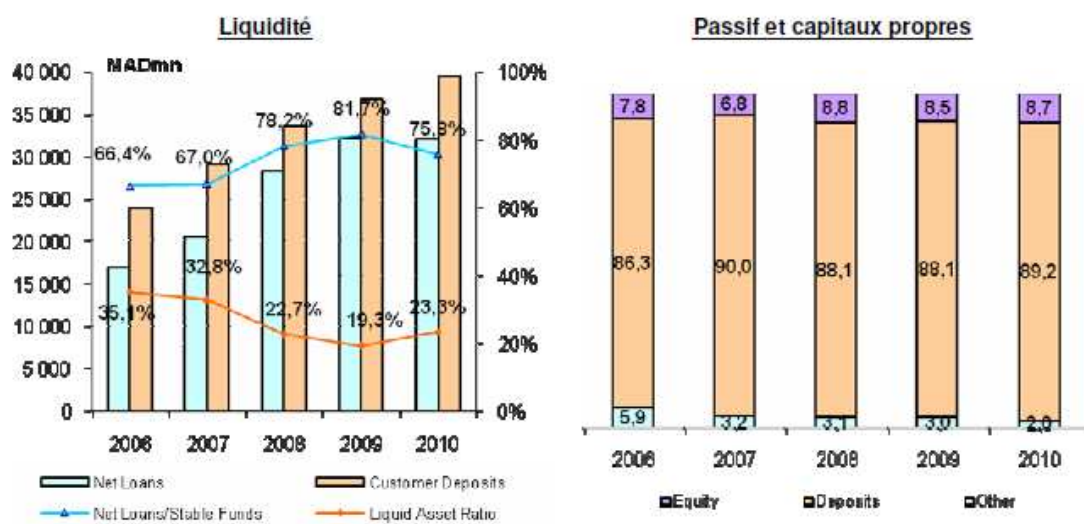
Déc. 05
 Juin 06
 Déc. 06
 Juin 07
 Déc. 07
 Juin 08
 Déc. 08
 Juin 09
 Déc. 09
 Juin 10
 Déc. 10
 Prêts Dépôts

Les ratios de liquidité basés sur les prêts se sont améliorés en 2010, en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des prêts. Les créances nettes ont diminué à 81 % des dépôts de la clientèle et à 76 % des fonds stables et sont donc saines. Le ratio des actifs liquides s'est également amélioré, à 23 %, en raison de la hausse des placements bancaires. La croissance des dépôts de la clientèle, d'environ 2 milliards MAD, a porté sur les placements bancaires. Les biens de la Banque en actifs liquides, dont les bons du Trésor, la trésorerie et les placements de la banque centrale, ainsi que les placements bancaires, offrent à CDM un bon stock d'actifs liquides facilement disponibles. La Banque fait également une utilisation faible (et réduite) du financement interbancaire.

La Banque dispose de facilités de financement de soutien du Crédit Agricole, si nécessaire. Cependant, celles-ci n'ont pas été utilisées, car elles ne se sont pas avérées nécessaires.

La banque centrale marocaine exige aux banques de maintenir un ratio de liquidité minimum de 100 % à tout moment. Cette réglementation impose que les actifs liquides à court terme soient supérieurs aux passifs à un mois. Le ratio de CDM à la fin 2010 est de 116 %, soit nettement supérieur au minimum requis.

En raison de la nature à court terme du profil des dépôts de la clientèle, CDM présente une asymétrie négative d'échéances à court terme. Cependant, pour les échéances n'excédant pas trois mois, celle-ci a représenté moins de 15 % du total de l'actif.



Créances nettes Dépôts clientèle
 Créances nettes/fonds stables Ratio actifs liquides
 Capitaux propres Dépôts Autres

PERSPECTIVES

CDM doit aborder la question de l'augmentation rapide des prêts en défaut enregistrée sur les deux derniers exercices, notamment la hausse en 2010. L'action de la direction a porté sur la limitation de la croissance des prêts et, plus précisément, sur la réduction de son exposition au secteur des grandes entreprises et le renforcement du système de gestion des risques. La hausse des prêts en défaut a entraîné une forte augmentation de la dotation aux provisions qui, à son tour, a impacté sur les rendements de la Banque. Cette dernière pourrait rester sous pression, en raison de la nécessité de se centrer sur la qualité des actifs et notamment de limiter l'expansion du crédit.

La position de la Banque est soutenue par son actionnaire majoritaire, Crédit Agricole, qui apporte un soutien significatif en termes de direction et de systèmes. La position de liquidité et de financement de la Banque est considérée comme satisfaisante. Le financement de la Banque est presque entièrement assuré par les dépôts de clientèle de détail nationale.

L'économie marocaine a connu une légère décélération sur l'exercice écoulé et le taux de croissance attendu pour 2011 est inférieur à celui projeté de 4,2 %, en raison de l'impact négatif de l'affaiblissement des marchés à l'exportation, notamment vers la zone euro. Ce phénomène pourrait aussi conduire au ralentissement de la croissance des actifs.

MOODY'S

SERVICE INVESTISSEURS

Opinion : Crédit du Maroc

Global Credit Research - 02 août 2011

Casablanca, Maroc

Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

Contacts

Analystes	Téléphone
George Chrysaphinis (Limassol)	357.25.586.586
Stathis A. Kyriakides, CFA (Limassol)	
Yves Lemay (Londres)	44.20.7772.5454
Nicolas Charnay (DIFC – Dubaï)	971.42.37.9536

Indicateurs principaux

Crédit du Maroc

	[2]12-10	[2]12-09	[2]12-08	[2]12-07	[3]12-06	Moyenne
Total actif (en millions MAD)	44 367,8	41 794,7	38 133,1	32 525,5	27 818,8	[4]10,9
Total actif (en millions USD)	5 317,0	5 295,6	4 715,0	4 187,9	3 292,2	[4]8,3
Fonds propres corporels – Actions ordinaires (en millions MAD)	2 744,7	2 419,7	2 238,4	2 130,5	2 106,9	[4]8,8
Fonds propres corporels – Actions ordinaires (en millions USD)	328,9	306,6	276,8	274,3	249,3	[4]6,2
Marge nette d'intérêt (%)	3,6	3,5	3,6	3,4	3,8	[5]3,5
(Fonds d'investissement - Actifs liquides) / Total actif (%)	-8,5	-1,4	-7,3	-21,7	-23,6	[5]-9,7
Dépôts de base / Créances brutes moyennes (%)	101,9	99,1	115,1	130,6	--	[5]111,7
Coefficient d'exploitation (%)	54,1	54,4	55,9	55,6	54,3	[5]55,0
Créances douteuses / Créances brutes (%)	6,7	4,6	4,1	6,4	--	[5]5,4
Créances douteuses / (Fonds propres + Provisions pour pertes sur créances) (%)	51,6	41,3	35,7	41,0	--	[5]42,4

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's ; [2] Bâle I ; IFRS [3] ; Bâle I ; GAAP LOCAUX ; [4] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS ; [5] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne..

Opinion

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's maintient une note de D pour la solidité financière (BFSR) de Crédit du Maroc (« CdM »), qui correspond à Ba2 sur le long terme. Cette note est justifiée par les performances financières satisfaisantes et l'implantation de longue date de la banque au Maroc. Elle est limitée par (i) la forte concentration des prêts aux entreprises ; (ii) l'accroissement des pressions concurrentielles au Maroc ; (iii) l'absence de diversification opérationnelle et géographique des recettes de la banque. La note reflète également le transfert de savoir-faire et d'expertise commerciale que CdM reçoit de sa banque mère, Crédit Agricole S.A. (CASA).

La note de Baa2 pour les dépôts en monnaie locale à long terme correspond à un relèvement de trois crans par rapport à la note intrinsèque de Ba2 pour la banque. Elle est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société mère CASA (actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique en cas de besoin, compte tenu du solide historique de soutien apporté aux banques locales par le Maroc..

Facteurs de notation

- Enseigne bancaire établie de longue date au Maroc.
- Actionnaire étranger majoritaire assurant le transfert de savoir-faire et soutenant l'origination et le financement des affaires.
- Accès aux capitaux des actionnaires principaux, en cas de besoin.
- Concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque, mais qui devrait baisser progressivement à moyen terme.
- Intensification de la concurrence nationale, qui pourrait affecter la rentabilité.
- Affaiblissement de la qualité des actifs après une croissance rapide des prêts dans les dernières années.

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Ce qui pourrait faire changer la notation – en hausse

La note de solidité financière pourrait être relevée dans les cas suivants : (i) réduction significative des concentrations sur une seule signature ; (ii) plus grande diversification des recettes.

La notation de dépôts en devises de CdM reste limitée par la note de Ba2 pour le plafond attribué aux dépôts en devises du Maroc. En conséquence, la notation serait modifiée en tandem avec un relèvement du plafond attribué aux dépôts en devises du Maroc, jusqu'au niveau de la notation de dépôts en monnaie locale de la banque..

Ce qui pourrait faire changer la notation – en baisse

La note de solidité financière pourrait être abaissée dans les cas suivants : (i) dégradation de la qualité des actifs, inversant la tendance positive observée sur les cinq dernières années ; (ii) non maintien de la capitalisation à des niveaux conformes au niveau de concentration des prêts, étant donné que CdM opère dans un environnement volatil ; (iii) baisse séculaire de la rentabilité liée à une intensification de la concurrence ou à des conditions économiques moins favorables.

Un affaiblissement des hypothèses de soutien et/ou une dégradation des personnes apportant leur soutien (CASA et le Maroc) pourrait entraîner un abaissement de la notation de dépôts en monnaie locale de CdM.

Evolution récente

La progression du bilan du Crédit du Maroc s'est poursuivie en 2010, mais à un rythme beaucoup plus lent que dans les années précédentes, avec un total de l'actif en hausse de 6 % sur une année glissante, par rapport à un taux de croissance annuel composé de 15 % sur la période 2005-2009. Les créances nettes ont légèrement baissé à 32,1 milliards MAD (3,8 milliards USD) en décembre 2010, contre 32,2 milliards MAD (3,8 milliards USD) en décembre 2009, tandis que les créances en souffrance ont augmenté à 6,9 % du total des créances brutes, contre 4,5 % l'année précédente. Face à un environnement opérationnel incertain et aux pressions croissantes sur

la qualité des actifs, la banque a décidé de limiter les prêts à certains segments spécifiques (prêts personnels). Bien que la stratégie générale reste orientée vers un accroissement des parts de marché, sa mise en œuvre demeure dépendante de la volatilité de la conjoncture économique marocaine.

La banque a renforcé son assise financière en 2010 et 2011 (i) en réinvestissant les bénéfices de 2009 et (ii) en émettant en mars 2011, un emprunt obligataire subordonné de 500 millions MAD, inscrit aux fonds propres complémentaires Tier 2.

Les produits d'intérêts nets et le résultat d'exploitation ont respectivement augmenté de 10 % et 5 % en 2010, reflétant l'expansion continue du portefeuille de prêts de CdM ces dernières années. Cependant, l'accroissement des pressions sur la qualité des actifs a entraîné le doublement des dotations aux provisions, qui sont passées de 235 millions MAD en 2009 à 447 millions MAD en 2010. En conséquence, le résultat net a baissé de 12 %, à 360 millions MAD, ce qui correspond à un rendement des actifs moyens de 0,84 %.

CONSIDERATIONS DÉTAILLÉES DE NOTATION

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Notation de la solidité financière de la banque

La note de D pour la solidité financière de CdM est justifiée par les performances financières satisfaisantes et l'implantation de longue date, bien que relativement limitée, de la banque au Maroc. Elle est limitée par (i) la forte concentration des prêts aux entreprises ; (ii) l'accroissement des pressions concurrentielles au Maroc ; (iii) l'absence de diversification opérationnelle et géographique des recettes de la banque. La note reflète également l'accès au savoir-faire par sa relation étroite, en termes d'exploitation, avec CASA.

La note de solidité financière attribuée est conforme au niveau D évalué par Moody's pour la solidité financière de la banque.

Facteurs qualitatifs (70 %)

Facteur 1 : Valeur de l'enseigne

Tendance : Amélioration

CdM est la cinquième banque privée du Maroc et la sixième du pays, toutes banques confondues. Il détient environ 5 % du total des actifs bancaires dans un système bancaire concentré. Il bénéficie d'une enseigne nationale établie de longue date (créée dans les années 1920), notamment dans la banque d'entreprises et la banque de particuliers.

Depuis quelques années, la banque poursuit une stratégie de croissance des parts de marché, mettant l'accent sur les prêts immobiliers. Cependant, deux tiers des prêts étant traditionnellement tournés vers les clients entreprises, la banque d'entreprises demeure le principal moteur de la croissance des prêts.

Détenant une part de marché proche de 7 % en prêts aux particuliers et de 6 % en prêts aux entreprises, CdM maintient sa compétitivité par rapport à d'autres banques plus grandes et plus établies. Il bénéficie d'une bonne recommandation auprès de la clientèle grâce à sa société mère, notamment par le biais du réseau de CASA en France, qui peut attirer la communauté marocaine expatriée. Sur le plan de l'exploitation, le groupe français met également à sa disposition un savoir-faire dans les métiers spécialisés, tels que la banque d'investissement, le crédit à la consommation et des produits de trésorerie plus sophistiqués, ce qui représente un avantage compétitif évident par rapport aux autres banques marocaines disposant d'un accès limité à l'expertise étrangère.

La note de la banque pour la valeur de l'enseigne est de D.

Facteur 2 : Positionnement par rapport au risque

Tendance : Amélioration

Comme les autres banques marocaines, CdM a un positionnement par rapport au risque limité par une transparence financière tout juste suffisante (bien qu'en amélioration depuis l'adoption des IFRS), des cadres de gestion du risque encore en développement et des concentrations d'emprunteurs relativement fortes.

Le niveau de l'information financière s'est nettement amélioré ces dernières années, en particulier avec l'adoption des IFRS en 2008 et la publication de résultats consolidés complets. Nous notons toutefois que des améliorations sont encore possibles, notamment en ce qui concerne l'information sur le risque de concentration, la gestion du capital, les tests de résistance et autres rubriques figurant dans les rapports annuels des banques internationales.

Pour la gestion du risque de crédit, la banque a durci ses règles d'approbation des crédits et amélioré sa culture globale du risque, avec l'aide de CASA. Il s'en est suivi des politiques de provisionnement plus prudentes et des pratiques de recouvrement plus efficaces. Cependant, les cadres de gestion du risque sont encore en cours d'établissement et doivent être testés dans un environnement plus difficile.

Les concentrations d'emprunteurs sur une partie liée et une seule signature sont des limitations objectives dans notre évaluation globale du positionnement de CdM par rapport au risque, puisque les 20 premières expositions aux entreprises représentent environ 265 % des fonds propres durs. Bien que l'exposition aux parties liées soit également élevée, avec plus de 50 % des fonds propres durs, elle concerne la société mère, financièrement plus résistante, et ne constitue pas une source de préoccupation.

La note de D- reflète l'opinion de Moody's sur le positionnement de la banque par rapport au risque.

Facteur 3 : Contexte réglementaire

Veillez consulter le dernier rapport de Moody's sur les perspectives du secteur bancaire au Maroc, pour de plus amples informations sur le contexte réglementaire.

Facteur 4 : Contexte opérationnel

Tendance : Neutre

Ce facteur est également commun à toutes les banques au Maroc. Le sous-facteur de la stabilité économique rend compte de la volatilité économique du pays en fonction de l'écart type du taux de croissance du PIB nominal sur les vingt dernières années. L'indice d'intégrité et de corruption est fondé sur les données de la Banque mondiale, qui classe environ 200 pays du monde entier. Le sous-facteur du système judiciaire découle de l'évaluation par Moody's de l'exercice du pouvoir judiciaire au Maroc.

Moody's attribue une note de D au contexte opérationnel.

Facteurs quantitatifs (30 %)

Facteur 5 : Rentabilité

Tendance : Neutre

En 2010, CdM a enregistré un résultat net de 360 millions MAD, en baisse de 12 % sur une année glissante, ce qui correspond à un faible ratio résultat net / actifs moyens pondérés des risques de 0,87 % (puisque CdM ne présente pas ses actifs moyens pondérés des risques dans ses états financiers, nous utilisons les calculs par Moody's des actifs moyens pondérés des risques pour obtenir ce ratio).

Ces trois dernières années, le ratio résultat net / actifs moyens pondérés des risques a baissé régulièrement de 1,15 % en 2008 à 0,84 % en 2010, tandis que le ratio résultat avant provisionnement / actifs moyens pondérés des risques est resté stable à environ 2,15 %, un niveau plus élevé que celui des autres banques marocaines. Étant donné l'accroissement des pressions sur la qualité des actifs en 2010, la banque a comptabilisé des dotations aux provisions assez importantes, qui ont réduit la rentabilité nette. Pour 2011, nous prévoyons une rentabilité avant provisionnement stable, puisque la croissance des prêts est restée modérée ces 12 à 18 derniers mois. Nous pensons que les charges de dépréciation d'actifs resteront élevées, car l'environnement opérationnel au Maroc est encore volatil. Dans ce contexte, nous ne prévoyons pas une croissance importante du résultat net en 2011.

CdM affiche des marges nettes d'intérêt relativement élevées, qui s'établissent à 3,5 %. En développant son activité de dépôts, la banque a réussi à financer 76 % de ses actifs par les dépôts des particuliers, dont une grande partie sont des comptes courants non rémunérés. En ce qui concerne les actifs, la banque a poursuivi l'expansion de ses produits de détail, qui tendent à générer des marges plus importantes, notamment dans le secteur des prêts

immobiliers, où CdM est leader au Maroc. Bien que les frais et commissions aient continué de croître, ils restent une source secondaire de recettes.

Après plusieurs années d'investissement coûteux dans les agences, les charges d'exploitation se sont stabilisées. Étant donné que le projet de développement des agences arrive à son terme, nous ne prévoyons pas d'augmentation significative des charges d'exploitation.

Les dotations aux provisions ont presque doublé en 2010, passant de 235 millions MAD en 2009 à 447 millions MAD en 2010. L'ensemble de l'économie marocaine souffrant de la récession européenne de 2009, l'environnement opérationnel s'est dégradé pour les banques marocaines et les pressions sur la qualité des actifs se sont accentuées. En 2011, nous prévoyons que les dotations aux provisions resteront élevées, en raison de la croissance économique limitée au Maroc.

Les ratios de rentabilité ajustés (moyenne sur trois ans) donnent une note de C pour la rentabilité.

Facteur 6 : liquidité

Tendance : Neutre

La position de liquidité de CdM s'est améliorée en 2010, après plusieurs années de resserrement progressif. Si le ratio créances nettes / dépôts est passé de 58 % en 2005 à 105 % en 2009, la tendance s'est inversée à 95 % en décembre 2010. Bien que la banque maintienne sa stratégie à long terme d'accroissement des parts de marché, elle n'a pas augmenté son portefeuille de prêts en 2010. Cependant, sa capacité à collecter les dépôts des particuliers reste élevée (en hausse de 10 % sur une année glissante). Avec la reprise de la croissance des prêts, nous prévoyons un nouveau resserrement de la liquidité.

CdM affiche environ 25 % d'actifs liquides sur son bilan, ce qui nous semble adéquat dans le contexte actuel d'augmentation de l'asymétrie des échéances. Étant donné que la banque a élargi son offre pour les particuliers, et notamment son portefeuille de prêts immobiliers, les durées de prêt se sont sensiblement allongées. Parallèlement, la plupart des dépôts dans le pays restent à très court terme.

Nous notons également que la banque centrale (Bank Al-Maghrib, « BAM ») exige des banques marocaines qu'elles maintiennent leur ratio actifs liquides / passifs à court terme au-dessus de 100 %. Pour estimer les passifs à court terme, BAM reconnaît une mesure de la stabilité des dépôts. Plus précisément, elle prescrit les pourcentages des différents types de dépôts que les banques doivent considérer comme étant à court terme (dénominateur du ratio de liquidité). De ce point de vue, le ratio de liquidité réglementaire de CdM a toujours été supérieur aux 100 % édictés par la réglementation de BAM.

La note attribuée pour la liquidité est de C.

Facteur 7 : Adéquation des fonds propres

Tendance : Neutre

Bien que la capitalisation de CdM soit comparable à celle des autres banques marocaines, elle est moins élevée que celle des autres banques mondiales présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles. Le ratio d'adéquation des fonds propres Bâle II est de 11,4 % en juin 2010, conformément à l'exigence minimale de 10 % imposée par la banque centrale. Le ratio de fonds propres durs Tier I moyen sur trois ans de 5,8 % a été calculé par Moody's après pondération du risque des titres de la dette marocaine à 100 %, selon l'approche adoptée pour toutes les banques notées au Maroc.

Notre évaluation de l'adéquation des fonds propres de la banque prend en compte la plus grande souplesse financière de CdM par rapport aux autres banques marocaines locales, puisque ses actionnaires sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir ses projets d'expansion ou lui venir en aide, si nécessaire. L'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 500 millions MAD en mars 2011 a atténué la pression croissante sur les fonds propres réglementaires.

La note attribuée de C est conforme à notre opinion concernant ce facteur sur l'adéquation des fonds propres de CdM.

Facteur 8 : Efficience

Tendance : Neutre

Avec un coefficient d'exploitation de 54 % en 2010, CdM affiche des indicateurs d'efficacité comparables à ceux des autres banques locales et mondiales. Après l'ouverture de 30 nouveaux points de vente et l'embauche de 300 personnes en 2010, la banque poursuit son expansion. Nous pensons que ses efforts porteront des fruits à l'avenir, sous la forme d'une accélération des volumes, notamment sur le segment de la banque de détail.

CdM affiche une note de B pour l'efficacité.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : Neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (passant de plus de 10 % en 2005 à 4,5 % en 2009), grâce à la croissance du portefeuille de prêts, à l'amélioration de la maîtrise du risque et aux perspectives économiques favorables pour les entreprises et les ménages marocains.

Cependant, cette tendance s'est inversée en 2010, avec une croissance de 48 % des créances en souffrance, qui se sont établies à 6,7 % des créances brutes, reflétant des conditions économiques moins favorables pendant cette période au Maroc, ainsi que la saisonnalité du portefeuille de prêts, après plusieurs années de croissance solide.

À l'avenir, la principale menace pesant sur la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine en général, dépendante de cycles économiques marqués, d'un nombre limité de secteurs clés, de l'appétit des investisseurs étrangers et de l'impact indirect des performances du secteur agricole. Parallèlement, nous restons réservés quant à la qualité des informations financières disponibles sur la clientèle au Maroc ; la croissance du crédit aux particuliers notamment doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts non saisonnalisés.

Notation des dépôts en monnaie locale (analyse de défaut conjoint)

Moody's a attribué une note de Baa2 pour les dépôts en monnaie locale de CdM. Cette note est justifiée par la note de Ba2 pour l'évaluation du risque de base de CdM, la note de A2 pour l'évaluation du risque de base de CASA, la société mère, et la note de Baa2 attribuée au Maroc, en tant que soutien potentiel. Selon Moody's, il est fortement probable que CdM bénéficierait d'un soutien de sa société mère et des autorités marocaines en cas de difficultés. La banque voit ainsi sa note relevée de trois crans, grâce à sa notation du risque de base.

Moody's estime que la probabilité que CdM reçoive le soutien de sa société mère est élevée, puisque CASA est l'actionnaire majoritaire de la banque (77 %) et est impliqué dans la gestion et la notoriété de la marque depuis l'adoption du logo Crédit Agricole par CdM. Parallèlement, Moody's considère aussi que le Maroc est un pays prêt à soutenir les banques, puisqu'il leur est déjà venu en aide, en cas de besoin. Moody's a précédemment utilisé le plafond des dépôts en monnaie locale comme principale donnée pour évaluer le soutien systémique, c'est-à-dire la capacité d'un gouvernement ou d'un État à aider les banques du pays. Si le fait de baser la probabilité de soutien sur le plafond des dépôts en monnaie locale est justifié dans de nombreux cas (compte tenu de la fourniture de liquidité à un nombre choisi d'institutions sur une courte période), cette mesure pourrait surestimer la capacité d'une banque centrale à soutenir les institutions financières dans le cas d'une crise bancaire qui deviendrait réellement systémique et prolongée. Cette approche est décrite dans le commentaire spécial intitulé Financial Crisis More Closely Aligns Bank Credit Risk and Government Ratings in Non-Aaa Countries (« La crise financière rapproche plus étroitement le risque de crédit des banques et les notations des titres de la dette publique dans les pays autres que AAA »), publié en mai 2009. Conformément aux principes énoncés dans ce commentaire, Moody's a modifié la note du plafond des dépôts en monnaie locale de A3 à Baa2 pour le soutien systémique des banques marocaines. La nouvelle note de Baa2 pour le soutien systémique des banques marocaines est de deux crans supérieure à la note BA1 des titres de la dette publique en monnaie locale.

Notation des dépôts en devises

La note de Ba2/NP pour les dépôts en devises de CdM est limitée par le plafond des dépôts en devises au Maroc.

À PROPOS DES NOTATIONS BANCAIRES DE MOODY'S

Notation de la solidité financière des banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs. Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation des dépôts en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

La note Ba2/NP du CdM pour les dépôts en devises est affectée par le plafond des dépôts en devises fixé par les autorités marocaines.

Facteurs de notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Note	Tendance
Facteurs qualitatifs (70%)						D	
Facteur : valeur de l'enseigne						D	Amélioration
Part de marché et durabilité			x				
Diversification géographique					x		
Stabilité des bénéfices				x			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement par rapport au risque						D-	Amélioration
Gouvernance d'entreprise [2]				x			
- Complexité de l'actionnariat et de l'organisation				x			
- Risque homme clé							
- Risques d'initié et de partie liée							
- Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale		x					
- Fréquence et ponctualité				x			
- Qualité de l'information financière				x			
Concentration du risque de crédit					x		
- Concentration des emprunteurs					x		
- Concentration sectorielle			x				
Gestion de la liquidité				x			
Appétence pour le risque de marché			x				
Facteur : Contexte opérationnel						D	Neutre
Stabilité économique			x				
Intégrité et corruption				x			

Système judiciaire					x		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C	Neutre
Résultat avant provisionnement / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I			2,24 %				
Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I			1,03 %				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds d'investissement - Actifs liquides) / Total actif		-5,72 %					
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : Capital réglementaire						C	Neutre
Ratio fonds propres durs Tier 1 - Bâle I				5,74 %			
Capital ordinaire corporel / Actifs pondérés des risques - Bâle I		6,27 %					
Facteur : Efficience						B	Neutre
Coefficient d'exploitation		54,79%					Neutre
Facteur : Qualité des actifs						D	
Créances douteuses / Créances brutes				5,12 %			
Créances douteuses / (Fonds propres + Provisions pour pertes sur créances)				42,87 %			
Note combinée la plus faible (9%)						D	
Test insolvabilité économique						Neutre	
Note globale						D	
Note de solidité financière de la banque						D	

[1] - La présence d'un trait pour un facteur (ou sous-facteur) particulier indique que la note est basée sur une information non publique [2] - La présence d'un blanc pour les lignes Diversification des bénéfices ou Gouvernance d'entreprise indique que le risque est neutre.

..